



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA
RECHRCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCE ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCE FINANCIERES ET COMPTABILITE**

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE
En vue de l'obtention du diplôme de Master en
Sciences Financières et Comptabilité
Spécialité : finance d'entreprise

THEME :

**L'Impact de l'accès aux crédits d'investissement
sur les PME**

Cas : le cas de la BDL TIZI-OUZOU



Réalisé Par :

- KANA KENZA
- NAIT MESSAOUD SALIHA

Encadré Par :

- D^r. FERHAT MOHAND

Présente devant le jury compose de :

- Présidente : **Dr. HADJI Soumia**
Maître de conférences classe B(ummto).
- Rapporteur : **Dr. FERHAT Mohand**
Maître assistant classe A(ummto).
- Examineur : **Dr. DAKHANE Hassyna**
Maître de conférences classe B (ummto)

Année Universitaire 2024 – 2025

Remerciement

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Tout d'abord, nos remerciements vont à notre promoteur, M. Ferhat Mohand, dont la patience, les conseils avisés et l'expertise ont été indispensables au succès de ce travail. Nous exprimons également notre reconnaissance envers les membres du jury pour leur temps et leurs efforts consacrés à l'évaluation de ce mémoire.

Nos familles et amis ont été un pilier de soutien, nous encourageant et nous donnant la force de persévérer dans les moments difficiles. Leur appui moral et leur compréhension ont été d'une grande valeur tout au long de ce parcours.

Nous remercions sincèrement les participants à notre étude, dont la contribution a été essentielle à la collecte des données nécessaires à nos recherches. En outre, nous souhaitons exprimer notre gratitude à l'équipe de la BDL, qui a offert un environnement propice à l'apprentissage et à la réflexion.

Ce mémoire est le fruit de nombreuses heures de travail, de persévérance et de dévouement. Chaque personne qui nous a soutenus dans cette aventure a joué un rôle précieux, et nous leur adressons un merci chaleureux pour leur aide et leur encouragement qui ont rendu ce projet possible.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à ma chère maman et mon cher papa que j'aime beaucoup qui mon soutenue, encourager, orientés, pour leur amour inconditionnel, leur sacrifice, vous êtes ma source d'inspiration.

A ma chère et unique sœur IMANE et mes cher frères YANIS et BOUSSAD pour leur soutien qui ont partagés avec moi tous les moments d'émotion lors de la réalisation de ce travail.

A mes grand parents maternel et paternel, je vous souhaite une longue vie.

A ma binôme SALIHA avec qui j'ai eu le plaisir de concrétiser ce mémoire et pour son soutien moral et sa patience et sa compréhension a tout long de ce projet.

A tout ma famille, a tous mes amis qui m'ont toujours encouragé, et qui m'ont donnée la force pour continuer.

Je vous souhaite plus de succès.

Kenza

Dédicaces

Avec toute ma gratitude, je tiens à dédier ce travail à ma famille sans exception. Tout d'abord, à mon père bien-aimé Ali, qui a toujours été à mes côtés, m'encourageant et me soutenant. Grâce à son éducation exemplaire et à son amour inconditionnel, je suis devenu la personne que je suis aujourd'hui.

À ma mère chérie, Saïda, dont l'affection inestimable me protège, dont la bienveillance éclaire mon chemin, et dont la présence constante m'a donné la force de surmonter les obstacles. Aucun mot ne saurait exprimer pleinement ma reconnaissance envers toi.

À mes sœur, LIZA et MAYA, je souhaite une santé florissante, beaucoup de bonheur, de courage et une réussite éclatante. À mon amie chères : NADJET

Et enfin, à ma binôme KENZA, dont le soutien moral, la patience et la compréhension ont été d'une grande aide tout au long de ce projet.

Saliha

Sommaire

Sommaire

Introduction générale

Chapitre 01 : les fondements théoriques des PME et de crédit d'investissement et banque.

Introduction

Section 01 : Le cadre conceptuel de la PME.

Section 02 : Généralité sur crédit d'investissement.

Section 03 : Notion de base sur la banque.

Conclusion

Chapitre 02 : les facteurs influençant l'impact du crédit d'investissement.

Introduction

Section 01 : La relation banque PME.

Section 02 : La Méthodologie d'analyse d'un crédit d'investissement.

Section 03 : Les risques et garanties liées au crédit d'investissement.

Conclusion

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Introduction

Section 01 : présentation et l'organisation d'accueil BDL- Tizi-Ouzou.

Section 02 : étude et analyse d'un dossier de crédit de la BDL – TIZI OUZOU.

Section 03 : interprétation des résultats.

Conclusion

Conclusion générale

Bibliographie

Résumé

Liste d'abréviations

Liste d'abréviations :

| Abréviation | Désignation |
|--------------------|---|
| ASL | American Sign Language |
| ANGEM | Agence nationale de gestion du micro |
| ANDI | Agence nationale de développement de l'investissement |
| BDL | Banque de développement locale |
| BOAL | Bulletin officiel des annonces légales |
| BFR | Le besoin de fonds de roulement |
| BTPH | Bâtiment et travaux publics et hydrauliques |
| BTP | Bâtiment et travaux publics |
| BTS | Brevet de technicien supérieur |
| BNA | Banque nationale d'Algérie |
| BEA | Banque extérieure d'Algérie |
| BADR | Banque d'agriculteur et du développement rural |
| CMT | Centre de maintenance technique |
| CNEP | Caisse nationale d'épargne et de prévoyance |
| CACI | Chambre algérienne de commerce et de l'industrie |
| CNAC | Caisse nationale d'assurance chômage |
| CNRC | Centre nationaux du registre de commerce |
| CNI | La carte nationale d'identité |
| CCTC | Centre du contrôle technique de la construction |
| CAF | Capacité d'auto financement |
| DA | Dinar algérien |
| EURL | Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée |
| EBE | Excédent brut d'exploitation |
| FNT | Les flux nets de trésorerie |
| FR | Le fonds de roulement |
| NIS | Numéro d'identification statistiques |
| NIF | Numéro d'identification fiscale |
| ONS | L'office nationale des statistiques |
| PME | Petite et moyen entreprise |
| PMI | Petite et moyenne industrie |

| | |
|-------------|---|
| PNR | Prêt non rémunérer |
| PDG | Président directeur général |
| PDV | Point de vente |
| SRH | Services ressources humaines |
| SARL | La société de la responsabilité limitée |
| SBA | The Small Business Administration |
| TVA | Taxe sur la valeur ajouté |
| UTA | Union des transports aériens |

La liste des illustrations

Liste des figures :

| Désignation | |
|--------------------|---|
| Figure N°01 | Classification des PME |
| Figure N°02 | Les fonctions de la banque centrale |
| Figure N°03 | Les besoins de financement d'un PME |
| Figure N°04 | Organigramme des agences |
| Figure N°05 | Organigramme de la BDL |
| Figure N°06 | Organigramme de la direction régionale d'exploitation |
| Graphe N°01 | Evolution des indicateurs financier 2017-2023 |
| Graphe N°02 | Structure de chiffre d'affaires -exercice 2023 |
| Graphe N°03 | Evolution des postes d'actif |
| Graphe N°04 | Evolution des postes de passif |

Liste des tableaux :

| Désignation | |
|---------------------|--|
| Tableau n°01 | Définition des PME selon différents auteurs |
| Tableau n°02 | Définition des PME dans autres pays |
| Tableau n°03 | Définition des PME en Algérie |
| Tableau n°04 | PME privée par secteur d'activité |
| Tableau n°05 | PME publiques par secteur d'activité et par tranche d'effectif |
| Tableau n°06 | Mouvement constaté aux PME privés |
| Tableau n°07 | Définition de quelques notions |
| Tableau n°08 | Procédures administratives pour la création de la PME/PMI. |
| Tableau n°09 | Principaux indicateurs |
| Tableau n°10 | Structure de chiffre d'affaires exercice 2023 |
| Tableau n°11 | Analyses des bilans des trois derniers exercices (actif) |
| Tableau n°12 | Analyses des bilans des trois derniers exercices (passif) |
| Tableau n°13 | Compte de résultat (par nature) |
| Tableau n°14 | Calcul de quelques ratios |
| Tableau n°15 | Bilan fonctionnel partie actif des années 2021/2022/2023 |
| Tableau n°16 | Bilan fonctionnel partie passif des années 2021/2022/2023 |
| Tableau n°17 | Fonds de roulement net global (FRNG) |
| Tableau n°18 | Interprétation |
| Tableau n°19 | Calcul de la VNC des immobilisations corporelles 2023 |
| Tableau n°20 | Calcul de la VNC des immobilisations incorporelles 2023 |
| Tableau n°21 | Synthèse des VNC par catégorie (2023) |
| Tableau n°22 | Calculer les besoins de fonds de roulement |
| Tableau n°23 | Calculer l'excédent brut d'exploitation |
| Tableau n°24 | Résultat net des trois années |
| Tableau n°25 | Capacité d'autofinancement CAF |

| | |
|---------------------|---|
| Tableau n°26 | Flux net de trésorerie |
| Tableau n°27 | Evolution des postes d'actif |
| Tableau n°28 | Evolution des postes passif |
| Tableau n°29 | L'impact de crédit d'investissement sur l'entreprise « SK » |

Introduction générale

Introduction général

Introduction générale

Les PME font depuis quelque année l'objet d'une attention croissante de la part tant des pouvoirs publics que des économistes. Acteurs importants de l'économie a en termes d'innovation et de créations d'emplois, elles pourraient l'être davantage encore si elles parvenaient à trouver les conditions de leurs développements dans les meilleures conditions et, pour certains d'entre elle, à se constituer en leaders mondiaux.

En Algérie, dans le contexte de transition, d'une économie dirigée vers une économie de marché, la PME s'est imposée, par sa diversité, sa flexibilité et sa capacité à créer la valeur, des emplois, et comme une entité susceptible de compenser le déficit de la grande entreprise nationale. et Parmi les sources de financement les plus importante pour une PME qui ne peut acquérir des investissements avec ces fond propre et ceux des associés on trouve le crédit d'investissement.

En principe un crédit d'investissement est un financement à moyen ou long terme avec une durée déterminée, conçu pour aider les entreprises à acquérir des actifs corporel (matériel) incorporel (brevets, logiciel) ou financiers (action, obligations) il peut également servir à renforcer le fonds de roulement, le remboursement de ce crédit est planifié à l'avance suivant un échéancier convenu entre l'entreprise et l'établissement prêteur.

Le sujet le plus complexe c'est l'impact de cet investissement sur les PME et multi dimensionnel, ça dépend de nombreux facteurs, tant macro-économique que spécifique à chaque entreprise. Les alternatives aux crédit bancaire au mesure fiscal offres de nouvelle opportunité pour soutenir le développent des PME.

En somme, ce mémoire s'engage à fournir une analyse approfondie du financement des PME en Algérie, en se concentrant sur le cas du crédit d'investissement au sein de la BDL.

Problématique de recherche :

Notre recherche vise répondre à la question centrale suivante :

Comment l'accès aux crédits d'investissement influence-t-il la performance financière des PME ?

Pour mieux répondre à la problématique de recherche, nous tenteront de répondre aux sous-question suivante :

- Comment définir une PME en Algérie, crédit d'investissement et banque ?
- Les facteurs influençant l'impact du crédit d'investissement ?
- Quelles est l'impact du financement sur la croissance et le développement des PME en Algérie ?
- Quelles sont les risques et les garanties des crédit d'investissements qui entravent l'accès au financement des PME ?

Les hypothèses de la recherche :

Pour répondre à la problématique précédentes deux hypothèses ont guide notre recherche :

H1 : PME fait le choix de crédit bancaire, subventions ou fond propres comme source de financement pour permettant de financer leur projets, d'innovation et de modernisation.

H2 : la facilité d'accès aux investissements peut registrer la croissance et le développement

Objectif de recherche :

- Présenter la place de la BDL dans le financement et de développement des PME
- Analyser l'effet de crédit d'investissement sur la rentabilité, et la productivité et la structure financier de l'entreprise

Introduction général

Motif de choix du sujet :

Le choix de notre sujet est motivé par les principales raisons suivantes :

- L'importance des PME dans la productivité et d'innovation des économies de pays, ainsi que la création d'emplois et l'inclusion social.
- L'importance et l'impact de crédit d'investissement sur les PME qui permettent d'améliorer ça capacité de production et gagner de temps.
- Le rôle de la BDL dans le financement des PME.
- Finance des PME est un sujet d'actualité.

Méthodologie de recherche :

La procédure de la méthodologie de la recherche que nous avons choisie est une approche méthodologique descriptive afin de mieux cerner les aspects d'impact de crédit d'investissement sur les PME en utilisant les ouvrages et thèses de mémoire, site web ... Et une étude un cas basé sur de données statistiques dans la BDL de TIZI OUZOU.

Après une recherche approfondie on a collecté les données, ensuite nous avons procédé à l'analyse, afin d'atteindre nos objectifs de recherche.

Et on a effectué notre étude durant la période de mois de février à la fin avril 2025 dans la DBL de TIZI-OUZOU

Structure de travail :

Pour répondre à cette préoccupation nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres :

D'abord, Dans le premier chapitre les Aspects théoriques et conceptuelles relatives aux PME et aux crédits d'investissement et la banque, qui consiste à présenter les définitions, les types les caractéristiques et les objectifs de chaque titre.

Ensuite, Le deuxième chapitre consiste sur facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement sur les PME, ou on va comprendre les fondements de crédit d'investissement et choix de financement et leur impact positives et négative

En fin le troisième chapitre étude pratique menée au sein de la BDL, nous avons procédé à l'étude d'un cas de financement d'une PME par crédit d'investissement, portant sur la

Introduction général

présentation de l'organisme d'accueil (BDL), le montage et l'étude d'un dossier de crédit et l'étude d'un projet d'investissement.

*Chapitre 01 : Fondements
théoriques des PME et de
crédit d'investissement, la
banque.*

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Introduction

Ces dernières années la PME connue un grand développement dans plusieurs secteurs d'activité, malgré ce succès il est difficile d'échapper au discours sur la PME, tant celle-ci depuis quelque année considérée comme l'un des maillons essentiels du tissu productif, contribuant à la création d'emplois, à l'innovation et à la croissance des pays. Les PME font toujours face à des défis majeurs en matière de financement et leur capacité à réaliser leur plein potentiel.

Dans ce chapitre, D'abord nous allons présenter la définition, la classification, caractéristique des PME, et la contribution de la PME à L'économie Nationale. Ensuite nous allons étudier dans la deuxième section sur le crédit d'investissement, ça définition et caractéristique et les types. Enfin nous allons aborder dans la troisième section sur la banque en général en Algérie : la définition, le rôle, la typologie, et les principales institutions bancaire algérienne.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Section 01 : Le cadre conceptuel de la PME

Le concept PME reste un concept flou dont les définitions varient, de ce fait, leur définition s'appuie sur plusieurs critères afin de fonder une définition commune qui contribue à améliorer la cohérence et l'efficacité des politiques de soutien aux PME dans chaque pays.

1. Définition de la PME

La PME est apparue pour la plupart des économistes et chercheurs comme « forme d'organisation la plus apte à relever le défi de la compétitivité suite à la crise mondiale de la grande entreprise au plan de l'efficacité, du nécessaire de flexibilité, de l'innovation ou encore de la qualité »¹.

En réalité, la problématique de trouver une définition unique à cette forme d'organisation persiste toujours, malgré le consensus des chercheurs au sujet des PME. Les difficultés liées à la définition des PME dépendent généralement des caractéristiques de l'environnement où elles opèrent compte tenu des effectifs, du montant du chiffre d'affaires et/ou de la valeur des actifs.

1.1 Définition des PME selon différents auteurs :

Définir la PME a été pour les administrateurs comme pour les chercheurs, une préoccupation permanente. Si les premiers se basent généralement sur les chiffres d'affaires pour définir la PME, les seconds insistent sur l'organisation, le mode de gestion, des caractéristiques propres à ce type d'entreprise.

¹ Joseph.Rn : « La modernisation des PME : l'expert, le patron et le politique », Paris, P.U.F., (Sociologie d'aujourd'hui), 1995, p66

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Tableau N°01 : Définition des PME selon différents auteurs.

| Auteurs | Définition |
|----------------------------------|--|
| BRESSY G.C KONKUYT | « Les PME sont les entreprises dont l'effectif salarié est inférieur à 50, Elles englobent les très petites entreprises (moins de 10 salariés). Les petites entreprises (10 à 49 salariés) et les moyennes entreprises (50 à 250) » |
| P-JULIEN et M. MARCHESNAY | « La petite entreprise est avant tout une entreprise juridiquement, sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou services, et dont les fonctions des responsabilités incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois, en général seules propriétaires du capital ». |
| TORRES | « La PME est une organisation flexible mais fragile, dont la survie dépend de sa capacité à tirer parti des réseaux locaux et à réagir rapidement aux changements de marché » ² |

Source : réalisé par nous même

1.2 Définition de la PME dans différents pays :

Les définitions de la PME peuvent se différencier d'un pays à un autre selon les critères de références utilisés

Tableau N°02 : Définition des PME dans différents pays

| Pays | Définition |
|-------------------|---|
| Etats-Unis | Une entreprise de 500 salariés est considérée comme une PME et c'est pareil au Canada, une PME ne doit généralement pas employer plus de 500 personnes, elle doit avoir un actif inférieur à 25 millions de dollars et ne pas être détenue à plus de 25% de son capital par une autre entreprise. |
| Chine | Ni le nombre de salariés ni le chiffre d'affaires ne sont retenus, le critère retenu est la capacité de production des entreprises. |

² Torrès.o, « pour une approche contingente de spécificité PME » revue internationale PME, 1997, 10p

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

| | |
|---------------|---|
| Japon | Les critères de base sont le capital ou le portefeuille de l'investissement et / ou les effectifs. |
| France | A catégorie des PME est constituée des entreprises qui d'une part, occupent moins de 250 personnes et, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total du bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Les entreprises de moins de 5 000 salariés qui ne sont pas des PME sont des ETI. ³ |
| Canada | Une petite ou moyenne entreprise (PME) ne doit généralement pas employer plus de 500 personnes, ne doit pas avoir un actif supérieur à 25 millions de dollar et ne doit pas être détenue à plus de 25 % de son capital par une entreprise de plus grande importance. ⁴ |

Source : réalisé par nous même

En Algérie : Le législateur algérien dans sa définition des PME, a adopté celle de l'union Européenne en 1996. elle est reprise par la loi n 01-18 du 12 décembre 2001, abrogée par la loi n 17 -02 du 10 janvier 2017 portant loi sur l'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise de la PME qui définit la PME algérienne comme étant une entreprise de production de biens et de services :

- **La petite et moyenne entreprise (PME) :** est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA et qui respecte le critère d'indépendance.
- **La très petite entreprise ou micro-entreprise :** est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions DA ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA.

³ « [Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique \[archive\]](#) » (consulté le 12 septembre 2018).

⁴ [Guide la Commission européenne et texte de la recommandation p. 32 \[archive\]](#) », Commission européenne, 2006 (consulté le 23 décembre 2008).

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

- **La petite entreprise** : une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de DA ou dont le total de bilan n'excède pas 100 millions de DA.
- **La moyenne entreprise** : est une entreprise qui emploie de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de DA ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de DA.

Selon cette loi toujours, les personnes employées sont le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année.

Tableau N°03 : Définition des PME en Algérie

| <i>Critères</i> | <i>Micro</i> | <i>Petite</i> | <i>Moyenne</i> |
|-------------------------------|---|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Critère de l'emploi | 1 - 9 Employés | 10 - 49 Employés | 50 - 250 Employés |
| Critère financier | Chiffre d'affaires annuel < 40 m DZD | Chiffre d'affaires annuel < 400 m DZD | Chiffre d'affaires annuel < 4 m DZD |
| | Bilan de fin d'exercice < 20 m DZD | Bilan de fin d'exercice < 200 m DZD | Bilan de fin d'exercice < 1 m DZD |
| Critère d'indépendance | Les PME ne doivent pas être détenues à plus de 25 % par une autre société | | |

Source : Tiré de la loi sur les PME 17-02 publiée dans le Journal Officiel 2017, n°02.

Autrement dit il n'existe pas de définition unique de la PME, les critères retenus diffèrent selon les textes législatifs ou réglementaires et selon les pays : ce sont globalement celles dont la taille, définie à partir du nombre d'employés, du bilan ou du chiffre d'affaires, ne dépasse pas certaines limites. Elles même se déclinent en macro-entreprises, petites et moyennes.

2. Classification des PME :

Classification les PME selon deux critères sont :

2.1 PME sur la base du Critère endogène à l'entreprise : (qui prend naissance à l'intérieur de l'entreprise)

De cette approche de délimitation du concept PME à la base de critère endogènes à l'entreprise, naissent deux approches : une approche descriptive dite aussi approche quantitative et une approche qualitative.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Toutes différentes dans la manière de traiter l'entreprise, les approches respectivement dénommées approche quantitative et approche qualitative ; sont parallèles aux néoclassiques de la firme. En fait, certes elles sont distinctes mais pas très loin d'être complémentaires.

2.1.1 L'approche quantitative :

L'approche quantitative dite aussi descriptive, ne tient compte que des éléments les plus apparents de l'entreprise, elle se base sur un ensemble de critères qui, dans leur ensemble mesurable et quantifiable à savoir :

1- Le nombre d'effectif employé.

2-Le Chiffre d'affaires.

3- Le montant du capital social engagé.

- **Le nombre d'effectifs employés :** La prise en considération de ce critère permet la distinction entre trois catégories d'entreprises⁵, il s'agit :

- Des « toutes petites entreprises », qui sont toutes des unités employant moins de dix (10) salariés.

- Des entreprises dont le nombre de travailleurs varie entre dix (10) et quarante-neuf (49) employés et qui sont identifiées par « petites entreprises ».

- Celles employant de cinquante (50) deux cent cinquante (250) employés, ces entreprises sont considérées comme de « moyennes entreprises ».

- Bien que ce nombre d'effectif employé présente un intérêt certain, sa généralisation ne peut pas dépasser le cadre d'un secteur. En effet, passant d'un secteur à un autre, et tenant le même nombre d'effectifs, une entreprise peut être vue dans un secteur comme étant « grande », mais dans un autre comme étant « Petite ». Rien n'empêche que le nombre d'effectifs employés reste le critère le plus couramment utilisé.

- **Le chiffre d'affaires :**

« Tout comme le nombre d'effectifs employés, et correspondant au total des ventes, le chiffre d'affaires reflétant l'importance économique relative d'une entreprise »⁶ est pris en

⁵ Pierre –AJ, « Les PME bilan et perspectives », édition Economica, Paris, France, 1997, p. 6

⁶opcit.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

considération pour une définition plus appropriée et plus significative de la PME. Selon la Small Business Administration, est considérée comme PME, toute entreprise ne dépassant pas certaines limites de chiffre d'affaires qui peuvent varier suivant le sous-secteur à l'intérieur du groupe sectoriel tel que le commerce de gros, le commerce de détail, la construction, la manufacture, le transport, l'extraction, l'agriculture et les services. Robert Wtterwulghe soutient l'idée de l'insuffisance de ce critère car ce dernier au désavantage d'être soumis aux fluctuations monétaires (inflation).⁷

- **Autres critères :**

Il est à noter qu'il y a d'autres critères quantitatifs qui visent la délimitation de la PME, parmi ces derniers nous trouverons soit à titre unique, soit combinés entre eux, tels que ; le profil brut, la valeur ajoutée, le profit net unitaire, le capital social, le patrimoine net, la part de marché ⁸

2.1.2 L'approche qualitative de la PME :

Ce critère met l'accent à un degré plus ou moins élevé sur les éléments distinctifs d'une entreprise de petite ou moyenne dimension, et use des critères plus ou moins différenciés à savoir :

1. La dimension humaine et la qualité de la gestion de l'entreprise
2. Les stratégies et les objectifs de la direction.
3. Autres tels que : le manque de position de force sur le marché, les difficultés d'obtenir des crédits, l'impossibilité de recourir aux marchés financiers et une intégration relativement forte à la collectivité locale à laquelle appartiennent les Propriétaires et les directeurs, ainsi qu'une dépendance plus ou moins grande des sources d'approvisionnements du voisinage.

2.2 PME sur la base de Critères exogènes à l'entreprise : (qui prennent naissance à l'extérieur de l'entreprise)

⁷ Wtterwulghe.R, « La PME une entreprise humaine », éd, De Boeck, Paris, France., 1998, p.26

⁸ Pierre.J, « Les PME bilan et perspectives », édition Economica, Paris, France, 1997, p.25

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Autres que les critères dits internes à l'entreprise, d'autres critères qualifiés d'exogènes à cette dernière, permettent une classification des PME en catégories plus ou moins homogènes (qui sont de même nature) se sont⁹ :

1-Le caractère juridique de l'entreprise ;

2-Le type d'activité

3-La qualité du secteur d'activité.

2.2.1 Classification en fonction du caractère juridique : Les formes revêtues par les entreprises classées suivant le caractère juridique sont diverses et variées. On distingue les entreprises privées, des entreprises publiques et des entreprises coopératives.

- **Les entreprises privées :**

Ce sont des entreprises dont le capital est détenu par des personnes privées. Cette typologie permet la distinction suivante :

1- L'entreprise individuelle : Sa consommation est facile, elle présente toutes des risques importants dans la mesure où il n'y a pas de séparation entre les biens de l'entreprise et ceux du propriétaire.

2- La société au Nom Collectif (S.N.C) : Elle est composée d'un groupe d'associés ; tous responsables indéfiniment du passif social, c'est-à-dire, qu'ils sont tenus de régler les dettes de la société à ses créanciers sur leur propre patrimoine, indépendamment démontant de leurs apports.

3- La société à Responsabilité limitée (SARL) : Ce type de société comporte au minimum deux associés et au maximum cinquante, et comme pour les associés de la société anonyme, les associés d'une SARL sont responsables à concurrence de leurs rapports, c'est-à-dire si l'un des associés est frappé d'une incapacité ou a subi un faîte cela n'entraîne pas la disparition de ce type d'entreprise.

4-L'entreprise Unipersonnelle à Responsabilité limité (EURL) : C'est une variante particulière de la société à responsabilité limitée. Elle est constituée d'une seule personne

⁹ZORELI.M, « Compétitivité des PME, PMI et développement territorialisé » : cas de la commune de Tizi-Ouzou, Mémoire de Magister, département science économie, Université Mouloud Mammeri, Tizi -Ouzou, Algérie,2006, p.10.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

physique ou morale et permet à l'entrepreneur individuel de ne pas engager la totalité de son patrimoine personnel¹⁰.

Tableau N°04 : PME privé par secteur d'activité (Année 2022)

| | <i>Secteurs d'Activité</i> | <i>Nombre</i> | <i>Part en (%)</i> |
|----------------------|--|------------------|--------------------|
| I | Agriculture | 8 322 | 0,61 |
| II | Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés | 3369 | 0,25 |
| III | BTPH | 204438 | 15,04 |
| IV | Industries manufacturières | 115 921 | 8,53 |
| V | Services y compris les professions libérales | 703 445 | 51,74 |
| VI | Artisanat | 324085 | 23,84 |
| Total Général | | 1 359 580 | 100,00 |

Source : bulletin statistique en avril 2023

Le nombre total des PME privées à fin 2022 est de 1 359 580. Les PME privées se concentrent au niveau du secteur des services (le transport en particulier), l'Artisanat et le BTPH (le bâtiment en particulier).

- **Les entreprises publiques :**

Les entreprises publiques sont celles où tout ou partie du capital et du pouvoir de décision appartiennent à une collectivité publique (Etat, collectivité locale).

Ces entreprises opérant dans des activités productives marchandes et dont le nombre tend aujourd'hui à se réduire avec la mise en œuvre de programmes de privatisation, ont des objectifs variés en fonction de leur situation. On distingue quatre types d'entreprises publiques à savoir¹¹

1-Les Régies : n'ayant pas de personnalité morale, elles sont gérées par des fonctionnaires.

2-Les établissements publics : Ils ont une personnalité morale et un budget autonome.

Dirigés par un conseil d'administration et d'un directeur général, ces dits établissements publics peuvent être des hôpitaux, universités, écoles, (établissements à caractère administratifs) et peuvent avoir un caractère industriel ou commercial.

¹⁰ Jean-Pierre.L, « Economie d'entreprise », édition Duodi, Paris, France, 1991, p.33.

¹¹Lekhe.K, Korichi.Y, Gaboussa.A, « Les PME en Algérie ; état des lieux, contraintes et perspectives », Journal de la performance des institutions Algériennes n°4, 2013, pp.38-39.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

3- Les sociétés Nationales : Elles sont apparues à la suite des nationalisations d'entreprises privées, elles s'apparentent à des sociétés anonymes avec un seul actionnaire ; l'Etat, dirigées par un conseil d'administration regroupant les représentants de l'Etat, des usagers et des consommateurs et un PDG nommé par l'état, parmi les membres du conseil d'administration.

Tableau N°05 : PME publique par secteurs d'activité et par tranche d'effectif

| Secteurs d'activités | 1 à 9 salariés | | 10 à 49 salariés | | 50 à 249 salariés | | Nombre | | | |
|----------------------|----------------|-----------|------------------|-------------|-------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Nombre | Effectifs | Nombre | Effectifs | Nombre | Effectifs | global de PME | % | Effectifs | % |
| Industrie | 3 | 14 | 14 | 398 | 54 | 7084 | 71 | 31,84 | 7496 | 38,23 |
| Services | 0 | 0 | 10 | 284 | 44 | 5585 | 54 | 24,22 | 5869 | 29,93 |
| Agriculture | 14 | 72 | 48 | 1300 | 20 | 2206 | 82 | 36,77 | 3578 | 18,25 |
| BTPH | 0 | 0 | 0 | 0 | 14 | 2335 | 14 | 6,28 | 2335 | 11,91 |
| Mines et carrières | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 330 | 2 | 0,90 | 330 | 1,68 |
| Total | 17 | 86 | 72 | 1982 | 134 | 17 540 | 223 | 100,00 | 19 608 | 100,00 |

Source : ECOFIE

ECOFIE dans le contexte de la gestion d'actifs, fait référence à ECOFI investissements, une société de gestion d'actifs du groupe crédit coopératif.

Les PME publiques représentent une part minime dans la population globale des PME. Leur nombre est de 223 PME durant l'année 2022 contre 225 durant l'année 2021, soit un recul de 0.89%. Leurs effectifs passent de 20 108 en 2021 à 19 608 salariés en 2022.

- **Les entreprises coopératives :**

Les entreprises coopératives peuvent être définies comme étant des entreprises collectives dont les membres associés à égalité de droits et d'obligations mettent en commun travail et capital, pour satisfaire leurs besoins sans dépendre du marché. Leurs activités se déploient dans de nombreux secteurs tels que la production, l'artisanat, le commerce de détail, les assurances et les BTP.

De ce qui précède on remarque que la classification des PME à base du critère juridique semble être utile, néanmoins, cette distinction se limite au seul critère juridique ce qui rend cette

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

distinction délicate et ce, à cause de l'abstraction faillite des spécificités de chaque unité productive.

2.2.2 Classification de la PME par type d'activité :

A ce niveau de classification, on parle d'une répartition classique et d'une répartition moderne.

- **La répartition classique**

Traditionnellement, on distingue les entreprises par leur type d'activité qu'on peut classer en trois secteurs :

1- Le secteur primaire : Ce secteur regroupe l'ensemble des entreprises agricoles ou celles travaillant dans les domaines de l'extraction ou l'exploitation forestière c'est-à-dire l'ensemble des entreprises ayant comme activité principale l'extraction ou l'exploitation des ressources naturelles.

2-Le secteur secondaire : Il concerne toutes les entreprises dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques, autrement dit, l'ensemble des entreprises dont l'activité de production provient d'une activité de transformation.

3-Le secteur tertiaire : Il recouvre les activités de services, et à son tour, il comprend toutes les entreprises dont la fonction principale consiste à fournir des services à destination des entreprises ou bien des particuliers. Cependant, vu les changements opérés lors de la révolution industrielle du 18 -ème siècle et les progrès réalisés à travers le monde out au long des dernières années, cette distinction n'a plus beaucoup de signification, ce qui a d'ailleurs donné naissance à une nouvelle répartition des activités.

- **Classification en fonction du regroupement moderne des activités :**

Comparativement à la classification précédente, celle-ci fait apparaître de nombreux secteurs d'activité économiques à savoir ; l'énergie, le matériel de transport, BTS, le commerce, le transport et les télécommunications.

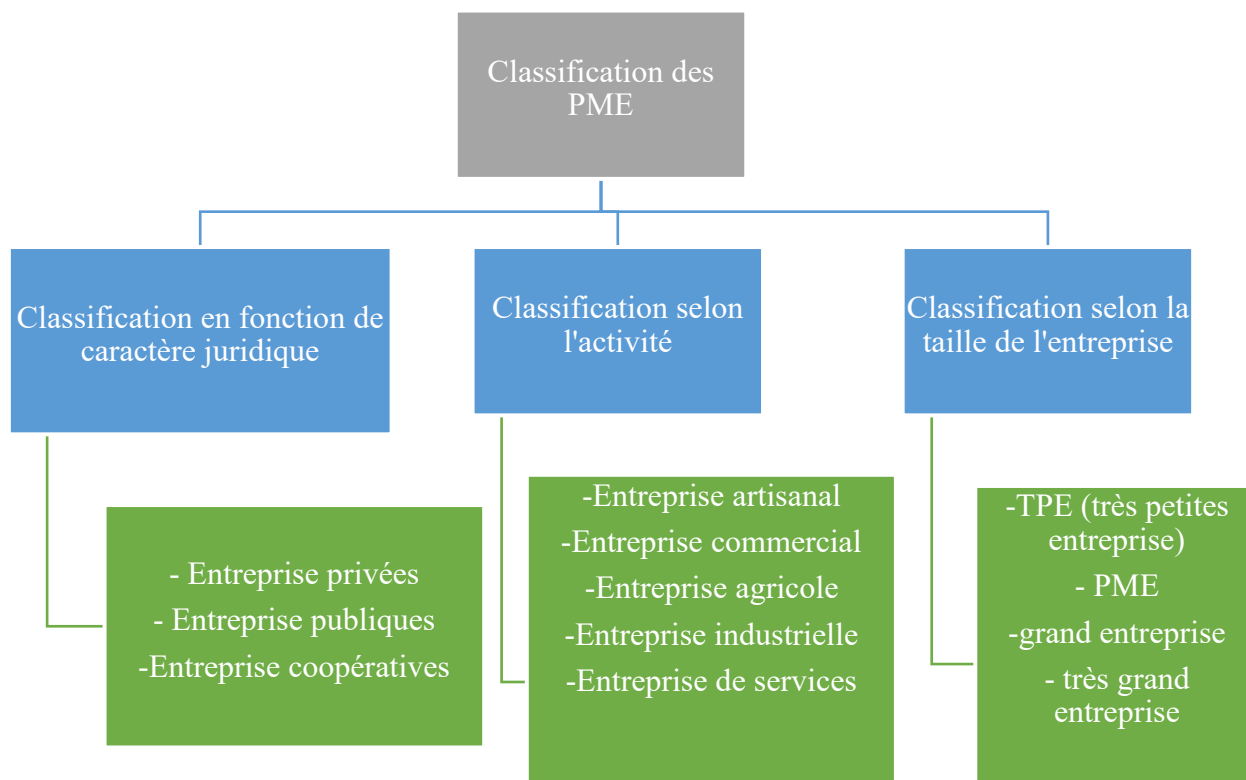
2.2.3 Classification des PME selon la qualité du secteur d'activité :

Une autre classification des entreprises en l'occurrence les PME est possible. Autre que les précédentes, cette classification se base sur la qualité du secteur d'activité. Elle permet la

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

distinction entre ce qu'on appelle le secteur traditionnel caractérisé par la prépondérance du facteur travail, la non modernisation des équipements et l'absence d'innovations technologiques, et le secteur moderne caractérisé à son tour, par l'indépendance des entreprises en l'occurrence les PME /PMI et l'apparition de ce qui est connu sous les PME sous-traitantes ou annexe.

FigureN°01 : Classification des PME¹²



Source : revue Noor des études économiques

3. Caractéristiques de la PME

3.1. Les caractéristiques organisationnelles :

Sur le plan organisationnel, la PME est beaucoup moins complexe que celle des grandes entreprises. En effet, contrairement aux grandes entreprises caractérisées par des structures organisationnelles multiples et complexes à plusieurs niveaux et à avec la mise en place d'un système d'information formel et bien élaboré, les PME possèdent une structure

¹² Debbahi.Y, « revue Noor des études économiques » vol 6 N°10, 2020, p 488.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

organisationnelle souple et simple avec un ou deux niveaux hiérarchiques et un système d'information simplifié et informel.

3.1.1. La structure organisationnelle des PME :

Dictée et imposée par leur taille réduite, la structure des PME est très simple. Elle est généralement caractérisée par un sommet hiérarchique réduit qui se limite à deux niveaux et une centralisation du pouvoir de décision autour d'une unique personne. Néanmoins, plusieurs formes de structures adoptées par ces entreprises sont à distinguer.

- **La Structure simple :** Elle est caractérisée par un sommet stratégique restreint, une courte ligne hiérarchique et l'absence du soutien logistique.

- **La structure mécaniste :** Caractérisée par un sommet stratégique réduit, une ligne hiérarchique courte avec soutien logistique insignifiant et faible et une formalisation progressive du centre opérationnel.

- **La structure d'expertise :** Ce type d'entreprises a un soutien logistique conséquent et un centre opérationnel très important du mode de production du service demandé.

- **La structure par chantier :** Ce type d'entreprise se distingue par un renforcement de la ligne hiérarchique, d'un centre opérationnel mis en place en fonction des chantiers, d'un soutien logistique centralisé et d'un sommet stratégique technico-commercial.

- **La structure par projet :** Elle est adaptée aux projets mis en place au niveau de l'entreprise.

3.1.2. La gestion et la décision au sein des PME :

- La centralisation de la gestion :

Le premier chef d'entreprise est toujours présent dans la prise de décision et il participe dans tous domaines et les niveaux de la gestion. En rapport direct avec chaque membre de cette entreprise, il est souvent l'acteur central, principal et incontournable pour toutes les décisions relatives à l'organisation ou de la gestion de l'entreprise. Cette centralisation de la gestion s'explique par la dimension affective entre le dirigeant de la PME.

- Le processus décisionnel au sein des PME :

Les PME adoptent généralement un processus décisionnel peu formalisé, contrairement aux grandes entreprises qui doivent préparer « des plans » relativement précis et des actions protégées afin que toute organisation puisse s'y référer, les PME échappent généralement à la règle de la planification et plus souvent la décision dans ces entreprises est structurée en trois étapes « **intuition-décision-action** » ce qui fait de la stratégie une question tout à fait simple,

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

rapide et souple. Le système d'information et communication peu organisé dans ce type d'entreprise. En effet, au niveau interne, l'information se rapidement entre la direction et les employés. Quant au niveau externe, les PME ne consacrent pas les moyens considérables pour piloter des études de marchés coûteuses et complexes. Dans ce sens, les petites organisations fonctionnent par dialogue ou par perception directe avec les employées et les clients.

3.2. Une faible spécialisation du travail :

Contrairement aux grandes entreprises qui disposent d'une organisation fonctionnelle garante de la spécialisation, les PME privilégient la polyvalence en effet selon la formule consacrée, on dit que tout le monde fait un peu de tout¹³ ce qui signifie cette déspecialisation conduit souvent, selon M. Marchesnay et Julien. M.P, à laisser un maximum d'initiative aux personnes, la détermination des plans de charge faisant souvent même l'objet d'une véritable négociation avec l'employé¹⁴. Même si cette faiblesse peut être considérée, parfois, comme un handicap pour la PME constitue dans un moment où le changement est rapide, un avantage permettant plus de souplesse.

3.3. Une stratégie intuitive ou peu formalisée :

Les objectifs de base à long terme, les plans d'exécution et les raisons des choix restent, le plus souvent, implicites dans « la tête du patron » et ne font que rarement l'objet de communication et d'explication autres que celles nécessitées par l'action immédiate, car le dirigeant est suffisamment proche de ses employés pour leur expliquer tout changement de direction. Alors que les grandes entreprises doivent préparer des plans relativement précis, des actions projetées, pour servir de référence à toute l'organisation.

3.4. Un système d'information interne peu complexe ou peu organisé :

L'information circule de manière efficace même si elle revêt un caractère informel, elle est souvent partielle, et échangée dans l'action, par contacts directs ou par dialogue, par contre les grandes entreprises doivent mettre en œuvre un mécanisme formel et écrit qui permet de transmettre l'information dans le contrôle.¹⁵

¹³ Koukou Dokou.G. A, Baudour.M, Roge.M, « *accompagnement managérial et industrie de la PME* », 2000 harmattan, paris, p 02.

¹⁴ Marchesnay.M, julien.M. P, « *la petite entreprise* », 1998, Vuibert gestion, paris, p 57.

¹⁵ Mémoire de Magister en sciences économiques (option Economie Publique Locale et Gestion des Collectivités Locales), « *les pme-pmi comme acteur de développement local : cas de la wilaya de tizi Ouzou* », par GANI Messa, UMMTO, 2010, p 55.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

3.5. Un système d'information externe simple :

Pas d'étude marketing, mais des rencontres et discussion directe du dirigeant avec ses clients afin de connaître leurs goûts, leurs besoins, des échanges avec ses pairs, alors que pour parvenir à ces buts, la grande entreprise doit entreprendre des études de marché complexes et coûteuses.

3.6. La centralisation de la gestion :

La spécificité psychosociologique de la PME mentionne le rôle dominant de l'entrepreneur et la personnalisation de la gestion en la personne du propriétaire-dirigeant.

4. Contribution de la PME à L'économie Nationale :

Dans le monde entier, le secteur de la PME a connu une croissance rapide au fil des années et contribue à près de 40 % de la production industrielle totale. Ce secteur occupe une place importante dans la génération de revenus pour les pays parce que le taux de croissance dans ce secteur a toujours été plus élevé que la moyenne des taux de croissance industrielle Bruyat et Julien, (2001) ; Raja et Kumar (2008) ajoutent que les PME de l'Inde sont considérées comme l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie. D'après Dickinson (2008), tout en s'appuyant sur les données de la SME Bank (2005), les PME sont considérées comme des moteurs de la croissance tant dans les pays développés que dans les pays en développement parce qu'elles fournissent l'emploi à faible coût et que le coût unitaire des salariés est plus faible aussi bien pour les PME que pour les unités de grande taille.

De plus, les PME aident au développement régional et local. Elles contribuent à la répartition équitable de la richesse et la dispersion régionale des activités économiques. Elles participent de manière significative aux recettes d'exportation en raison de leur faible coût à forte intensité de main-d'œuvre les PME ont un impact positif sur la balance commerciale car elles utilisent généralement les matières premières locales. Elles aident à créer une culture entrepreneuriale en réunissant les compétences et les capitaux au moyen de prêts et de différents régimes de valorisation des compétences. Enfin, elles donnent la capacité de résistance à des bouleversements économiques et conservent un délai raisonnable de taux de croissance.

En corollaire, la Banque mondiale (2002-2004) donne trois arguments principaux soutenant l'idée que les PME peuvent fonctionner comme le moteur de la croissance dans les PVD. De prime abord, les PME consolident la concurrence et l'entrepreneuriat et, par conséquent, ont des avantages externes sur l'efficacité de L'économie, et ce par l'innovation

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

et la croissance de la productivité. (degos, 1998) (Grégoire.C, Février 2009) aucune source spécifiée dans le document actif. Ainsi, les PME sont généralement plus productives que les grandes entreprises. Par conséquent, le marché financier et d'autres défaillances institutionnelles et les aspects environnementaux macroéconomiques non favorables empêchent le développement des PME.

En plus, toujours selon cette dernière source, la Banque mondiale estime que les PME peuvent stimuler la croissance économique et le développement dans ces pays. Les avantages du secteur de la PME dans la croissance nationale sont prouvés dans l'étude de Habaradas (2008). Son étude a été faite sur les pays ex-Socialistes de l'Europe de l'Est. Elle illustre la contribution de la PME dans le produit intérieur brut (PIB) et la participation à l'emploi pour les pays en transition.

Fening (2008) et Mashhadi et al. (2012) soutiennent que les PME jouent des rôles multiples dans les PVD en termes de création d'emplois, de génération de revenus et d'assurance d'une répartition équitable des ressources limitées.

Toutefois, la PME algérienne vivait quasiment les mêmes conditions que la PME dans les PVD, mais en tenant compte des facteurs historiques, le secteur privé de la PME en Algérie est très naissant. Ce secteur s'est écloso principalement dans la période des années 2000. De ce fait, le secteur de la PME en Algérie est très jeune et en état pleine de mutation quantitative et qualitative, sa contribution reste à discuter à titre illustratif on cite :

4.1 Evolution des PME en Algérie :

Les statistiques du dernier bulletin de l'information de la PME délivrée par le ministère de l'industrie montrent que le secteur de la PME en Algérie est en plein essor. En effet, la population totale de PME privées durant l'année 2022, est de 1 359 803 PME, et qui est supérieure au nombre total de la PME des années précédentes. Le tableau suivant permet de chiffrer l'évolution de cette entité durant l'année de l'étude 2023.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Tableau N°06 : mouvement constaté aux PME au 31/12/2022

| | |
|--|-------------------------------------|
| PME Créés | 80 531 |
| Cessations d'activités (PME privées) | 19 179 |
| PMI | 115 992 |
| | 8,53 |
| PME Publique (EPE) | 233 |
| Densité des PME (nombre PME Tous statuts juridique confondus Pour 1000 Habitants) | 30 |
| | Personnes morales privées 17 |
| Emplois (agents) | 3 307821 |

Source : bulletin d'information statistiques des PME 2023

A la fin de l'année 2022, la population globale de cette catégorie d'entreprises s'élève à 1 359 803 entités, avec un effectif global de 3 307 821 agents, tous statuts confondus. Près de 99,9% de cet ensemble d'entités sont constituées d'entreprises privées et 56% de personnes morales qui activent principalement dans les services et le BTPH, alors que seulement 8,53% des PME sont à caractère industriel. La micro-entreprise qui représente 98% du total des PME, offre plus d'aptitude à l'adaptation aux mutations de la demande et l'évolution des technologies. En une année, il a été enregistré, un total de 80.531 nouvelles entités créées de plus que la population de l'année précédente, l'accélération des créations d'entreprises a atteint un taux de croissance annuel de l'ordre de 5,71 %. Ce nombre important de création de PME est le fruit d'une politique de l'Etat, se traduisant par la mise en place d'un ensemble de réformes et mesures importantes pour soutenir le développement de la PME en Algérie. Par ailleurs, la densité des PME est à l'ordre de 30 entreprises pour 1000 habitants, ce ratio national diminue à 17 / 1000 habitants pour les PME privées de type « personnes morales » et présente un écart important entre le Nord, les Hauts plateaux et le Sud, respectivement de 19, 13 et 15 PME privées.

4.2 La Création D'emplois :

On constate dans les dernières années une tendance à la baisse dans l'évolution du taux de chômage, et cela est justifié d'une grande partie à la contribution efficace du secteur PME à créer de l'emploi, notamment par l'intervention participative du secteur privé et l'artisanat. En

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

effet, l'effectif global des PME, est de 2.655.470 agents, dont 23.452 uniquement appartient aux PME publiques, c'est-à-dire que les PME publiques ne contribuent qu'au 0.88% (MIM, 2018).

4.3 Distribution Des Revenus :

La valeur ajoutée créée par chaque PME/PMI recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations. La valeur ajoutée servira à :

- Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financiers (il s'agit alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts)
- Contribuer au fonctionnement des administrations en particulier en versant des impôts.

Alors, l'entreprise quelle que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays. Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise. De plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles.

Globalement, Définir la PME est complexe, avec des critères variés selon les pays (taille, finance). L'Algérie a sa propre classification (micro, petite, moyenne entreprise). Les PME ont des caractéristiques spécifiques comme une gestion centralisée et une forte adaptabilité. Elles sont essentielles pour l'emploi et le développement économique local et national. Malgré sa jeunesse, le secteur des PME algérien est en pleine évolution.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Section 02 : Généralité sur crédit d'investissement

Dans cette section, nous allons établir les fondements du crédit d'investissement, en définissant sa nature et ses caractéristiques essentielles. Nous explorerons également les différentes formes sous lesquelles il se présente pour répondre aux besoins variés des entreprises.

1. Définition de crédit d'investissement :

Le crédit d'investissement est un type de prêt accordé aux entreprises ou aux particuliers pour financer l'acquisition de biens d'équipement, de matériels, ou d'immobilisations durables. Ce type de crédit est généralement utilisé pour soutenir les investissements à long terme dans des actifs productifs, comme des machines, des véhicules, des immeubles, ou des logiciels, qui sont essentiels à l'activité de l'entreprise. Les caractéristiques principales du crédit d'investissement incluent :

- **Durée** : Le crédit d'investissement a souvent une durée plus longue que les crédits classiques, pouvant aller de plusieurs années à une décennie ou plus, selon la nature de l'investissement.
- **Montant** : Les montants empruntés sont souvent plus élevés, car ils sont destinés à des acquisitions coûteuses.
- **Taux d'intérêt** : Le taux d'intérêt peut être fixe ou variable, et est souvent négocié en fonction du profil de risque de l'entreprise et de la durée du crédit.
- **Remboursement** : Le remboursement se fait généralement par des échéances périodiques (mensuelles, trimestrielles, etc.), et peut être assorti de périodes de grâce où seuls les intérêts sont payés.
- **Garantie** : Le bien financé sert souvent de garantie pour le prêt, mais d'autres types de garanties peuvent être exigés.

Le crédit d'investissement est un outil financier clé pour les entreprises cherchant à se développer ou à moderniser leurs équipements sans mobiliser immédiatement des fonds propres importants.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

2. Les caractéristiques du crédit d'investissement :

Le crédit d'investissement est une ligne de crédit à durée indéterminée à destination des professionnels - escompte, caution, facilité de caisse, crédit à court terme.... C'est un financement d'entreprise - société de grande taille ou de petite taille PME-PMI-en délivrance auprès des banques de dépôt.

Le taux d'intérêt octroyé aux entreprises est souvent élevé pour les lignes de crédit à durée non déterminée et les prêts de trésorerie à court terme au regard des risques pris par les banquiers et leur volonté de réaliser des marges commerciales sur cette typologie de clientèle.

Exemple : Le taux des crédits professionnels est, en moyenne, plus élevé que celui accordé aux particuliers pour des raisons de risque pris. C'est une moyenne globale car pour une multinationale en bonne forme financière, cette situation n'est pas avérée : le taux moyen d'intérêt obtenu et négocié sera toujours plus faible que celui obtenu par un particulier ou une petite entreprise.

3. Les types de crédits d'investissement :

Une nouvelle entreprise ou encore si elle existe déjà, peut éprouver le besoin de financer des immobilisations en vue d'une création, d'un renouvellement ou d'une extension.

Elle sollicite dans ce cas un crédit d'investissement. Les crédits d'investissement sont des crédits destinés à financer la partie haute du bilan. Ils sont remboursés et assurés essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise. La durée d'un crédit d'investissement à moyen terme est de deux à sept ans. Au-delà commence le crédit d'investissement à long terme, crédit qui ne dépasse que rarement vingt ans.

Ce type de crédit revêt diverses formes qui sont en fonction des besoins exprimés et de leur échelonnement dans le temps. C'est pourquoi ; les crédits d'investissement se substituent en crédit à moyen terme et long terme. Il existe une autre forme de crédit permettant à l'entreprise d'acquérir des investissements, c'est le crédit-bail ou leasing.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

3.1. Les crédits à moyen terme (CMT) ¹⁶ :

Les crédits à moyen terme d'investissement s'inscrivent dans la fourchette de deux (2) à sept (7) ans. Ils sont essentiellement accordés pour l'acquisition de biens d'équipement léger c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits.

Les CMT peuvent être réescomptables, mobilisables ou non mobilisables.

3.1.1. Les CMT réescomptables :

Ce crédit est caractérisé par la souscription de l'investisseur d'un billet à ordre qui va servir à reconstituer les fonds engagés par la banque, en procédant à son réescompte auprès de la banque d'Algérie, et soulager ainsi sa trésorerie.

3.1.2. Les CMT mobilisables :

La mobilisation d'un crédit, c'est la possibilité pour la banque qui l'accorde de se financer auprès de la banque centrale qui lui accorde un découvert, ce procédé de financement donne lieu à une émission monétaire.

3.1.3. Les CMT non mobilisables :

Ce sont des crédits à moyen terme ordinaire, distribués par la banque sous l'appui de la banque d'Algérie. Ils sont plus simples mais plus coûteux que le crédit à moyen terme mobilisable, car ils impliquent pour la banque des prises de garantie. ¹⁷

3.2. Le crédit à long terme :

Ce crédit est destiné à financer des immobilisations lourdes des PME, notamment des constructions comme : bâtiment, isolation, terrain ... la durée de vie entre 7 à 15 ans.

La distribution de ce crédit se fait généralement sous forme de prêts mis intégralement à la disposition des emprunteurs par des établissements spécialisés tel que : les banques d'affaires, les banque de dépôts, les banques commerciales.

¹⁶ Bouyakoub.F « l'entreprise le financement bancaire », Edition casbah, Alger, 2001.p252-254.Chapitre II Les crédits d'investissement

¹⁷ Mémoire boukrous. D, « circuit de petites et moyennes entreprises en Algérie », université d'Oran

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

En Algérie, les crédits à long terme n'étaient jamais octroyés aux PME du secteur privé, mais avec la loi 82-11 du 21 août 1982 relative à l'investissement économique privé, ce financement est devenu possible.

Les crédits à long terme doivent être assortis de garanties réelles ou personnelles. En pratique, ces garanties sont souvent représentées par l'hypothèque des biens financiers.¹⁸

3.3. Le crédit-bail « leasing » :

Avec toutes les différentes appellations de cette formule qui existe, « leasing » en anglais, « le crédit-bail » en français ou même « El Ijara » en arabe, est une forme de crédit à long terme.

PIERRE CONSO le définit comme étant « une opération de financement. Elle permet en effet à l'entreprise l'utilisation du bien de son choix sans avoir à rassembler les capitaux nécessaires à son acquisition, mais moyennant l'acquittement d'un loyer ».¹⁹

En Algérie, Le crédit-bail est évoqué pour la première fois dans la loi 90-10 du 14 avril 1990, il est assimilé à des opérations de crédit.

Cependant, durant des années, le leasing a été relégué au second degré, l'absence d'une culture de leasing en Algérie a considérablement compliqué la tâche des établissements qui offraient ce produit, dans la mesure où les opérateurs continuaient à constater les biens en tant qu'investissement et à les amortir. Durant la dernière décennie, d'innombrables difficultés ont été constatées par les banques qui pratiquaient cette formule.²⁰

A cet effet, algérien saoudo leasing « ASL » et « EL BARAKA » sont les premiers qui ont inauguré timidement le marché algérien. Néanmoins, dès le début des années 2000, plusieurs établissements financiers et banques privées se sont lancés dans cette activité.

Actuellement, jusqu'à 2011, le marché algérien du leasing est partagé entre cinq banques privées étrangères et une banque publique.²¹

- AL BARAKA BANK.
- La société générale.

¹⁸ DESCLOS.D, « instruments de crédit des PME », édition économisa, 1999, p.65

¹⁹ PIERRE.C, « la gestion financière de l'entreprise » ED Dunod, page402.

²⁰ HIDEUR.N, « le leasing en Algérie » premières assise nationale de crédit-bail, panel I : regards croisés sur le crédit-bail, organisé par l'association professionnelle des sociétés de financement, 14 mai 2002

²¹ Rapport d'activité D'AL BARAKA banque, 2011, p6. Chapitre II Les crédits d'investissement

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

- Natixis banque populaire d'Algérie.
- BNP Paribas El Djazair.
- Banco Esprito Santo.

Ainsi que sept établissements financiers, à savoir :

- Maghreb leasing Algérien (MLA).
- CTELEM algérien.
- La société financière d'investissement, de pratique et de placement (SOFINANCE).
- La société de Refinancement hypothécaire (SRH).
- La société leasing Algérie.

Les opérations de crédit-bail peuvent donc porter soit sur des biens d'équipement mobiliers, soit sur des biens immobiliers.

➤ **Le crédit-bail mobilier** ²² :

L'opération de crédit-bail mobilier permet la combinaison de deux contrats :

- D'une part, un contrat de vente conclut par l'établissement de crédit-bail avec le fournisseur.
- d'autre part, un contrat de crédit-bail proprement dit, conclut par le même établissement avec son client utilisateur du bien.

Partie prenant aux deux contrats, l'établissement de crédit-bail joue un rôle de charnier. Son client dispose d'une relation contractuelle avec le fournisseur du bien.

Il suffit au client de choisir son matériel, puis s'adresser à l'établissement du crédit-bail auquel il demande de l'acheter ou de le lui louer.

➤ **Le crédit-bail immobilier** :

Il porte sur des biens immobiliers, généralement à usage commercial (bureau, magasin, entrepôt...) ces locaux sont achetés ou construits à la demande du locataire par la société de crédit-bail. Ensuite les biens en question sont loués dans le cadre d'un crédit-bail immobilier.

²² CALVET.H, « établissement de crédit, édition paris économisa », 1992 Chapitre II Les crédits d'investissement

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Le contrat de location d'un bien immobilier comporte une promesse de vente à un prix préalablement établi.

Il est à préciser que le contrat est à l'origine d'une durée de 15 ans.

3.3.1. Avantages et inconvénients du crédit-bail :

A- Les avantages du crédit-bail :

Le crédit-bail est une opération qui ne modifie pas la structure de l'endettement de l'entreprise mais seulement le montant de ses engagements.

Il peut servir à maintenir l'indépendance financière de la firme, tout en lui assurant des moyens nécessaires à son développement.²³

C'est un moyen de financement accessible par tous types d'entreprises qu'elles soient petites ou grandes.

B- Les inconvénients du crédit-bail :

Le coût du crédit-bail constitue un inconvénient majeur du fait qu'il est relativement élevé et comprend toujours une commission de gestion de l'établissement financier et une prime de risque.

C'est un moyen commode de repousser les limites de la contrainte financière.

Le crédit d'investissement aide les entreprises à acheter des biens durables (machines, bâtiments) avec des prêts à long terme. Il comprend des options à moyen et long terme, ainsi que le leasing. Ce financement est crucial pour la croissance et la modernisation. Il permet d'acquérir des actifs coûteux sans un investissement initial massif.

²³ PIERRE Conso « la gestion financière de l'entreprise », ED Duond, p407

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

Section 03 : Notion de base sur la banque.

La banque gère l'argent, prête et facilite les paiements. En Algérie, la Banque d'Algérie est cruciale pour la monnaie et la supervision. Il existe des banques publiques, privées et coopératives. Cette section établit ces bases, examine le rôle de la Banque d'Algérie, classe les banques et présente les principales institutions algériennes.

1. Définition de la banque :

Une banque est une entreprise qui gère l'argent des autres. Elle joue un rôle d'intermédiaire entre les personnes qui souhaitent épargner leur argent et celles qui ont besoin de financements. Les principales fonctions d'une banque incluent la collecte de dépôts, l'octroi de prêts, la gestion des moyens de paiement, et la fourniture de divers services financiers tels que la gestion de patrimoine, l'assurance et les opérations de change²⁴.

1.1. Définition économique :

La banque est une entreprise qui reçoit les fonds du publiques, sous forme de dépôts ou d'épargne, elle réemploie l'argent des déposants en distribuant des crédits et en effectuant diverses opérations financières. Elle gère et met à la distribuant de ses clients des moyens de paiement (chèque, carte bancaire, virement...). Elle joue le rôle d'intermédiaire sur les marchés financiers, entre les émetteurs d'actions et d'obligations (entreprise, Etat, collectivités locales) et les investisseurs (épargnants, fonds communs de placement, caisses de retraite, compagnies d'assurances), elle crée de la monnaie par les crédits qu'elle octroie, et en achetant ceux que s'accordent entre eux les agents non financiers (traites, effets de commerce...) ²⁵. L'activité des banques consiste donc dans la collecte et la gestion de ressources (dépôts ...), l'octroi de crédits et la création de monnaie scriptural.

La banque a un statut juridique et une organisation qui produit de nombreux services destinés à sa clientèle. Elle effectue des opérations financières sur le marché bancaire, elle reçoit d'abord le dépôt de ses clients, elle octroi des crédits et elle tire un revenu bien sûr de ces activités.

²⁴ Le journal de la finance

²⁵ Bezbakh.P et Gerardi.S, « Dictionnaire de l'économie », Edition Larousse 2011, P117-118

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

1.2. Définition juridique :

Dans une définition plus juridique, les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de progression habituelle et principalement des opérations de la banque telle que définie par la loi et qui sont soumises aux dispositions législatives et réglementaire correspondants²⁶

2. Rôles et Missions de la Banque d'Algérie :

2.1. Stabilité monétaire :

La Banque d'Algérie a pour mission de veiller à la stabilité des prix en tant qu'objectif de la politique monétaire. Elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés, la distribution du crédit, de réguler la liquidité, de veiller à la bonne gestion des engagements financiers à l'égard de l'étranger, de réguler le marché des changes et de s'assurer de la sécurité et de la solidité du système bancaire.

2.2. Systèmes de paiement :

La Banque d'Algérie surveille et veille au bon fonctionnement, à l'efficacité et à la sécurité des systèmes de paiement. Les règles applicables aux systèmes de paiement sont édictées par voie de règlements du Conseil de la Monnaie et du Crédit.

2.3. Organisation du marché des changes :

La Banque d'Algérie organise le marché des changes dans le cadre de la politique de change arrêtée par le Conseil de la Monnaie et du Crédit, dans le respect des engagements internationaux souscrits par l'Algérie.

2.4. Emission de la Monnaie :

L'État délègue à titre exclusif à la Banque d'Algérie, le privilège d'émettre la monnaie fiduciaire à savoir les billets de banque et pièces de monnaie. La Banque d'Algérie détermine les signes reconnaissables d'un billet ou d'une pièce et fixe les modalités de contrôle de leur fabrication et de leur destruction.

2.5. Supervision bancaire :

La Banque d'Algérie établit les conditions générales dans lesquelles les banques et les établissements financiers algériens et étrangers, peuvent être autorisés à se constituer en Algérie

²⁶Article 110 à 113 de la loi n°90-10 du 14 avril 1990 Relative à la monnaie et au crédit.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

et à y opérer. Elle établit les conditions dans lesquelles cette autorisation peut être modifiée ou retirée.

La Banque d'Algérie détermine également, toutes les normes que chaque banque doit respecter en permanence.

3. Typologie des banques :

On recense plusieurs formes d'organisation des banques : les banques publiques, les banques coopératives et les banques commerciales.

3.1. La banque publique :

Il s'agit de sociétés bancaires détenues par l'état ou par des organismes publics ; exemple la BNA, la BEA ...

Elle se distingue de la banque commerciale pour son type d'actionnariat, mais souvent aussi par certaines missions qui lui sont confiées par le pouvoirs publics.

3.2. La banque commerciale ou banque privée :

Société constituée d'un capital détenu par des actionnaire extérieure a leur clientèle, la banque commerciale a pour but réaliser des bénéfices commerciaux e peut être coté en bourse, elle collecte de l'argent par le dépôt et le marché monétaire et le redistribuer sous formes de liquidité ou de crédits.

Elle propose différent produits financières telle que les crédits, les placement et l'épargne ainsi que les assurance (vie, automobile, habitation). Nous citons on exemple de banque commercial la Société Générale, la Housing Banque ...

3.3. La banque coopérative :

Il s'agit de la banque dont la propriété est collective et dans laquelle le pouvoir est démocratique. Les dirigeants d'une banque coopérative sont élus par les sociétaires avec le principe d'élection "une personne, une voix" et les décisions sont prises en assemblée générale.

La banque coopérative se caractérise par une gestion très décentralisée et locale et a pour atout de mieux connaitre et de la responsabilité sociale comme la lutte pour l'emploi et contre l'exclusion social. Nous citons en exemple de banque coopérative de la Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP), la Banque de Développement Local (BDL)....

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

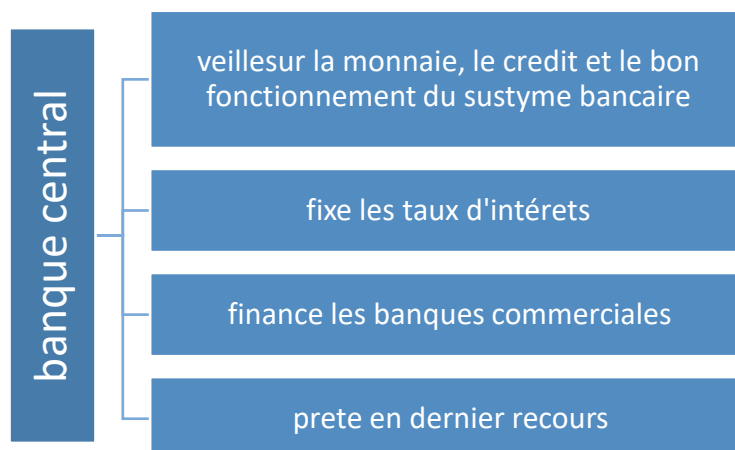
3.4. La banque centrale :

La banque centrale d'un pays est une institution chargée par l'état de décider d'appliquer la politique monétaire. Elle joue tout ou partie des trois rôles suivants :

- Assurer l'émission de la monnaie fiduciaire et contribuer ainsi à fixer les taux d'intérêt
- Superviser le fonctionnement des marchés financiers, assurer le respect des réglementations du risque (ratio de solvabilité) des institutions financières, (en particulier des banques de dépôts)
- Jouer le rôle de prêteur en dernier ressort en cas de crise systématique.

Les banques centrales n'ont pas de rôles strictement identiques ou la même organisation dans tous les pays, elles peuvent notamment partager leur pouvoir avec d'autres institutions.

Figure N° 02 : les fonctions de la banque centrale



Source : réaliser par nous même

4. Les principales institutions bancaires algériennes :

Dès l'indépendance, l'Algérie se dote des instruments juridiques et institutionnels nécessaire à l'établissement de sa souveraineté nationale. Un trésor public a été mise en place en aout 1962 ensuite, la création d'un institut d'émission qui porte le nom de la banque central d'Algérie et d'une nouvelle unité monétaire national en 10 avril 1964 qui est le dinar algérien « DA ». Nous résumons dans cette section les principales banques créent depuis l'indépendance à ce jour.

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

4.1. La caisse algérienne de développement « CAD » :

Créer en mai 1963 et prenant la suite de la caisse d'équipement et de développement de l'Algérie qui est créer en 1959 « CEDA », elle est dotée de très larges prérogatives quelle n'exercera que très peu, notamment en sa qualité des banques d'affaires elle prendra en 1971, dans le cadre de réformes financière qui sera engagée à cette année, la dénomination de banque algérienne de développement « BAD » avec des attributions plus précises en matière de financement à long terme.

4.2. La caisse nationale d'épargne et de prévoyance « CNEP » :

Créer le 10 aout 1964 sous forme d'établissement public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, est chargée de la collecte sur livrets de l'épargne des particuliers et du financement de leurs besoins en biens durable essentiellement le logement la CNEP intervient pour :

- La mobilisation de l'épargne et son investissement.
- La gestion des fonds spéciaux des collectivités locales.

La mise en œuvre d'une stratégie de relance des actions de collecte des ressources²⁷

4.3. Banque nationale d'Algérie « BNA » :

La BNA a été créer le 16 juin 1966 par l'ordonnance N°66-178, la BNA est chargée du financement et du soutien au secteur public et social, son rôle et d'assurer le financement des entreprises public et contrôler la gestion et accorder des crédits à court terme, public et privé. Le crédit populaire d'Algérie « CPA » Créé le 29 décembre 1966, par l'ordonnance N°66-366, le CPA est chargé principalement du financement des petites et moyennes entreprises ainsi que l'artisanat, le secteur du tourisme l'hôtellerie et les professions libérales et octrois des crédits au secteur privé.²⁸

4.4. La banque extérieure d'Algérie BEA La BEA

Créer le 1 octobre 1967 par l'ordonnance N°67-84 sous forme d'une banque de dépôt avec un capital de 24 millions de dinars, dans le but de développer les relations avec les autres pays,

²⁷MEZIANI.DJ, BOUMECHICH.N, « essai d'évaluation de l'activité des banques étrangère en Algérie », Mémoire de Master en science économique, Option : Economie monétaire et bancaire, Université Abderrahmane Mira de Béjaia,2017-2018, p20

²⁸Ordonnance N°66-178 du juin 1966 du journal officiel N°51 dates 14 juin 1966

Chapitre 01 : fondements théoriques des PME et crédit d'investissement, la banque

les banques spécialisées dans le financement des activités de deux secteurs : le secteur agricole « BNA » et les entreprises de bâtiment et travaux public « CPA ».²⁹

4.5. La banque de l'agriculteur et du développement rural « BADR »

La BADR a été créée le 13 mars 1982, est une institution financière nationale créée à partir du décret N°82-106,³⁰ elle a pris en charge certaines activités financées par la BNA comme le financement du secteur agricole.

4.6. La banque de développement local « BDL » :

Créée le 30 avril 1985,³¹ la BDL a repris une partie des activités du CPA. La BDL, en plus de financement des collectivités publiques et des entreprises économiques locales, réalise des opérations de prêts sur gage, principalement des prêts sur bijoux en or, ainsi que toutes opérations des banques commerciales. Cette restructuration qui a donné naissance à ces deux nouvelles banques n'a pas réellement modifié le fonctionnement du système bancaire algérien.

L'étude introduit la banque comme un acteur financier central, appréhendé sous ses aspects économiques et légaux. Elle met en évidence le rôle prépondérant de la Banque d'Algérie dans la garantie de la stabilité monétaire et la surveillance du secteur. L'aperçu des diverses catégories d'établissements bancaires actifs en Algérie complète ce panorama initial.

Conclusion :

Les PME occupent une place centrale dans l'économie nationale, contribuant à la création d'emplois, à l'innovation et à la croissance économique. Cependant, leur développement reste entravé par des défis majeurs, notamment en matière de financement. L'étude du crédit d'investissement met en lumière son rôle crucial dans le soutien aux PME, ses caractéristiques et ses différentes formes, offrant aux entreprises des opportunités de croissance et de consolidation. Enfin, le système bancaire algérien, à travers ses institutions et son fonctionnement, joue un rôle clé dans l'accès au financement et le développement du tissu productif. L'interaction entre ces éléments PME, financement et institutions bancaires constitue un enjeu stratégique pour l'essor économique du pays.

²⁹ Ordonnance N°66-189 du 29 décembre portant la création du crédit populaire d'Algérie.

³⁰ Décret N° 82-106 du 13 mars 1982 portant la création du BADR.

³¹ Décret N°85-85 du 30 avril 1985 portant création de la banque de développement local BDL.

*Chapitre 2 : Les facteurs
influençant l'impact du
crédit d'investissement*

Introduction :

Dans ce chapitre, nous allons explorer les différentes facettes du financement des PME par le secteur bancaire. Tout d'abord, nous analyserons la relation entre les banques et les PME, en mettant en lumière les mécanismes de financement et les défis liés à l'accès aux crédits. Ensuite, nous présenterons la méthodologie d'analyse d'un crédit d'investissement, permettant d'évaluer la viabilité et les conditions d'octroi des financements. Enfin, nous examinerons les risques associés aux crédits d'investissement ainsi que les garanties exigées, afin de comprendre les stratégies mises en place pour sécuriser ces opérations financières.

Section01 : la relation banque PME.

Lancer une entreprise est une démarche exigeante qui requiert une planification minutieuse. De la préservation de l'idée de départ à la sélection du nom, en passant par la recherche de financements, chaque phase joue un rôle déterminant. Cette section explore les étapes fondamentales pour créer votre entreprise et présente les différentes solutions de financement envisageables.

1. Les étapes de la création d'une entreprise :

Avant de donner les étapes de création d'une entreprise il est nécessaire de définir quelques notions à savoir

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Tableau N°07 : Définition de quelques notions.

| | |
|--------------------------|---|
| L'entrepreneuriat | L'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation, son action induit du changement et conduit à une modification partielle de l'ordre existant. Donc, on peut dire que l'entrepreneuriat est un processus d'évaluation, de recherche et d'exploitation d'opportunités, effectué par un entrepreneur ou une équipe entrepreneuriale, mettant en œuvre une vision stratégique et contribuant à créer de la valeur. ³² |
| L'entrepreneur | Les entrepreneurs sont des individus ayant le plus haut niveau de prévisions, leur permettant de prendre des décisions de production et ont une confiance en leurs propres jugements. Autrement dit, c'est l'individu ou le groupes d'individus qui réussit (ou réussissent) à identifier dans son (leur) environnement une opportunité et qui arrive (ou arrivent) à réunir les ressources nécessaires pour l'exploiter en vue de créer la valeur. ³³ |

Source : Réaliser par nous même

La mise en place d'une entreprise repose sur une collecte, une analyse et une recherche approfondies d'informations. Pour mener à bien ce projet, il est indispensable de suivre une série d'étapes dans un ordre logique. On peut ainsi identifier trois phases clés qui structureront le processus de création.

1.1. L'idée de projet et sa maturation :

Tout projet entrepreneurial commence par une idée initiale, souvent issue de nos compétences, de notre savoir-faire ou d'une opportunité détectée sur le marché. Cette phase se déroule en deux étapes clés, qui structurent la réflexion et la mise en œuvre du projet.³⁴

1.1.1. Période de gestion :

C'est la période pendant laquelle une idée de projet naît, mûrit, s'affine et s'affirme. On a tendance à dire, en parlant d'une affaire qui a bien réussi, que son promoteur a eu une « idée géniale », une « idée lumineuse ». En réalité, aucune idée de projet n'est, à priori, plus intéressante ou plus sûrement réalisable qu'une autre. Les idées qui finissent par se concrétiser,

³² BOUYACOUB.F. op cite, P. 44.

³³ BOUYACOUB.F. op cite, P. 44.

³⁴ BOUYACOUB.F, Op Cite, P.44-45

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

réussir et se développer sont celles qui répondent à de réelles opportunités d'investissements, celle qui font l'objet d'une étude approfondie de faisabilité, de viabilité et de rentabilité, celles dans la concrétisation desquelles les promoteurs « s'investissent » corps et âme.

1.1.2. Pré-étude de faisabilité :

La pré-étude de faisabilité est une ébauche écrite et chiffrée du projet. C'est la sous-étape qui vise à sortir le projet de sa phase conceptuelle, elle consiste :

- A collecter des informations sommaires sur le secteur d'activité et le marché
- A déterminer, brièvement, le procédé de fabrication envisagé et les équipements nécessaires.
- A évaluer le montant approximatif de dépenses à effectuer et des recettes escomptées.

La pré-étude de faisabilité a donc pour objet de se faire une première idée du marché, de l'opportunité d'investissement, des équipements à acquérir, du coût global du projet et de sa rentabilité.

1.2. Étude technico-économique :

L'étude technico-économique constitue une étape fondamentale dans le processus de création d'une entreprise, car elle permet d'évaluer avec précision la faisabilité du projet. Elle vise à analyser en profondeur les risques liés au marché, à examiner les aspects techniques et organisationnels, ainsi qu'à estimer les coûts nécessaires à sa mise en œuvre. Cette étude joue un rôle stratégique puisqu'elle conditionne en grande partie la viabilité et la pérennité de l'entreprise.

Il est primordial de souligner que cette phase est à la fois cruciale et délicate. Une approche méthodique et rigoureuse est indispensable afin de minimiser les incertitudes et de maximiser les chances de succès. Chaque élément doit être étudié avec précision, qu'il s'agisse des opportunités de marché, des contraintes techniques, des besoins en financement ou encore des ressources humaines. En effet, une étude technico-économique bien conduite permet non seulement d'anticiper les obstacles potentiels, mais aussi de définir une stratégie solide pour assurer le développement de l'entreprise dans des conditions optimales.

Ainsi, cette étape représente bien plus qu'une simple analyse : elle constitue le socle sur lequel repose l'ensemble du projet entrepreneurial. Une étude approfondie et détaillée est donc essentielle pour transformer une idée en une entreprise performante et durable.

1.2.1. L'étude de marché :

L'étude de marché a pour objet :

- D'acquérir une connaissance approfondie du secteur dans lequel évoluera l'entreprise et des besoins réels de ce marché.
- De définir, d'une manière plus précise, la nature et la consistance du bien et/ ou du service que l'entreprise se propose de produire et d'écouler ;
- De déterminer la place que l'entreprise entend occuper dans ce secteur d'activité.³⁵

Trop de jeunes entreprises échouent à cause d'une mauvaise stratégie commerciale.

Selon l'ONS (Office National des Statistiques) 75% des faillites des nouvelles sociétés sont dues à une étude de marché insuffisante.³⁶

➤ **Où trouver les bonnes informations :**

Le créateur peut solliciter un cabinet-conseil ou cabinet d'études, ils ont souvent une bonne connaissance des outils commerciaux et des milieux économiques locaux. Cela dit, le principal inconvénient reste le prix. Or, les jeunes entrepreneurs ont des moyens financiers limités. Ils peuvent alors réaliser eux-mêmes leur propre étude de marché.³⁷

Pour accaparer ces informations, il existe plusieurs moyens comme la presse professionnelle, les statistiques officielles...etc. Les sources de documentations et d'information sont très nombreuses et facilement accessibles.

- La presse spécialisée.
- Les foires, les salons professionnels et des colloques ou des questions stratégiques font le débat en présence d'experts et de professionnels.
- Les fournisseurs ou distributeurs.
- L'ANSEJ et la CNAC qui réalisent d'excellentes fiches professionnelles.
- Les annuaires de l'entreprise.
- L'ONS (L'Office National des Statistiques) et la CACI (Chambre Algérienne du Commerce et de l'Industrie) qui recensent des informations fiables et gratuites sur la

³⁵ BOUYACOUB.F, Op Cite, P.44-45.

³⁶ LAKHLEF.B, « Du projet à la création d'entreprise et son financement ; la précision de l'idée par la recherche De l'information », Revue, DZ Entreprise, n°09/Mars 2013, P.20.

³⁷ 35 BOUDIBAN, « La méthodologie la plus simple pour créer ma propre entreprise », édition HOUMA, Alger, 2001, P.28.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

population, le commerce, les services et les habitudes des consommateurs, la production et les industries.

1.2.2. L'étude technique :

En fonction de l'importance du marché et du poids qu'elle se propose d'avoir sur ce dernier, l'entreprise effectue des choix quant aux techniques de production et au type d'équipements à acquérir. L'étude technique comprend, en conséquence ³⁸:

- Une analyse et une description précise du processus de production choisi.
- La détermination des principales caractéristiques des équipements à acquérir et notamment les capacités de production.
- Une étude sur les caractéristiques et la disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication des produits.
- Une étude sur le site d'implantation.

1.2.3. L'étude organisationnelle :

L'organisation structurelle est une sous-étape importante. Elle exerce une influence directe sur la vie et l'évolution d'une entreprise. Elle concerne l'agencement des fonctions, la composante humaine et les équipements de gestion. L'étude organisationnelle doit aboutir ³⁹:

- A la préfiguration des différentes structures de gestion et de production de l'entreprise, en tenant compte des fonctions de base.
- A la détermination et l'évaluation des moyens humains et matériels à mettre en place.
- A une évaluation plus précise des surfaces nécessaires à chaque atelier et magasin (production, maintenance, stockage), ainsi qu'au bloc administratif et autres aménagements nécessaires.
- A une estimation des besoins en équipements de gestion et de transport (matériels de bureaux, matériel informatique, téléphone, véhicules de transport, etc.)

³⁸ BOUYACOUB. F, Op Cite, P.47.

³⁹ Idem. P.51.

1.2.4. L'estimation des coûts :

Une fois ces étapes réalisées, il faudra s'intéresser à l'aspect financier du projet. Il convient de définir le coût du projet afin de déterminer la rentabilité de celui-ci. A ce stade, l'étude commerciale aura permis d'estimer un chiffre d'affaires prévisionnel et l'étude technique des charges à supporter, ainsi un tableau de compte de résultat prévisionnel pourra être mis en place pour calculer le résultat.

Réaliser un tableau de compte de résultat prévisionnel permet et d'avoir une bonne visibilité d'ensemble sur ce projet mais sert également à convaincre les personnes qui s'impliqueront financièrement dans l'aventure.⁴⁰

1.3. La réalisation du projet :

Cette étape implique la négociation et la validation des contrats, ainsi que le suivi rigoureux de leur exécution. Elle comprend également la réception des équipements et la supervision de leur installation. La réussite du démarrage et du fonctionnement de l'entreprise repose sur une gestion organisée, une production bien structurée et des équipes qualifiées, dont les compétences jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs.⁴¹

1.3.1. Trouver des financements :

Après avoir établi les prévisions financières, la prochaine étape consiste à rechercher les fonds nécessaires. Cette phase représente souvent le défi majeur pour les futurs entrepreneurs. Parmi les options disponibles, on peut envisager de demander un prêt auprès d'une banque ou de solliciter le soutien de divers organismes et institutions étatiques tels que l'ANSEJ, l'ANGEM, l'ANDI ou la CNAC.

1.3.2. Choisir un statut juridique :

Après avoir établi la viabilité du projet, il est important de déterminer le statut juridique de l'entreprise. Ce choix doit être adapté à la nature de l'activité envisagée, au montant du capital initial et à la décision de créer l'entreprise individuellement ou en association avec d'autres personnes. Ce statut entraîne des implications significatives sur les plans juridique, fiscal et social.

⁴⁰MOHAMMED BELKACEM.F, « Création des PME/PMI cas : ANSEJ et CNAS d'ORAN », thèse de Doctorat en sciences commerciales, option Management des affaires, Université d'ORAN 2, année 2016- 2017, P.80

⁴¹ Idem, P.80-85.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Article 544 : le caractère commercial d'une société est déterminé par sa forme ou par son objet (décret législatif n°08-93 du 25 avril 1993).

1.3.3. Procédures administratives opérationnelles pour la création de la PME/PMI :

Tableau N°08 : Procédures administratives pour la création de la PME/PMI.

| | |
|--|---|
| L'avocat d'affaire | Pour aider à décrire les lois internes et externes, les règles à respecter avec les clients, les délais ou les accords entre les différents partenaires |
| Le notaire | Pour statuer et établir tout acte notarié. |
| Le commissaire au compte ou un expert-comptable | Pour le suivi de la comptabilité de l'entreprise comme le calcul des impôts et l'établissement des bilans annuels. |

Source : Réaliser par nous même

La création d'une entreprise implique plusieurs formalités administratives essentielles. Parmi celles-ci, on retrouve l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, la définition du capital initial, la rédaction des statuts, le choix de la dénomination sociale et la conception de l'identité visuelle, notamment à travers un logo. Si l'entreprise est fondée par plusieurs associés, il sera nécessaire de constituer un apport qui servira de capital pour la société. Au total, sept étapes administratives doivent être suivies pour établir une PME ou une PMI.

A. La dénomination de l'entreprise :

La dénomination se fait auprès du CNRC (Centre National du Registre de Commerce), en inscrivant quatre noms pour la société par ordre de préférence et en payant des frais comme commission à la banque nationale.

Les informations à donner ou à remplir au niveau du CNRC sont :

- La nature de l'entreprise.
- Quatre noms commerciaux.
- L'adresse social du locale.
- Nom et prénom du gérant.
- L'adresse personnelle du gérant.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Si le nom demandé n'est pas disponible l'accord est donné. Dans le cas contraire, en cas de mention défavorable l'opération sera recommencée.

B. Le contrat de location ou l'acte de propriété :

Le contrat se fait auprès d'un notaire, muni des actes de naissance et des photocopies légalisées des cartes d'identités nationales des associés en payant des frais pour obtenir

« Le contrat de location du siège »

Après la signature des contrats par les concernés, la réception des contrats originaux ainsi qu'un chèque avec le montant du capital social sont délivrés suite au passage obligatoire au « service d'enregistrement ».

C. La création du statut :

La création de la société se fait officiellement auprès d'un notaire. Le notaire est chargé de :

- Établir le statut de l'entreprise
- Annoncer le statut dans un journal quotidien
- Annoncer dans le Bulletin Officiel des Annonces Légales (BOAL)

D. L'immatriculation au Centre National des Registres de Commerce (CNRC) :

Toute personne souhaitant exercer une activité commerciale doit obligatoirement s'inscrire au Centre National des Registres de Commerce (CNRC). Cette démarche, réalisée auprès de l'antenne du CNRC correspondant au lieu d'activité, permet d'obtenir un numéro d'immatriculation officiel. Ce numéro atteste de l'existence juridique de l'entreprise et garantit la conformité de son activité aux réglementations en vigueur.

Selon l'article 19 sont tenues de s'inscrire au registre de commerce :

- 1) Toute personne physique ayant la qualité de commerçant au regard de la loi algérienne et exerçant son activité commerciale sur le territoire algérien
- 2) Toute personne morale commerciale par sa forme, ou dont l'objet est commercial, ayant son siège en Algérie ou y ouvrant une agence, une succursale ou tout autre établissement.

E. L'identification fiscale :

Elle se fait auprès des services des impôts pour l'obtention d'une carte fiscale et qui a pour objet l'obtention d'un certificat d'existence, requiert :

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

- Une copie légalisée du registre de commerce.
- Le statut de la société.
- Acte de la propriété du local commercial ou contrat de location notarié au nom de la société.
- Un formulaire fourni par l'inspection des impôts, rempli, signé et cacheté au nom de la société.

F. L'identification statistique (Le NIS : Numéro d'Identification Statistique)

Elle se fait auprès de l'Office National des Statistiques (ONS), les documents exigés sont :

- Photocopie de la carte fiscale.
- Photocopie du registre de commerce.
- Photocopie de la carte nationale d'identité du gérant.
- Photocopie du statut de création.

G. L'ouverture d'un compte bancaire :

L'ouverture d'un compte bancaire est nécessaire pour recevoir le virement du PNR (Prêt Non Rémunéré), son ouverture requiert les documents ci-après :

- Le registre de commerce.
- La carte d'immatriculation fiscale.
- Les statuts de création de l'entreprise.
- Le BOAL.

1.3.4. L'installation de l'entreprise et les premiers mois d'activité

A. Le local :

A ce stade le processus de création est terminé. Les démarches administratives sont terminées et il serait temps d'aménager le local.

B. L'assurance de l'entreprise et sa communication :

La deuxième étape de cette phase d'installation consiste à assurer l'entreprise, en déterminant le niveau de couverture adapté aux besoins de l'entrepreneur. Par la suite, pour garantir une communication efficace, il sera nécessaire de concevoir divers supports commerciaux, tels que des prospectus, des cartes de visite et du papier à en-tête, entre autres.

C. Le recrutement et la gestion de l'entreprise :

À ce stade, il peut être nécessaire pour l'entreprise de recruter du personnel si cela s'avère pertinent. Ces besoins en ressources humaines devraient avoir été soigneusement identifiés lors de l'élaboration du projet.

Par ailleurs, il est vivement recommandé que l'entrepreneur dispose de connaissances solides en matière fiscale et sociale afin de maîtriser les fondamentaux de la fiscalité. Cela inclut notamment le choix du régime fiscal le plus adapté à sa situation. Toutes les entreprises, indépendamment de leur forme juridique, sont généralement soumises à trois principaux impôts : l'impôt sur les bénéfices, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la taxe professionnelle.

Les premiers mois d'activité représentent souvent une période difficile pour les nouveaux entrepreneurs, les problèmes financiers étant fréquemment à l'origine des échecs. Pour maximiser les chances de réussite, il est essentiel de comprendre et d'appliquer les principes de gestion. Ceux-ci incluent la réduction des frais fixes, le maintien d'une trésorerie saine, la surveillance attentive des postes fournisseurs et clients, ainsi que le contrôle de la politique commerciale. Enfin, il est crucial que le créateur développe une capacité à anticiper et à planifier efficacement.

1.4. Les besoins de financement des PME :

La majorité des PME adoptent des pratiques financières visant à établir et maintenir les fondations de leur autonomie, même si celle-ci reste partielle. Dans cette section, nous examinerons les besoins de financement spécifiques aux PME, en mettant en lumière la distinction entre les besoins liés aux investissements et ceux destinés à l'exploitation courante.

1.4.1. Les besoins de financement liés à l'investissement :

Lors de sa création, une entreprise doit acquérir un ensemble de biens destinés à être utilisés sur le long terme. Tout au long de son existence, elle devra réaliser des investissements variés répondant à des objectifs multiples. Ces investissements sont essentiels pour assurer sa pérennité, notamment par le renouvellement et l'adaptation de ses équipements, ainsi que pour favoriser son expansion grâce à l'extension de ses infrastructures.

« On appelle investissement, l'engagement d'une capitale dans une opération de laquelle

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

On attend des gains futurs, étalés dans le temps »⁴² est pareillement « le nerf » et « le muscle » en matière de développement et de croissance de l'entreprise quelque types d'action donnant lieu à des investissements ⁴³

- Stimuler la productivité et favoriser l'innovation à travers des investissements d'expansion, visant à accroître la capacité de production ou de commercialisation des produits existants et nouveaux, notamment par l'installation de nouvelles infrastructures ou l'extension des capacités existantes.
- Maintenir les capacités de production actuelles par des investissements de remplacement, une pratique courante pour assurer la pérennité des équipements et des installations.
- Optimiser le processus de production grâce à des investissements de rationalisation et de productivité, destinés à réduire les coûts de fabrication et à améliorer l'efficacité opérationnelle.
- Développer le capital humain en mettant en place des investissements sociaux et humains, tels que des programmes de formation et des initiatives visant à améliorer les conditions de travail.

D'une manière générale, l'investissement représente un engagement financier immédiat en vue d'obtenir, à terme, des revenus supérieurs aux coûts engendrés. Il peut ainsi être perçu comme une transformation des ressources financières en actifs physiques ou matériels, indispensables à la croissance et à la pérennité de l'entreprise.

1.4.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation :

Le besoin d'exploitation correspond au solde net résultant des actifs, des créances et des dettes générées par les cycles de production et de commercialisation de l'entreprise. Il représente l'écart entre les ressources disponibles et les engagements financiers à court terme nécessaires au bon fonctionnement de l'activité.⁴⁴

Quelle que soit son efficacité ou sa structure financière, toute entreprise peut ponctuellement rencontrer des difficultés de trésorerie. Ce type de problème survient lorsque, à court terme, l'entreprise doit constamment veiller au financement de son actif circulant, qui comprend les stocks, les crédits accordés aux clients et diverses créances.

⁴² VERRNIMMEN.P, « finance d'entreprise » 7^{ème} édition, paris, Dalloz, 2009, p 354

⁴³ Ginglinger E, « gestion financière de l'entreprise », édition Dalloz, 1991, p45

⁴⁴ MANCHON.E, « Analyse bancaire de l'entreprise 5^{ème} édition », Ed. Economica, paris, 2001, p.338

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Pour pallier ces besoins immédiats, l'entreprise peut recourir à des crédits de fonctionnement, conçus pour assurer une compensation financière rapide. Ces financements sont généralement mobilisés pour couvrir les actifs circulants du bilan. Lorsque ces derniers ne sont pas entièrement financés par les délais de paiement obtenus auprès des fournisseurs ou les créances à encaisser, et que cette insuffisance n'est pas compensée par le fonds de roulement (FR), des ajustements financiers s'avèrent nécessaires.

On peut ainsi résumer les besoins de financement liés à l'exploitation en deux principales catégories :

- **Les stocks** : Toute entreprise doit disposer d'un stock suffisant pour répondre à la demande de sa clientèle (stock de produits finis) ou garantir la continuité de sa production (matières premières). Toutefois, la gestion des stocks engendre des coûts importants, ce qui impose une optimisation rigoureuse afin de limiter les dépenses et, par conséquent, réduire les besoins de financement.

- **Les besoins de trésorerie** : L'entreprise doit assumer diverses dépenses récurrentes, telles que les salaires, la maintenance des équipements, les impôts et taxes, ainsi que les frais généraux de gestion. La prise en charge de ces charges peut perturber le fonctionnement normal de l'activité et engendrer des tensions financières. Les besoins de trésorerie sont ainsi directement liés aux délais de paiement des charges et aux encaissements des recettes, nécessitant une gestion efficace pour assurer la stabilité financière de l'entreprise.

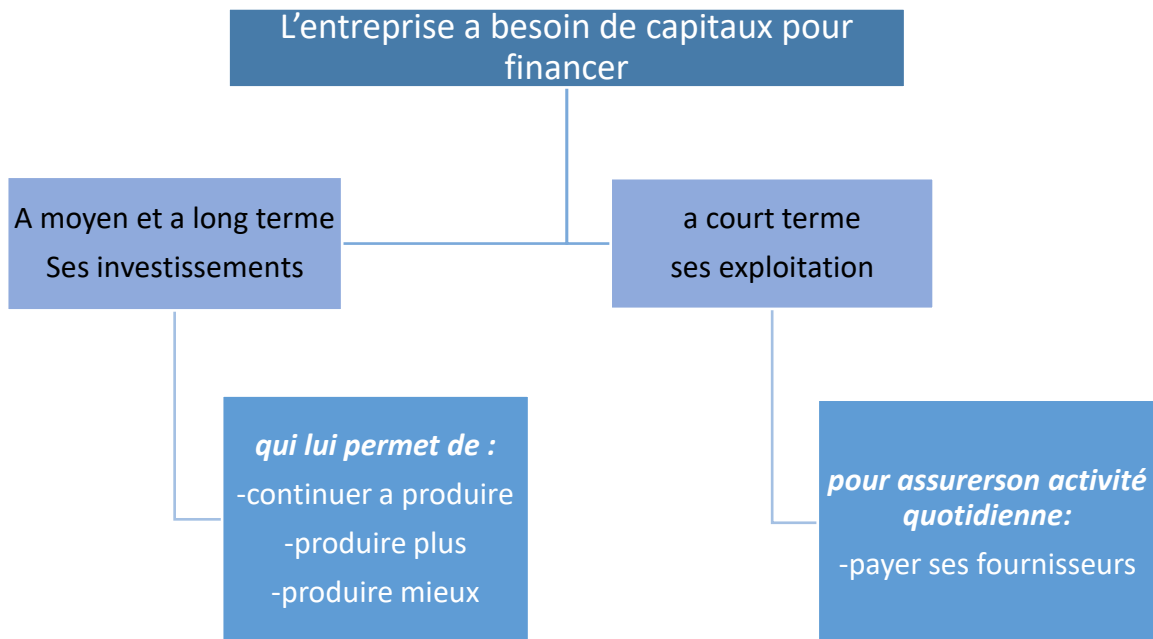
En définitive, une entreprise ne peut ni produire ni vendre sans ressources financières, et sa pérennité dépend de sa capacité à mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son cycle d'exploitation et financer ses investissements.

- **Les besoins en fonds de roulement** : Le financement requis pour assurer la continuité du cycle d'exploitation est appelé : besoin en fonds de roulement (BFR). Il représente l'écart entre les ressources disponibles et les engagements à court terme indispensables au bon fonctionnement de l'activité.

$$\text{BFR} = \text{ACTIF D'EXPLOITATION} - \text{PASSIF D'EXPLOITATION}$$

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Figure N°03 : Les besoins de financement d'une PME



Source : GAVROY.T, HATERT.J et JUNGELS. J-C, « Comment financer la croissance de son entreprise », Ed. Edi pro, Belgique, 2010.

1.5. Les sources de financement des PME :

Les sources de financement des PME peuvent être regroupées en deux grandes catégories :

1.5.1. Les sources internes de financement :

Les financements internes reposent principalement sur :

Le capital social : Il représente la ressource financière essentielle de l'entreprise. Il est constitué par les apports des associés ou du promoteur, sous forme de biens en nature (matériels, équipements) ou de numéraire. Ce capital n'est soumis à aucune exigence de remboursement auprès des créanciers.

L'autofinancement : Il correspond aux ressources financières générées par l'exploitation de l'entreprise. Ces fonds restent à la disposition de l'entreprise et lui permettent d'assurer son développement et sa croissance.

Ces deux sources internes de financement, bien que fondamentales, sont souvent insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins de l'entreprise. Par conséquent, les

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

entrepreneurs doivent généralement se tourner vers des financements externes afin de compléter leurs capitaux et garantir la viabilité de leur projet.

Il est indéniable que les PME sont indispensables au développement économique. Leur place dans l'économie mondiale doit donc être examinée avec soin. Les banques, en particulier les banques de détail, sont des partenaires essentiels pour la croissance et le succès des PME. Elles sont des acteurs économiques majeurs à l'échelle mondiale, soutenant la croissance et la pérennité des PME, et donc la croissance économique globale. En Algérie, la création de PME est un axe prioritaire du développement et de la lutte contre le chômage. C'est pourquoi les pouvoirs publics s'efforcent de protéger ces entreprises contre toute concurrence déloyale ou activité susceptible de nuire à leur développement.

Section 2 : Méthodologie d'analyse d'un crédit d'investissement

Pour minimiser le risque d'insolvabilité des PME/PMI, le banquier doit examiner avec rigueur la demande de crédit. Cela implique une analyse approfondie de la situation technique, commerciale et financière de l'entreprise, ainsi que le calcul de plusieurs ratios clés. L'objectif est de garantir que l'octroi du financement soit sécurisé et qu'il génère une valeur ajoutée réelle pour la banque à long terme.

1. Constitutions du dossier de crédit d'investissement :

Un dossier de crédit d'investissement se constitue de quatre grandes parties qui sont :

1.1. Documents Juridiques et administratifs :

Pour constituer un dossier de demande de financement, le promoteur immobilier ou l'entreprise concernée doit fournir plusieurs documents essentiels :

- Une demande écrite signée par le client, précisant la nature des financements sollicités, leurs montants, durées, objectifs, ainsi que les modalités de remboursement.
- Les statuts juridiques pour les personnes morales.
- Le registre de commerce, mentionnant clairement l'activité de promotion immobilière lorsque cela est requis.
- Un procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires, accordant aux dirigeants le pouvoir de contracter des emprunts et de fournir des garanties, si ces dispositions ne sont pas expressément prévues dans les statuts.
- Une copie du Bulletin Officiel des Annonces Légales (BOAL).
- Les curriculum vitae des dirigeants et copies de leurs pièces d'identité.
- Les documents attestant des qualifications et de l'expérience du promoteur dans le domaine concerné.
- L'acte de propriété ou le bail de location du local destiné à abriter l'activité. Pour la promotion immobilière, l'acte de propriété du terrain destiné à recevoir le projet immobilier, accompagné du livret foncier.
- Un certificat négatif d'hypothèque du terrain d'assiette du projet, daté de moins d'un mois.
- Un rapport d'évaluation du local établi par un expert agréé, afin de faciliter une éventuelle prise de garantie.
- Une copie de la décision d'octroi des avantages délivrée par l'ANDI ou le CNI.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

- L'agrément et tout autre document autorisant l'exercice de l'activité concernée.
- Une attestation d'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers, enregistrée auprès du Ministère de l'Habitat pour les projets de promotion immobilière.

1.2. Documents Comptables et Financiers :

Pour constituer un dossier de financement, plusieurs documents sont requis :

- Une étude technico-économique et financière du projet, signée et cachetée par un bureau d'études.
- Un bilan d'ouverture, accompagné des bilans prévisionnels couvrant la durée du prêt.
- La justification des dépenses incluses dans la structure d'investissement, à travers des factures et/ou devis.
- Un devis descriptif et estimatif des travaux de bâtiment et de génie civil.
- Les bilans fiscaux et annexes des trois derniers exercices clos, en cas de demande de crédit d'extension.
- Le justificatif du dépôt légal des comptes sociaux, délivré par le Centre National du Registre de Commerce (CNRC).
- Les expertises et documents attestant des travaux déjà réalisés ainsi que ceux restant à effectuer.
- Un plan de financement détaillé.

Pour les demandes de financement liées à la promotion immobilière, des documents spécifiques sont requis :

- La liste des réservataires potentiels.
- Le budget prévisionnel du projet, comprenant le nombre d'unités, le prix de vente, le prix de revient et la marge estimée.
- Le plan mensualisé de réalisation du projet.
- Un rapport d'évaluation du terrain d'assiette, réalisé par un expert agréé par la banque.

1.3. Documents Techniques :

Pour un dossier de financement de projet immobilier, les pièces suivantes sont exigées :

- Un permis de construire valide pour le projet.
- Une autorisation de concession délivrée par l'autorité compétente.
- Un planning détaillé de réalisation du projet.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Pour les opérations de financement en promotion immobilière, des documents spécifiques sont requis, notamment :

- Une présentation des moyens organisationnels, des compétences et des ressources matérielles que le promoteur prévoit mobiliser pour la réalisation du projet immobilier.
- Les références professionnelles du bureau d'architectes chargé de concevoir les plans d'architecture.
- Un jeu complet de plans du projet immobilier, approuvés par la Direction de l'Urbanisme et de la Construction compétente, ainsi que par le Centre du Contrôle Technique de la Construction (CCTC).
- Les copies des contrats de maîtrise d'œuvre (entre le promoteur et le bureau d'architecture) et de maîtrise d'ouvrage (entre le promoteur et l'entreprise de réalisation).
- Le certificat attestant la qualification et la classification professionnelle de l'entreprise en charge de la construction.
- Une description détaillée des compétences, des moyens humains et matériels que l'entreprise de construction envisage d'allouer au projet.
- Un devis descriptif, quantitatif et estimatif relatif au projet.

1.4. Documents fiscaux :

- Les attestations fiscales et parafiscales, dûment régularisées.
- Un échéancier de remboursement des dettes fiscales ou sociales antérieures, établi par l'organisme compétent.

2. Étude et évaluation du dossier de crédit d'investissement :

Après la vérification de l'ensemble des documents soumis par le demandeur, en s'assurant de leur authenticité, fiabilité et actualité, une classification du traitement du dossier est effectuée en fonction du montant du financement demandé :

- Moins de 10 millions de Dinars : le dossier est traité au niveau de l'agence.
- Entre 10 et 50 millions de Dinars : le dossier est traité au niveau de la Direction régionale.
- Plus de 50 millions de Dinars : le dossier est traité au niveau de la Direction générale.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Une fiche de décision est ensuite établie, comprenant les éléments suivants :

- La nature de la demande (première, deuxième ou demande ultérieure).
- Les coordonnées du demandeur (nom, prénom, forme juridique, capital social, siège, principaux dirigeants, date d'entrée en relation avec la banque, etc.).
- Les résultats de la consultation de la centrale des risques.
- Le classement actuel de la créance.
- Les informations commerciales : chiffre d'affaires et son évolution, principaux fournisseurs, clients, délais de rotation des stocks.
- Les incidents de paiement enregistrés ainsi que ceux en cours.
- La situation actuelle du dossier, les faits marquants et la dernière décision de crédit.
- L'évaluation globale de la relation établie par la Direction de l'agence, tenant compte :
 - De la qualité des interactions avec la banque.
 - De la qualité des relations avec les tiers (notamment impôts et CNAS).
 - Du respect des engagements pris et de la réactivité.
 - De tout élément susceptible d'influencer le risque.

3. Étude de la rentabilité économique et financière du projet d'investissement :

L'étude de rentabilité a pour objectif principal de vérifier que le projet est viable économiquement et constitue l'option la plus avantageuse parmi les différentes opportunités d'investissement disponibles (placements bancaires, projets variés, spéculations, etc.). Elle vise également à s'assurer que les conditions de crédit proposées n'altèrent pas la rentabilité du projet, garantissant ainsi la capacité à rembourser l'emprunt bancaire.

4. Caractéristique d'un projet d'investissement :

4.1. Le capital investi :

Le capital investi correspond aux ressources financières mobilisées par l'entreprise pour réaliser le projet. Il inclut :

- Le prix d'achat hors taxes (ou toutes taxes comprises).
- Les frais annexes tels que les coûts de transport et d'installation.
- Les dépenses liées à la formation du personnel.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

L'augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR) est également intégrée. Cette augmentation, résultant de la hausse du chiffre d'affaires, engendre une croissance des créances clients, ainsi que des stocks de matières premières et de produits finis. Bien que cet impact soit temporairement négatif pour la trésorerie, ce décalage est corrigé à la fin de la durée de vie de l'investissement.

4.2. La durée de vie :

La durée de vie de l'investissement est essentielle pour estimer les bénéfices attendus. Elle correspond à la période durant laquelle le projet génère des flux de trésorerie positifs. En l'absence de données spécifiques, la durée d'amortissement de l'immobilisation peut être utilisée comme référence.

4.3. La valeur résiduelle

La valeur résiduelle représente le montant obtenu lors de la revente de l'actif à la fin du projet. Cette revente génère généralement une plus-value, car l'immobilisation est souvent totalement amortie. Lors du calcul des flux de trésorerie associés, une valeur résiduelle nette d'impôt sur les bénéfices est utilisée.

Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables, elles représentent la valeur comptable nette de l'investissement.

$$V.N.C = \text{Investissement initial} - \text{dotations aux amortissements} - \text{dotations aux amortissements}$$

4.4. Les flux de trésorerie générés par l'investissement (cash-flow)

Pour dresser le tableau des flux nets de trésorerie, il est nécessaire de :

- Calculer l'excédent brut d'exploitation.
- Déterminer la capacité d'autofinancement de l'entreprise pour obtenir le résultat net (après impôt).
- Évaluer les besoins en fonds de roulement (BFR).

Ces étapes permettent de définir les flux nets de trésorerie (FNT) générés par l'investissement.

5. Les étapes de calcul :

L'analyse des flux nets de trésorerie prévisionnels associés au projet permet d'évaluer sa rentabilité. Les encaissements et décaissements sont répartis sur l'ensemble de l'année, mais pour simplifier les calculs, ils sont considérés comme réalisés en fin d'année. La méthode de calcul des flux nets de trésorerie suit plusieurs étapes clés.

- **Calcul des excédents bruts d'exploitation dégagés chaque année par l'investissement :**

$$\text{EBE} = \text{Valeur ajoutée corrigée} - (\text{Frais de personnel} + \text{Impôts et taxes} + \text{Frais divers} + \text{Transfert des charges d'exploitation})$$

- **Calcul du résultat net après impôts :**

$$\text{Résultat Net} = \text{EBE} - \text{Dotations} - \text{Impôts sur les bénéfices}$$

- **Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) :**

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

- **Calcul du BFR annuel :**

$$\text{BFR} = \text{Créances clients} + \text{Stocks} - \text{Dettes fournisseurs}$$

- **Détermination des flux nets de trésorerie (FNT) ou cash-flow :**

$$\text{FNT} = (\text{CAF} + \text{Récupération BFR} + \text{Valeur résiduelle}) - (\text{Investissement} + \text{Augmentation du BFR})$$

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

On conclut, l'investissement se révèle être un élément essentiel à la pérennité, à la survie et à la croissance des entreprises. Il constitue le moteur principal de leur développement et leur permet d'assurer leur compétitivité sur le marché. Pour financer ces projets, les entreprises disposent de plusieurs sources, notamment leurs ressources internes ou des financements externes, tels que les crédits d'investissement bancaires. Ce dernier aspect fera l'objet d'une analyse approfondie dans le prochain chapitre.

Section 3 : Les risques et garanties liées au crédit d'investissement.

Toute opération de crédit comporte un risque, celui de voir le débiteur ne pas respecter ses engagements. L'évaluation de ce risque est essentielle pour les créanciers, en raison de la fréquence des difficultés financières rencontrées par les entreprises (défauts de paiement, faillites), qui peuvent avoir un impact significatif sur l'économie.

Pour le prêteur, ce risque influence directement la rentabilité attendue de ses financements et peut entraîner de lourdes conséquences si l'emprunteur se révèle incapable de rembourser le prêt.

Longtemps appréhendée de manière rudimentaire, l'évaluation du risque de crédit a évolué face à la montée des incertitudes financières. Divers modèles ont été développés pour quantifier et anticiper ces risques. Avant d'aborder ces outils d'analyse, il est nécessaire de définir précisément le concept de risque de crédit ainsi que les paramètres influençant son évaluation.⁴⁵

1. Définition du risque du crédit :

Le risque de crédit, premier risque mentionné, est lié à l'insolvabilité des emprunteurs et à ses conséquences pour les banques, notamment la perte totale ou partielle de la dette ainsi que des revenus qui y sont associés. Ce risque correspond à un événement pouvant impacter négativement les flux financiers qu'un emprunteur s'est engagé à verser dans le cadre d'un contrat de crédit. En d'autres termes, il s'agit du risque de non-remboursement des dettes par un emprunteur en défaut, engendrant une incertitude quant à sa capacité à honorer ses obligations financières. Ainsi, cela se traduit par des pertes potentielles pour le créancier financier. Plus largement, le risque de contrepartie est défini comme le risque de dégradation de la situation financière d'un emprunteur.⁴⁶

Le risque de crédit est : « le risque particulier naissant d'une opération de prêt. Il correspond à la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette convenu avec le débiteur »⁴⁷

En économie, un risque représente la probabilité fixe qu'un événement indésirable se produise. Le risque, en soi, n'a pas de nature propre, mais il se définit par le type d'événement

⁴⁵ Kherroubi et Thomas.P, « analyse du risque de crédit », édition RB, 2003, paris. P15.

⁴⁶ KHAROUBI.C et THOMAS.P, « analyse du risque de crédit banque & marché » RB édition, France, Mai 2003. P 17.

⁴⁷ Idem. P 17.

auquel il est associé. Il prend son sens pour les acteurs préoccupés par cet événement dont il matérialise la probabilité.

2. Les types de risques de crédits :

Lorsqu'un banquier octroie un crédit pour appuyer financièrement une entreprise, il prend en charge le risque inhérent à cette démarche. Connu sous le nom de "risque de crédit", ce dernier peut se présenter sous diverses modalités. Afin de l'analyser et de le mesurer, le banquier réalise une étude détaillée de son engagement financier, en tenant compte de plusieurs catégories de risques.

1.1. Le risque d'insolvabilité ou de non remboursement :

C'est le risque le plus redouté par les banquiers, où pour plusieurs raisons, le client se trouve dans l'embarras et n'est plus en mesure de rendre compte de ces obligations envers son prêteur. Ce risque tire ses origines essentiellement du client, de sa situation financière, industrielle et commerciale. Le risque de non remboursement résulte de l'insolvabilité du client qui peut avoir plusieurs causes⁴⁸ :

- Le risque tient au débiteur lui-même, le risque est lié au secteur d'activité du bénéficiaire, et le risque découle d'une crise générale.
- Le risque tient au débiteur lui-même : Il est en fonction de la situation financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise, de la compétence technique ou de la moralité de ses dirigeants. Il résulte d'une mauvaise appréciation par le chef de l'entreprise de ses risques industriels, commerciaux ou financiers.
- Le risque lié au secteur d'activité du bénéficiaire : Le risque par exemple de l'évolution des cours des matières premières, de la concurrence internationale ou de grèves.
- Le risque découle d'une crise générale : Affectant l'économie d'un ou plusieurs pays selon le cas, le banquier devra prélever sur ses profits les provisions nécessaires pour couvrir son risque.

En Algérie, les banques doivent évaluer rigoureusement la solvabilité des emprunteurs pour limiter le risque de non-remboursement. Une gestion stricte des risques et une analyse approfondie des dossiers de crédit sont essentielles. La détérioration financière des entreprises accroît leur risque de défaut, impactant le système bancaire.

⁴⁸ AUSSET.G et MARGERIN.J, « investissement et financement », édition Sedifor, paris 1984, p 86.

1.2. Le risque d'immobilisation :

Même si le banquier est remboursé à bonne date, et à plus forte raison s'il doit accepter un report d'échéance, il court le risque d'immobiliser son actif, se mettant ainsi dans l'impossibilité de rembourser ses propres créanciers au moment où ils le désirent (dépôt à vue) ou à l'échéance du terme (dépôt à terme). Le risque d'immobilisation consiste pour le banquier de se trouver dans l'obligation défaire face aux relations de dépôt utilisés pour consentir des crédits⁴⁹

Ce risque porte sur la trésorerie de la banque. Celle-ci doit assurer un équilibre entre ses ressources et ses engagements financiers.

Le risque d'immobilisation, prend effet lorsque cet équilibre est rompu et ça quand le terme des ressources d'une banque est plus court que celui de ses emplois. Ce risque comporte deux (02) origines :

- La mauvaise politique du banquier en matière de concordances des échéances entre les ressources et les emplois.
- Le non remboursement des échéances à bonne date. Pour pallier, ce risque le banquier doit assurer un équilibre entre la liquidité de ses emplois et l'exigibilité de ses ressources, et ce :
 - En adossant la majorité de ses concours à des ressources de durée équivalente.
 - En évitant les situations de non remboursement momentané ou définitif dont pourrait naître un décalage, surtout s'il en résulte un refus d'acceptation au refinancement de toutes les créances détenues sur ce débiteur.
 - En gardant un montant de réserves minimal.

Le risque d'immobilisation en Algérie concerne la gestion des actifs corporels et incorporels des entreprises. Une mauvaise gestion peut entraîner des pertes financières et une baisse de rentabilité. L'application du Système Comptable Financier (SCF) vise à optimiser la gestion et la valorisation de ces actifs.

1.3. Le risque de taux :

On entend généralement par le risque de taux, le risque lié à une variation différentiel de tous les taux d'intérêt qui est résulté de la divergence entre l'évaluation des endettements, des

⁴⁹ Idem, p 86.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

emplois de la banque (crédit) et les couts de ses ressources (refinancement). Pour se prémunir contre les stipules de remboursement a un taux variable.⁵⁰

Le risque de taux d'intérêt, pour la banque, est de constater un coût des ressources supérieur au rendement ; donc en fonction de la structure du bilan entre emploi à taux fixe et variable et ressources rémunérées ou non, chaque banque présente une plus ou moins sensibilité de son produit net bancaire aux variations des taux d'intérêts ⁵¹ . Il correspond aux évolutions contradictoires entre le cout des emplois et des ressources, ce qui peut créer une marge d'exploitation. Afin de réduire ce risque, la banque doit adopter une stratégie de couverture en variation les taux d'intérêt.

Le risque de taux en Algérie concerne la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change, qui impacte la rentabilité des entreprises et la stabilité financière des banques. Les fluctuations influencent le coût du crédit et les investissements, nécessitant des mécanismes de couverture adaptés

1.4. Le risque de change :

Le risque de change est la traduction de l'internationalisation des activités de la banque.

En effet, la fluctuation des cours de change posé aussi un sérieux problème sur le résultat des établissements de crédit, étant donné, d'une part, les comptes de correspondance libellés en devise. Et d'autre part, l'origine étrangère de plusieurs de leur actifs et passif. Il est défini comme une perte entraînée par la variation des cours de créances ou des dettes libellées en devise par rapport à la monnaie de référence de la banque.⁵²

Il s'agit d'un risque associé aux fluctuations des taux de change d'une devise étrangère par rapport à la devise nationale, particulièrement dans le contexte du commerce international. Ce risque se manifeste notamment lors de l'octroi de prêts en devises étrangères. Il découle des variations du taux de change, résultant de la comparaison entre la devise du prêt et la monnaie locale. Concrètement, une hausse du taux de change entraîne une perte pour le débiteur, tandis qu'une baisse du taux de change génère un gain.

⁵⁰ Sylvie de causergues ; « gestion de la banque », 2^{ème} édition, 1996.p102.

⁵¹ S. de COUSSERGUES « La gestion de la banque », édition, Dunod, 1992.

⁵² Claudine.B « Le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », éd la revue banque éditeur, 3^{ème} édition, paris, 1998.p312

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Le risque de change en Algérie concerne les fluctuations des taux de change, qui impactent les coûts d'importation et d'exportation ainsi que la rentabilité des investissements. Pour limiter ces effets, des dispositifs de couverture et des instruments financiers sont mis en place par les banques et la Banque d'Algérie.

1.5. Le risque de liquidité :

Les banques agissent en tant qu'intermédiaires financiers, en mobilisant leurs ressources pour les convertir en emplois à court, moyen et long terme. Toutefois, lorsqu'elles utilisent leurs ressources disponibles pour octroyer des crédits à moyen et long terme, elles s'exposent au risque de ne pas pouvoir répondre à une forte demande de retrait de fonds. Dans une telle situation, la banque pourrait être contrainte de vendre rapidement ses actifs afin de satisfaire ces demandes.

Le risque de liquidité en Algérie concerne la capacité des banques et entreprises à couvrir leurs besoins financiers à court terme. La Banque d'Algérie impose des normes pour une gestion prudente, et l'Asset Liability Management (ALM) permet d'optimiser l'équilibre entre actifs et passifs.

1.6. Le risque de solvabilité :

Une banque est jugée solvable lorsque la valeur de ses actifs dépasse celle de ses passifs. Ce risque, qui touche directement à la pérennité de l'institution bancaire, se manifeste en dernier ressort, généralement à la suite d'une ou plusieurs occurrences de risques que la banque n'a pas pu maîtriser. Par ailleurs, il est bien connu que les faillites bancaires débutent souvent par une crise de liquidité. Une réglementation rigoureuse contribue à atténuer ce risque, protégeant ainsi les dépôts des clients et prévenant d'éventuels effets de contagion résultant d'une défaillance bancaire.

✓ La stratégie de la gestion du risque :

Il existerait quatre (4) manières permettant de gérer les risques à savoir :⁵³

- **Prévention** : Il s'agit de mesures visant à limiter la survenue d'événements redoutés, souvent privilégiées face à des dangers graves. La prévention peut inclure l'« évitement », consistant à suspendre une activité présentant un risque majeur. Bien que cette

⁵³ BEKKA.L, « assurance, un outil de gestion des risque », Université Abderrahmane Mira, 2020, P16.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

stratégie soit économique et peu risquée, elle peut perturber la continuité et le développement de l'entreprise.

- **Acceptation** : Cette approche repose sur une analyse des dangers pour évaluer les éventuels dommages. Les risques mineurs, ou ceux dont les coûts de protection seraient excessifs, peuvent être acceptés. Toutefois, cette stratégie se concentre sur la préservation de l'outil de production, souvent sans réduire les risques pour le personnel.
- **Réduction des risques** : Elle implique l'identification des risques à travers des audits, afin d'analyser les facteurs de vulnérabilité. Ces analyses permettent d'instaurer des mesures adaptées pour prévenir les risques auxquels l'entreprise est exposée.
- **Transfert** : Dans un cadre financier, le transfert des risques intervient via des assurances ou autres dispositifs de couverture, garantissant la prise en charge des conséquences d'événements aléatoires.

Le risque de solvabilité en Algérie concerne la capacité des entreprises et banques à honorer leurs engagements financiers à long terme. La Banque d'Algérie impose un coefficient minimum de solvabilité de 9,5 % pour garantir la stabilité du secteur bancaire et limiter les risques de défaut.

2. Les garanties :

La garantie peut être définie aussi comme étant un besoin de sécurité que la banque peut prendre car elle sert à anticiper un risque futur possible de non remboursement, elle sert à protéger la banque contre le risque de défaillance de son client et à atténuer des provisions constituées⁵⁴.

La garantie est la nationalisation d'une promesse de payer faite au banquier par le débiteur ou une tierce personne sous forme d'un engagement, affectant à son profit selon divers procédés ne soit un droit de préférence sur les biens de celui qui promet, soit un droit de gage sur les meubles ou immeubles appartenant à celui qui s'engage.⁵⁵

Il est à noter que la garantie est un moyen qui permet à la banque de se protéger, et faire face au non-respect du client pour ces obligations.

La meilleure garantie pour une banque reste liée à la valeur économique de l'entreprise et sa capacité financière à assurer le remboursement du crédit.

⁵⁴ AMMOUR, BENHALIM, « Pratique et Technique Bancaire », éd Dahlab, Alger, 1997, P208.

⁵⁵ PERCIE.S, « risque et contrôle du risque », éd Economica.1999. p123.

Les formes de garanties liées aux crédits :

Il existe plusieurs formes de garanties que la banque lorsqu'elle juge que le risque propre à l'entrepreneur lui paraît élevé, parmi ces derniers on distingue :

- Les garanties personnelles, sous la forme d'un cautionnement ou d'un aval.
- Les garanties réelles, sont les plus utilisées et portent sur les biens, sous forme d'hypothèque, nantissement et gage.

2.1. Les garanties personnelles :

Les garanties personnelles se réalisent, généralement, sous la forme juridique du cautionnement ou de l'aval. Ce dernier n'étant d'ailleurs qu'une forme particulière du cautionnement instituée par la législation des effets de commerce.

2.1.1. Le Cautionnement :

Selon l'article 664 du code civil algérien, le cautionnement est : « un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ».⁵⁶

Il s'agit donc de l'obligation par la quelle une personne tierce de confiance promet de payer si le débiteur n'exécute pas son remboursement et ne de pas honneur à ses engagements.

2.1.2. L'aval

Selon l'article 409 du code de commerce algérien, l'Aval constitue l'engagement d'une personne à payer le montant total ou une partie d'une créance manifestée par un effet de commerce. En d'autres termes, c'est l'obligation que prend une personne (avaliste) de payer un effet de commerce à l'échéance au lieu du débiteur (avalisé).⁵⁷

Ainsi, l'aval est exprimé par la signature de l'avaliste au recto du papier commercial ou sur un acte séparé, suivie de la mention « Bon pour aval ».

Il doit, également, porter l'objet de l'engagement du garant (engagement d'un paiement total ou partiel du montant de l'effet).

⁵⁶ Code civil algérien

⁵⁷ Code du commerce algérien.

2.2. Les garanties réelles :

On parle de garanties ou suretés réelles lorsque le débiteur apporte au créancier un bien ou la valeur d'un bien matériel pour couvrir le risque de non-paiement de la dette.

La garantie réelle consiste en l'affectation d'un bien meuble ou immeuble en garantie d'une dette. Ce bien peut appartenir au débiteur lui-même ou être engagé par un tiers. Divers biens peuvent être constitués en garantie, notamment les immeubles, les fonds de commerce et sous certaines conditions, le matériel, les marchandises, les valeurs mobilières et les créances.

A cet effet, les garanties réelles peuvent être subdivisées en deux grands points, à savoir :

- **L'hypothèque** : dans le cas où le bien affecté en garantie est immeuble.
- **Le nantissement** : si le bien affecté en garantie est meuble.

2.2.1. L'hypothèque

Selon l'article 882 du code civil algérien : « Le contrat d'hypothèque est le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe »⁵⁸

L'hypothèque confère au banquier hypothécaire le droit de saisir et de vendre le bien hypothéqué en cas de non-paiement à l'échéance. De plus, elle lui permet d'exercer un droit de suite et un droit de préférence sur le produit de la vente si le débiteur décide de céder l'im On distingue principalement trois types d'hypothèques :

- **L'hypothèque conventionnelle** : Elle est destinée à garantir le remboursement d'une dette contractée sur un bien immobilier. Cette hypothèque doit obligatoirement être formalisée par un acte notarié.
- **L'hypothèque légale** : Comme son nom l'indique, elle est établie en vertu de la loi au bénéfice de certains créanciers (tels que les banques et établissements financiers) bénéficiant d'une protection légale.
- **L'hypothèque judiciaire** : Résultant d'une décision de justice condamnant le débiteur, elle est instaurée lorsqu'un banquier engage une procédure judiciaire contre ce dernier.

⁵⁸ Article 882 du code civil Algérien.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

Si vous avez besoin de précisions supplémentaires ou d'une autre reformulation, je suis à votre disposition ! meuble avant le remboursement du crédit.

2.2.2. Le nantissement :

Selon l'article 948 du code civil Algérien :« Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou celle des tiers, à remettre au créancier ou à un tier personne, choisie par les parties, un objet sur le quel construit au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance, et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelques mains qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers en rang »⁵⁹

Il existe diverses formes de nantissement, nous citons :

- **Nantissement du fonds de commerce** : La banque bénéficie d'un droit de préférence sur le prix de vente et d'un droit de suite sur le fonds de commerce. Ce nantissement peut être de nature légale ou conventionnelle. Pour être valide, l'acte de nantissement doit être signé par le banquier et le débiteur, enregistré, puis déposé au greffe du tribunal de commerce.

Pour être valide, l'acte de nantissement doit être signé par le banquier et le débiteur, enregistré puis déposé au greffe du tribunal de commerce.

- **Nantissement du matériel et de l'outillage** : Ce type de garantie, établi soit par acte authentique soit sous seing privé, concerne l'outillage et le matériel financés par le banquier.
- **Nantissement ou gage sur véhicule** : ce gage est enregistré dans un registre spécial tenu par la mairie de résidence qui a délivré la carte grise du véhicule. La carte d'immatriculation doit comporter la mention "véhicule gagé au profit de la banque".
- **Nantissement des actifs financiers** : Par ce contrat, le débiteur d'un crédit met en gage des titres qu'il détient dans une société. Ces titres sont alors confiés au créancier ou à un tiers.
- **Nantissement des marchés publics** : Cette forme de nantissement octroie au banquier un droit de créance envers l'État, garantissant ainsi le remboursement du crédit. Le marché concerné est enregistré et nanti par un acte sous seing privé.

⁵⁹ Article 948 du code civil Algérien.

Chapitre 02 : facteurs influençant l'impact de crédit d'investissement

En somme, l'investissement constitue un levier fondamental pour stimuler la croissance économique et favoriser le développement des entreprises. Dans ce contexte, le crédit d'investissement représente un outil clé permettant de financer et de concrétiser ces initiatives. Bien qu'il offre une solution de financement à long terme, facilitant la répartition des coûts, il comporte également des risques. Il est donc impératif pour les entreprises de réaliser une analyse approfondie de leurs projets et des garanties à présenter. Une approche équilibrée, intégrant une évaluation soigneuse des bénéfices et des risques, est essentielle pour optimiser les choix en matière d'investissement et de financement.

Conclusion :

L'accès des PME au financement bancaire constitue un levier essentiel pour leur croissance et leur pérennité économique. La relation entre les banques et les PME façonne les conditions d'octroi des crédits et influe directement sur leur développement. L'analyse méthodologique des crédits d'investissement permet de mieux comprendre les critères de sélection et d'évaluation des projets, garantissant une allocation optimale des ressources financières. Enfin, l'étude des risques et des garanties associées aux crédits d'investissement met en évidence les enjeux de sécurisation des financements, tant pour les banques que pour les entreprises. L'ensemble de ces éléments souligne l'importance d'un système bancaire structuré et adapté aux besoins des PME afin de renforcer leur contribution au tissu productif national.

*CHAPITRE III : ETUDE
D'UN CAS DE CREDIT
D'INVESTISSEMENT AU
NIVEAU DE LA BDL
TIZI-OUZOU*

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Introduction :

En tant que banque commerciale, la Banque de Développement Local (BDL) a placé le développement de son réseau d'agences au cœur de sa stratégie pour répondre au besoin de développement des petites et moyenne entreprises (PME), et actuellement élargi aux grandes entreprises, reconnaissant son importance cruciale pour servir sa clientèle à travers le territoire nationale. Depuis sa création en 1985, la BDL a œuvré pour étendre son réseau, passant de 39 agences héritées du Crédit Populaire Algérien à 172 agences couvrant l'ensemble du territoire national. Cette expansion significative a non seulement renforcé sa présence sur le marché bancaire algérien, mais a également facilité la transition du pays vers une économie de marché, permettant à la BDL de se positionner favorablement par rapport à ses homologues étrangers.

Section 01 : Présentation, Structure et Organisation de la Banque de Développement Locale (BDL).

Introduction :

Cette section vise à présenter la Banque de Développement Local (BDL), un acteur clé du paysage bancaire algérien. Nous examinerons sa structure et son organisation afin de mieux comprendre son fonctionnement et son rôle dans le financement des entreprises.

1. Historique de la BDL :

Principaux éléments d'identification :

- Raison sociale : banque de développement local, par abréviation BDL
- Forme juridique : société par action -EPE/SPA.
- Capital social :147.000.000.000 DZD.
- Actionnaires : L'Etat représenté par Ministère des Finances pour 70% et prive 30%.
- Siège social : 05, rue GACI Amar-STAOUELI Alger.
- Objet social : Banque universelle versée dans le financement particulièrement de la PME/PMI/ GE, les particuliers et professions libérales.

La Banque de Développement Local a été créée par le décret n°85/85 du 30 avril 1985 sous forme de société nationale de banque pour prendre en charge notamment le portefeuille des

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

entreprises publiques locales. Elle a été transformée dans le cadre de l'autonomie des entreprises publiques, en société par actions le 20 février 1989.

Le capital social de la Banque est passé successivement de 500 millions DA à sa création à 720 millions DA en janvier 1995, à 1 440 millions DA en octobre 1995, à 7 140 millions DA le 16/09/2001, à 13 390 millions DA en 2004, à 15 800 millions DA en 2009, puis à 36 800 millions DA en 2015, pour atteindre à fin 2021, un capital social de 73 000 millions DA par augmentation effectuée le 24/11/2021. Par incorporation des réserves, le capital social a été porté à 103 200 millions DA (Résolution n° 02 de l'AGEX du 05 décembre 2024) et 147 000 millions DA en février 2025 suite à l'ouverture du capital de la banque.

La BDL est connue pour être la banque des PME/PMI en affichant une politique commerciale agressive. De plus elle est l'unique banque algérienne à exercer l'activité du prêt sur gage avec un encours d'engagement de plus de 22 milliards DA générant des produits de près de 2 milliards DA.

Le prêt sur gage est une forme de prêt sécurisé où un emprunteur apporte un objet de valeur (OR) à un prêteur, qui utilise cet objet comme garantie pour accorder un prêt en espèces. Le montant du prêt est généralement une fraction de la valeur marchande de l'objet gagé. La BDL détient actuellement le monopole de cette activité à l'échelle nationale. Cette position lui permet de s'étendre et de se maintenir sur le marché national en tant que promoteur unique.

La BDL a dégagé ces dernières années des résultats bénéficiaires et dispose d'une surface financière appréciable. Les résultats enregistrés depuis l'année 2017 sont indiqués au tableau ci-dessous :

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

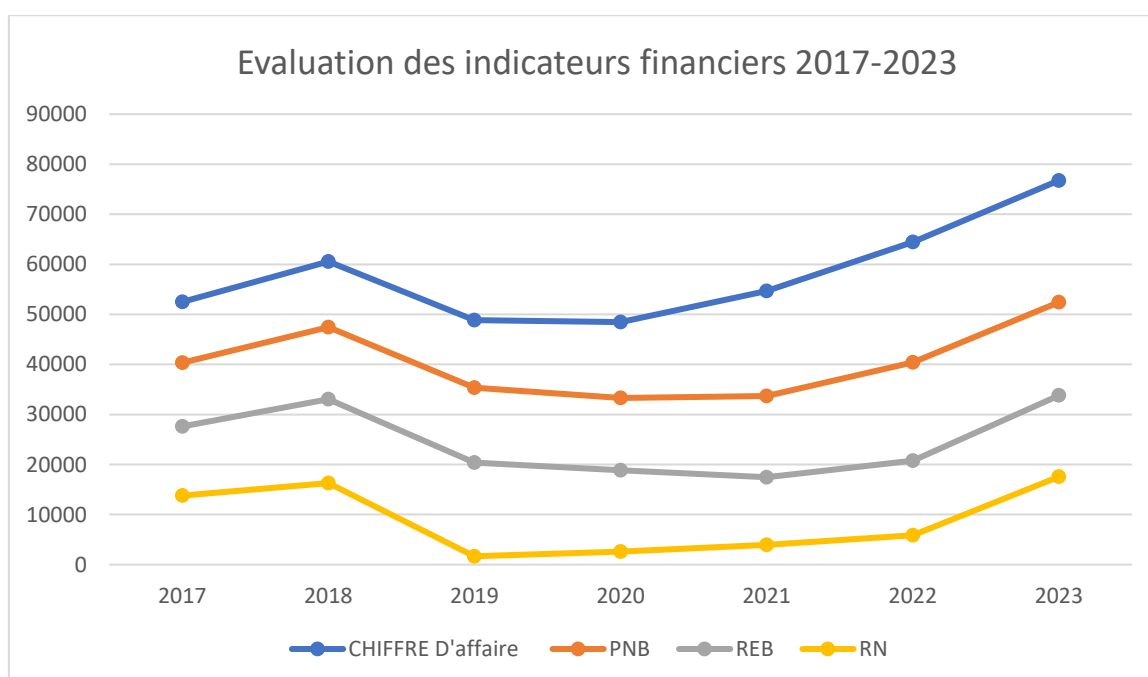
Tableau N°09 : Principaux indicateurs

Unité : Million DA

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires | 52 500 | 60 550 | 48 878 | 48 457 | 54 661 | 64 457 | 76 748 |
| PNB | 40 364 | 47 439 | 35 375 | 33 299 | 33 693 | 40 381 | 52 426 |
| REB | 27 587 | 33 070 | 20 400 | 18 872 | 17 461 | 20 735 | 33 785 |
| RN | 13 802 | 16 310 | 1668 | 2 568 | 3 920 | 5880 | 17 558 |

Source : Notice -BDL

Graphique N°01 : évolution indicateurs financier (2017-2023)



Source : Notice -BDL

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

2. Objectifs de la BDL :

La BDL est devenue un acteur bancaire de premier plan, elle met en œuvre une stratégie visant à accroître sa clientèle industrielle et à optimiser ses marges, elle prend en charge même les grandes entreprises garantissant ainsi sa pérennité et sa prospérité.

Pour cela, elle se soucie de fidéliser sa clientèle des petites et moyennes entreprises et chercher de nouvelles cibles pour développer sa part de marché.

Afin de renforcer leur position sur un marché bancaire en constante évolution, les établissements bancaires doivent investir dans la modernisation de leurs outils et de leurs processus, tout en proposant des services toujours plus adaptés aux besoins de leurs clients.

Los actions entreprises à cette fin sont les suivantes :

- Assurer une qualité de service en termes de conditions d'accueil de la clientèle, réfection et modernisation de ses locaux d'exploitation, construction de nouveaux sièges, agences...
- Élargissement de son réseau et ouverture de nouvelles agences pour assurer la proximité.
- Prise en charge de la clientèle, bien cerner les besoins, maîtriser les délais de traitement, accompagner et assister les clients en leur assurant des services personnalisés
- Développer des nouvelles moyennes de paiements électroniques (système d'information performant).

3. Caractéristiques essentielles de l'activité :

La BDL est une banque universelle qui assure l'ensemble des activités dédiées aux banques.

Les opérations de banque sont définies par la Loi Monétaire et Bancaire et comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit, la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ainsi que les opérations connexes.

Les fonds reçus du public représentent les fonds recueillis des tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge de les restituer.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Suite à l'obtention de l'agrément de la Banque d'Algérie en 2022 la BDL a commencé la commercialisation des produits conformes à la Chariaâ Islamique.

- Les activités de détail : Il s'agit principalement des activités de dépôt à vue, à terme, de collecte de l'épargne et gestion des moyens de paiement.
- Les activités de financement : Il s'agit des activités de prêt, qu'il s'agisse des ménages ou des entreprises et des activités de la finance islamique, notamment dans le financement des PME / PMI, la promotion immobilière, touristique et différents secteurs industriels et de services structurants.
- Les activités de gestions d'actif financiers : Il s'agit des activités qui sont en relation avec les ressources ou celles qui sont relatives aux participations et placements en cours.
 - Les activités de gestion des stocks liquidités marchés, ressources et placements.
 - Les activités d'intermédiaires en opérations de bourse.
 - Les activités sur capital sur des sociétés en associations ou filiales.
- De nouvelles activités, potentiellement porteuses de croissance, sont intégrées dans projections 2024-2029 :
 - Finance islamique.
 - Le marché des prêts immobiliers hypothécaires.
 - Le marché des prêts à la consommation destinés aux particuliers.
 - Les services bancassurances.
 - Le marché des services du commerce international.
 - Le marché des produits numériques.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Tableau N°10 : Structure du chiffre d'affaires exercice 2023

| Désignation | 2023 | En % |
|--|---------------|-------------|
| Intérêts et produits assimilés | 68 664 | 89,5% |
| Commissions perçues | 6095 | 7,9% |
| Gains ou pertes nets sur actifs financiers | 1337 | 1,7% |
| Produits des autres activités | 651 | 0,8% |
| Chiffre d'affaires | 76 748 | 100% |

Source : Notice-BDL

Le chiffre d'affaires réalisé par la banque en 2023 se compose des intérêts et produits assimilés de 68 664 millions DA représentant près de 90%, des commissions perçues de 6 095 millions DA représentant 8%, des gains sur actifs financiers de 1 337 millions DA (1,7%) et des produits des autres activités pour 651 millions DA pour moins de 1% du chiffre d'affaires global.

Graphique N°02 : structure de chiffre d'affaires-exercice 2023



Source : Notice -BDL

Interprétation :

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

En 2023, la structure du chiffre d'affaires de BDL montre une répartition majoritaire autour d'un secteur clé, probablement bancaire ou financier.

Les activités principales génèrent l'essentiel des revenus, tandis que les segments secondaires restent marginaux.

Cette composition reflète une stratégie centrée sur la spécialisation et la consolidation des domaines les plus rentables.

4. Place de la BDL sur le marché :

Le positionnement de la BDL sur le marché national est déterminant pour son développement et sa pérennité à long terme. Il s'agit de la manière dont la banque est perçue par ses clients en comparaison à ses concurrents. Le positionnement implique de déterminer comment la BDL souhaite être perçue par les clients cibles et comment elle veut se différencier de ses concurrents.

Pour se positionner efficacement, la BDL doit tenir compte de plusieurs facteurs clés, notamment sa gamme de produits et services, sa clientèle cible, sa réputation, sa présence géographique, sa technologie et son image de marque. En prenant en considération ces éléments, la BDL peut définir un positionnement unique qui répond aux besoins spécifiques de sa clientèle cible et qui lui permet de se démarquer de la concurrence.

Dans la perspective de l'ouverture de son capital social au public, la Banque de Développement Local présente de nombreux atouts lui permettant de réussir ce challenge et notamment :

- La BDL est la banque de la PME par excellence avec un portefeuille clients à dominante privée.
- La BDL est l'unique banque algérienne à posséder le produit prêt sur gage :
- Son activité économique est en phase de croissance avec un produit net bancaire qui progresse, en 2023 de 56% par rapport à 2021 et de 30% par rapport à 2022. Le bénéfice net après impôt augmente de 348% par rapport à 2021 et de 199% par rapport à 2022.

Malgré tous les efforts fournis par le management pour maintenir l'Institution au niveau des autres banques, il n'en demeure pas moins que la BDL devra relever d'autres défis en vue d'améliorer certains points telles que :

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

✓ En termes de solvabilité financière, le niveau de capitalisation exprimé par le ratio Capital émis/total bilan ; se situe presque au même niveau que les autres banques publiques et privées, par contre, les ratios capitaux propres élargis au fonds de garantie/total bilan qui était en dessous de la moyenne affichée par les autres Institutions Financières, c'est équilibré suite à l'augmentation du capital. L'objectif de recourir à l'épargne public à travers une augmentation de capital devrait permettre d'améliorer ce ratio en le portant à la moyenne du secteur bancaire :

✓ En termes de rentabilité, le coefficient d'exploitation exprimé par le ratio charges de fonctionnement rapportées au produit net bancaire est élevé par rapport à la norme du secteur.

Améliorer ce ratio, passera par deux actions simultanées, réduire le poids des charges de fonctionnement tout en augmentant le produit net bancaire, c'est-à-dire les niveaux d'activité. C'est un objectif majeur de l'introduction en bourse des valeurs

✓ Les bénéfices nets sont importants, celui réalisés en 2023, de 17,550 Milliards Da, connaît une augmentation de 199% par rapport à l'année 2022 permettent de soutenir la distribution des dividendes :

En termes de productivité, le ratio produit net bancaire rapporté à l'effectif est inférieur à la moyenne du secteur. Là également, l'objectif d'introduction à la bourse des valeurs devrait permettre à la BDL d'atteindre la moyenne du secteur bancaire.

En résumé, la BDL accompagne les opérateurs économiques dans le cadre de leur financement avec une forte montée en cadence du crédit à travers l'octroi de crédits destinés à couvrir les besoins de l'exploitation, mais également l'octroi de crédits destinés à soutenir l'investissement.

5. La structures et organisation de la banque BDL :

L'organigramme général de la BDL s'articule autour des structures centrales et de réseaux de succursales, agences et inspection. Agences et inspection. Elles entretiennent entre elles entretiennent entre elles des relations fonctionnelles et hiérarchiques en dotant chacune d'un ensemble de tâches pour assurer les millions fixés à la banque par les pouvoirs publics.

La structure générale de la BDL se présente comme suit :

- La Direction générale DG : (PDG-Direction centrales).

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Les Direction Régionales d'Exploitation (DRE).
- Le réseau d'agences.

5.1. Structure et organisation :

5.1.1 La Direction Générale :

Elle est chargée des tâches de conception, animation, soutien et contrôle des structures du réseau. Elle entretient des relations hiérarchiques et fonctionnelles avec le réseau des directions régionales et agences. Elle est composée de :

- a) Président Directeur Général nommé par un décret sur proposition du ministre des finances pour assurer la responsabilité de gestion et de fonctionnement de la banque.
- b) Le Conseil d'Administration composé du Président Directeur Général, d'administrateurs, commissaires aux comptes et représentants de ministères du commerce, et des collectivités locales.
- c) Les Directions centrales placées sous l'autorité du PDG, qui assurent dans le cadre des orientations de la Direction Générale, des tâches de conception, de soutien, d'organisation et de contrôle des structures des réseaux.

5.2. Les Directions Régionales d'Exploitation :

Ce sont les organes intermédiaires entre les directions centrales et les agences. En effet, chaque groupe lui est rattaché un ensemble d'agences qu'il contrôle en leur assurant l'animation, l'assistance et la supervision de leur fonctionnement. La direction régionale est organisée autour de quatre départements :

A- Le Département d'exploitation et animation commerciale : qui coordonne les activités des services suivants :

- Le service Etudes et crédit.
- Le service suivi des engagements.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Le service animation commerciale.

B- Le département des affaires administratives et du personnel : constitué de deux services :

- Le service des moyens généraux.
- Le service du personnel.

C- Le département des affaires juridiques et recouvrement des créances : constitué de deux services :

- Le service des affaires juridiques.
- Le service de recouvrement des créances.

D- Le département contrôle : constituer des services suivants :

- Le service contrôle comptable.
- La cellule de contrôle premier degré.

5.3. Le réseau d'agences :

L'agence constitue la cellule de base de l'organisation de la banque et sa première vitrine qui doit par conséquent être à la hauteur des attentes de la clientèle. Au niveau de la BDL, les agences sont classées en quatre catégories :

- Agence principale.
- Agence de 1ère catégorie.
- Agence de 2ème catégorie.
- Agence de 3ème catégorie.

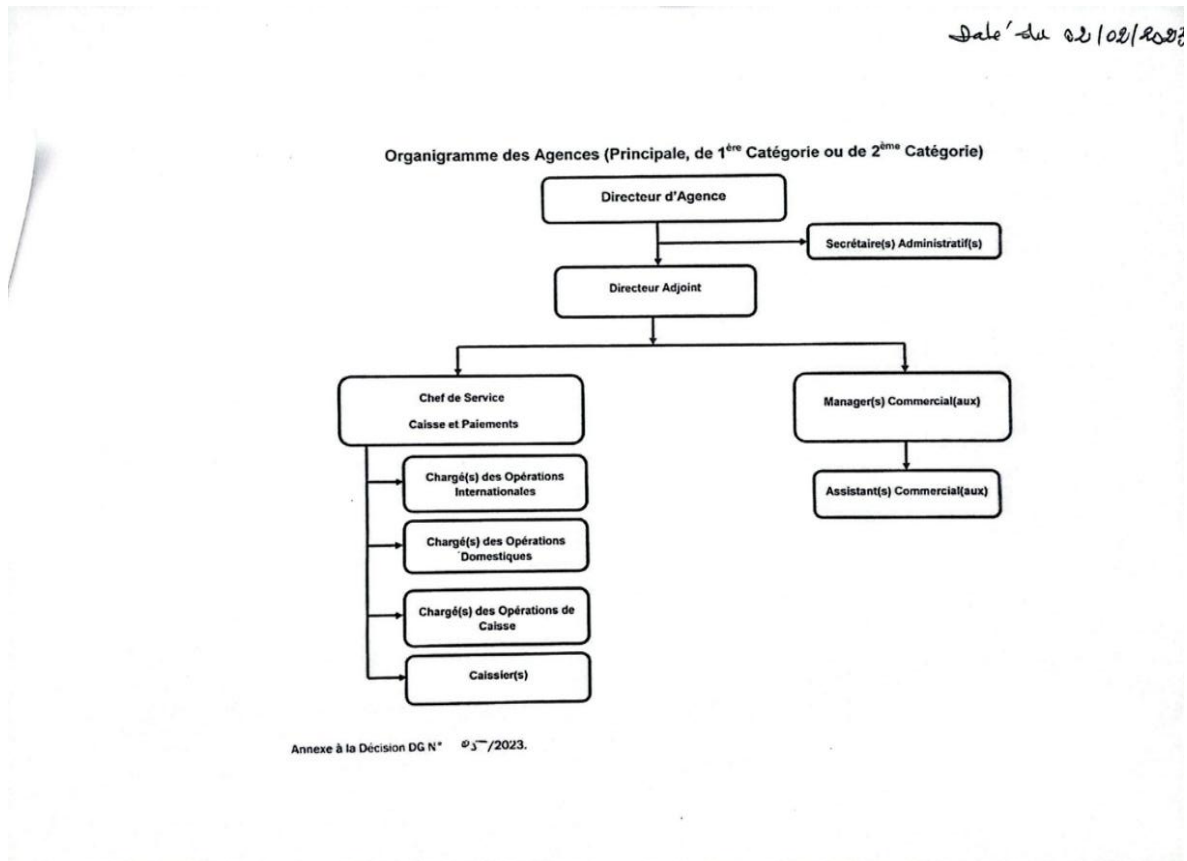
Sous l'autorité et le contrôle du chef d'agence, l'agence est organisée en différents services notamment :

- Le service crédit et engagements.
- Le service étranger et change.
- Le service caisse.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Le service portefeuille et moyens de paiement.

Figure N°04 : Organigramme des agences (principale, de 1^{ère} catégorie ou de 2^{ème} catégorie)



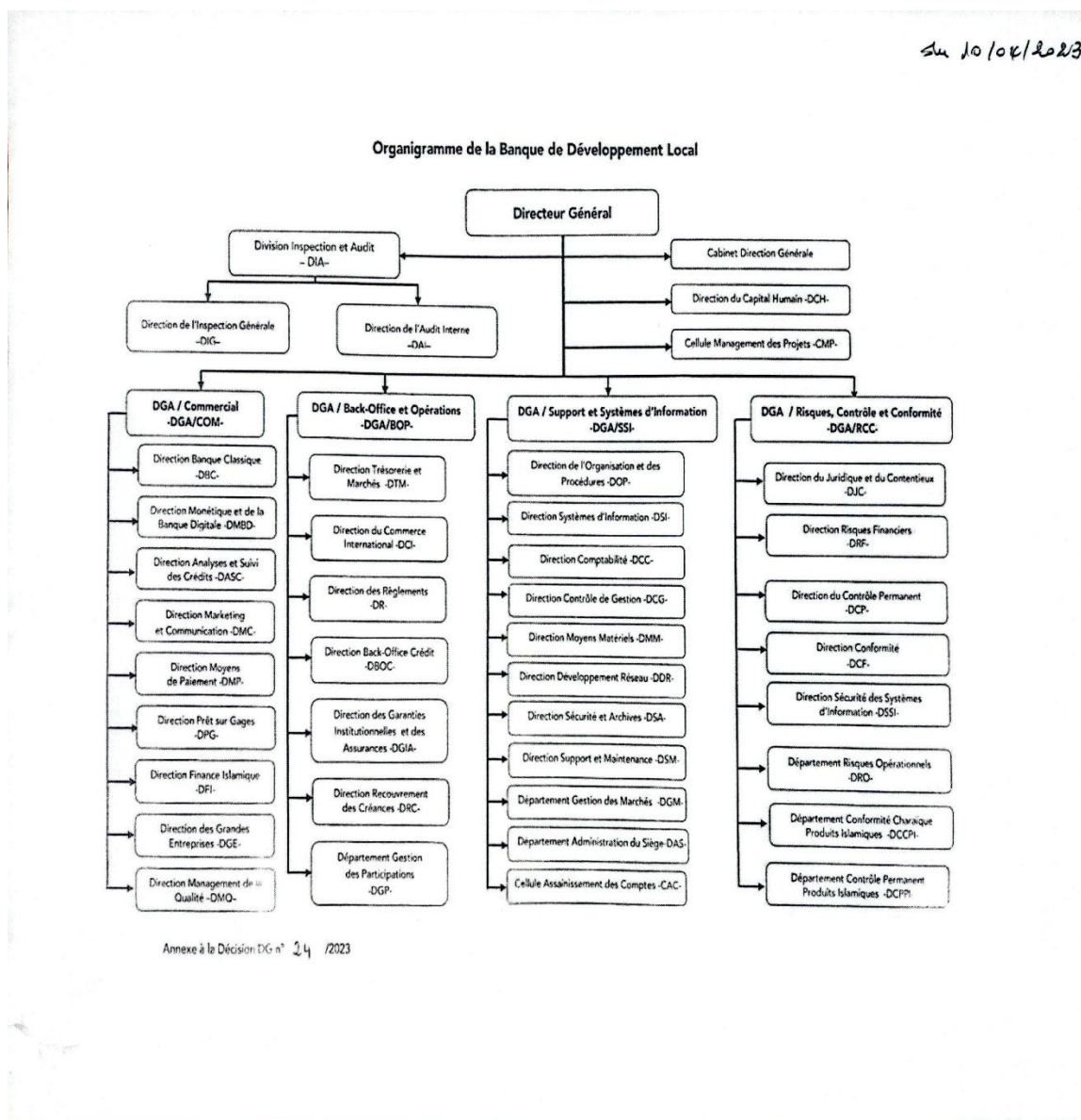
Source : Documents internes à la banque

6. L'organigramme de la banque BDL :

L'organigramme général de la BDL s'articule autour des structures centrales, des réseaux de groupes régionaux, des agences et des inspections. Elles entretiennent entre elles des relations fonctionnelles et hiérarchiques en dotant chacune d'un ensemble de tâches pour assurer les missions fixées à la banque par les pouvoirs publics.

Figure N°05 : Organigramme de la BDL

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.



Source : Documents internes à la banque

Afin de s'adapter à la conjoncture économique, la BDL cherche de nouveaux créneaux, de nouvelles perspectives, pour cela, elle opte pour un changement structurel dans son organisation.

Des changements ont été donc consentis dès l'exercice 1994 à savoir :

- L'application du Plan Comptable Structurel (PCS).
- La mise en place d'un Nouvel Organigramme Fonctionnel.
- L'augmentation de sa participation à FINALEP.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

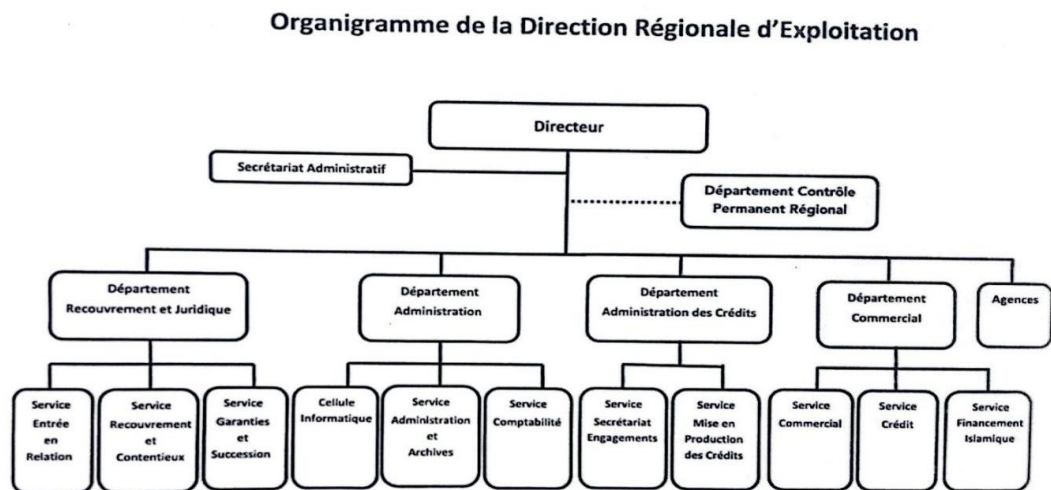
L'organisation de la BDL est régie par des textes organiques qui définissent les organigrammes et les attributions de toutes ses structures sur un plan général.

6.1. La Direction Régionale d'Exploitation

- Assurer le pilotage, le management, la supervision et la coordination d'un ensemble des activités de la Direction Régionale d'Exploitation et des agences qui lui sont rattachées : en matière de vente de produits, collecte de ressources, analyse, suivi et administration des crédits, le recouvrement des créances et la gestion du volet juridique, la gestion des archives et le volet administratif ainsi que le contrôle permanent.
- Représenter la banque, organismes externes sur délégation de la Direction Générale, dans les wilayas relevant de sa compétence territoriale.
- œuvrer pour le développement des portefeuilles des agences rattachées en fidélisant les clients actuels et en démarchant de nouveaux clients.
- Mettre en place des plans d'actions afin d'atteindre les objectifs assignés par la Direction Générale

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Figure N°06 : Organigramme de la direction régionale d'exploitation



Annexe à la Déclaration DG n° 041 /2023

Source : Documents internes à la banque

6.2. Le département commercial :

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, la supervision et la coordination de l'ensemble des activités relative à l'analyse des demandes de financement et des actions commerciales.
- Traiter les dossiers relevant du comité de crédit Régionale central.
- Lancer et coordonner les actions de prospection et mettre en place des actions de fidélisation à destination de clientèle.
- Reconquérir les clients ayant déserte partiellement ou totalement nos guichets.

6.2.1. Service crédit :

Le service crédit a pour principales missions :

- Traiter les dossiers de crédit dont la délégation de pouvoir relève du comité de crédit Régional ou Central.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Présenter les dossiers au Comité de Crédit Régional.
- S'assurer de la complétude des dossiers de crédit à envoyer en central pour examen par le comité central.

6.2.2. Service commercial :

Le service commercial a pour principales missions :

- Coordonner et encadrer la force de vente au niveau des agences pour réaliser les objectifs fixés en matière de vente de produits et de collecte de ressources.
- Mettre en place des opérations visant la fidélisation de la clientèle, gérer et suivre les opérations de prospection et démarches commerciales.
- Lancer des opérations spécifiques des ventes de produits en collaboration avec le département animation commerciale de la direction de la banque classique en exploitant notamment les fichiers cibles envoyés par ladite structure.

6.3. Le département administration des crédits :

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, de l'animation, la coordination et la supervision des activités ayant trait à l'administration des crédits.
- Veiller à l'exécution sur le système d'information des décisions prises par différents comités de crédit.
- S'assurer de la mise en production des crédits conformément aux autorisations de crédit.
- Veiller avant toute mise en production, à la réalisation des conditions préalables exigées sur les autorisations de crédit.

6.3.1. Service mise en production :

Le service mise en production a pour principale missions :

- La saisie des autorisations de crédit sur le système d'information.
- Vieller avant toute mise en production à la réalisation des conditions préalables et à la validation des garanties bloquantes par le service « service garanties et successions » dans le strict respect des décisions contenues dans les autorisations de crédits.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Assurer la validation des mises à disposition des fonds et des crédits par signature conformément aux autorisations de crédit.

6.3.2. Service secrétariat et engagements :

Le service secrétariat et engagement a pour principales missions :

- Assurer le secrétariat du comité de crédit régionale.
- Procéder au suivi permanent de la mise en place de l'ensemble des autorisations de crédit (comité de crédit régionale, comité de crédit central, comité de crédit agence rattachée).
- Suivre le rythme des consommations de chaque crédit d'investissement et alerter l'agence concernée en cas de rythme ne permettant pas la consommation totale du crédit avant la fin de la période d'utilisation.

6.4. Le département recouvrement et juridique :

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, la supervision et la coordination de l'ensemble des activités du recouvrement de créances et la gestion des garanties et des dossiers de successions ainsi que le suivi des entrées en relations.
- Assurer la gestion, le suivi des créances classées en collaboration avec les services de la Direction du recouvrement de créances, et avec la direction du juridique et du contentieux pour les créances classées et transférées au chapitre contentieux.
- Apporter assistance et conseil aux agences en matière de recouvrement des créances impayées des différents segments de la clientèle.
- Emettre des avis motivés sur les demandes de règlements à l'amiable émanant de la clientèle.

6.4.1. Service entrée en relation :

Le service entré en relation a pour principales missions :

- Assurer la validation des EER en analysant les données saisies sur le système d'information et en confortant aux documents scannés et joints sur le système.
- Lancer et suivre des campagnes de fiabilisation des données à son initiative ou celle de structures centrales.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Veiller à l'actualisation régulière des fiches clients.

6.4.2. Service recouvrement et contentieux :

Le service recouvrement et contentieux a pour principales missions :

- Assurer la gestion des créances dans toutes leurs phases.
- Assister les agences dans leurs actions en matière de recouvrement à l'amiable des créances accrochées au titre des différents types de crédit.
- Assurer la gestion et le suivi du recouvrement des créances classées.

6.4.3. Services garantis et succession :

Le service garanties et succession a pour principales missions :

- Etudier la conformité juridique, l'authenticité et la validité des garanties recueillies par les agences dans le cadre de la mise en place des crédits autorisés.
- S'assurer de la conformité des garanties recueillies par rapport aux exigences portées sur les autorisations de crédits.
- Veiller à la conservation et à la gestion des actes de garanties recueillies et des actifs financiers remise en garanties par la clientèle.

6.5. Le département administratif :

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, la supervision et la coordination de l'ensemble des activités liées à la gestion administrative et des archives, le volet informatique et comptabilité ;
- S'assurer que les registres légaux et réglementaires sont bien tenus.
- Veiller à la bonne prise en charge du volet ressources humaines.
- Suivre et gérer le budget de la structure.

6.5.1. Service administration et archives :

Le service administration et archives a pour principale missions :

- Diriger, animer et coordonner les activités du service relatives à la gestion des archives.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Tenir les dossiers administratifs du personnel de la Direction Régionale d'Exploitation.
- Gérer les mouvements de mobilité et du personnel en relation avec la direction du capital humain.

6.5.2. Cellule informatique régionale :

La cellule informatique régionale a pour principale missions :

- Apporter assistance et prendre en charge la maintenance et le dépoilement des équipements et des logiciels anti-virus.
- Installer les nouveaux équipements monétiques, informatique, télécoms les solutions de sécurité informatique.
- Intervenir, dans les délais requis, auprès des agences rattachées en cas d'incidents techniques.

6.5.3. Service comptabilité :

Le service comptabilité a pour principale missions :

- Diriger, animer et coordonner les activités du service.
- Veiller à l'élaboration par les agences de rattachement des différents états demandés par la DCC notamment ceux relatifs à l'arrêt des comptes.
- Analyser l'exhaustivité et la conformité des états élaborés par les agences et les adresser à la direction centrale de la comptabilité.

2.6. Le département contrôle permanent :

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, l'animation, la coordination et la supervision des activités de contrôle permanent réalisées dans son périmètre de compétence.
- Veiller à l'encadrement du personnel placé sous sa responsabilité, que ce soit contrôleurs composant le département ou les contrôleurs affectés et positionnés au niveau des agences rattachées.
- Décliner, à périodicité régulière, un programme de missions de contrôle permanent (spécifiques et thématiques) devant être exercées auprès des structures activant dans son

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

périmètre d'intervention, le proposer à se hiérarchie pour sa validation, et veiller à son application.

- Veiller à la définition et à la détermination des points de contrôles à rais on adéquation avec activité d'exploitation et des agences des directions régionales.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Section 02 : Etude et analyse d'un dossier de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU

Introduction :

Une entreprise est une organisation qui réunit des ressources humaines, techniques et financières sous la direction d'un centre décisionnel. Sa mission principale consiste à produire des biens et des services, garantissant ainsi sa survie et son développement.

La croissance à long terme est un objectif majeur pour la plupart des entreprises, souvent atteint par le biais de la diversification des produits ou des activités. Cet objectif repose essentiellement sur l'investissement, qui constitue non seulement une raison d'être mais aussi une nécessité face à la concurrence.

Dans l'économie actuelle, l'investissement est au cœur des dynamiques de croissance, de création d'emplois et de richesse. À cet égard, la société SARL « SK » projette de développer son activité « Menuiserie de bois et d'Aluminium et autres produits et de travaux de bâtiments»

Ces meubles, façonnés avec précision, apportent une touche d'élégance aux espaces tout en optimisant leur agencement. La diversité des matériaux et des finitions disponibles permet aux clients de sélectionner des éléments correspondant parfaitement à l'ambiance de leur intérieur.

Le projet vise à combler une partie des besoins importants constatés à l'échelle régionale et nationale pour la production de bois de qualité. Consciente des opportunités offertes par ce marché, la SARL « SK » envisage cet investissement afin de renforcer sa position sur le marché tout en assurant un meilleur approvisionnement de la région et du pays.

Cette étude présentera le coût globale l'investissement ainsi que les modalités de son financement.

1. Présentation de l'entreprise :

La société a été constituée le 08 décembre 2014 constituer par 3 associés. Elle exerce dans le domaine de la Menuiserie de bois et d'Aluminium et autres produits et dispose d'un capital de 10 000 000 DA.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

1.1. Historique des interactions bancaires :

La société a noué une relation bancaire en 2014, à la recherche de financement bancaires. Pour des prêts à court terme. Par la suite, elle a contracté deux prêts d'investissement, entraînant une augmentation de son capital à 12 000 000 DZD en 2016. En 2019, son capital a encore progressé pour atteindre 100 000 000 DZD, grâce à l'intégration des résultats au capital (78 000 000 DZD + 12 000 000 DZD = 100 000 000 DZD). Cette évolution s'est accompagnée d'une transformation juridique, passant d'une SARL à une EURL avec un associé unique.

1.2. Objectif de la demande de financement :

Le client sollicite un prêt d'investissement afin de financer un crédit d'équipement de 102 505 000 DZD. Ce financement vise à renforcer et développer le projet par l'acquisition de matériels et infrastructures adaptés à ses besoins.

1.3. Fiche technique sur le prêt :

| | |
|---|--|
| Objet de prêt : l'acquisition de matériels | Capital sociale : 10 000 000 DA. |
| Bénéficiaire : Société « SK » | Numéro d'identification fiscale : XXXX |
| Nature de prêt : crédit à moyen terme | Numéro de registre de commerce : XX-XX/XXXXXX |
| | Activité : production du bien X |

2. Documents constitutifs de dossier de crédit d'investissement :

2.1. Personne morale

2.1.1. Documents juridiques et administratifs :

- Statuts juridiques pour les personnes morales.
- PV de l'assemblée générale des actionnaires conférant aux dirigeants de l'entreprise, les pouvoirs de contracter des financements et de donner des garanties, si cette disposition n'est pas prévue par les statuts.
- Copie de l'extrait du Registre de commerce.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Copie du bulletin officiel des annonces légales (BOAL).
- CV des dirigeants et copies de leurs pièces d'identité.
- Qualification et expérience professionnelle du promoteur dans le domaine investi.
- Acte de propriété ou bail de location du local devant abriter l'activité.
- Rapport d'évaluation du local devant abriter l'activité réalisé par un professionnel (expert) désigné par la Banque et dûment agréé par les tribunaux et ce en vue d'une éventuelle prise de garantie.
- Copie de la décision d'octroi des avantages délivrée par l'ANDI ou par le CNI.
- Agrément et ou tout autre document autorisant le promoteur à exercer l'activité projetée.
- Le justificatif du dépôt légal des comptes sociaux délivré par le Centre National du Registre de Commerce.

2.1.2. Documents comptables et financiers :

- Etude technico-économique et financière du projet dûment signée et cachetée par un bureau d'études.
- Bilan d'ouverture et bilans prévisionnels sur la durée du financement.
- Facture proforma et/ou contrat d'achat d'équipement récent (moins de 03 mois) chaque rubrique reprise dans la structure d'investissement doit être préalablement justifiée par des factures et/ou devis.
- Devis descriptif et estimatif des travaux de bâtiment et génie civil.
- Bilans fiscaux et annexes des trois derniers exercices clos, lorsqu'il s'agit d'une demande de financement d'extension.
- Expertise et/ou document justificatifs des travaux déjà réalisés et des travaux restant à réaliser.

2.1.3. Documents techniques :

- Permis de construire relatif au projet en cours de validité.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

- Permis de démolir si le projet nécessite la démolition d'un bien existant.
- Autorisation de concession délivrée par l'autorité compétente.
- Planning de réalisation du projet.

2.1.4. Documents fiscaux :

- Les attestations fiscales et parafiscales dûment apurées.
- Un calendrier de remboursement des dus antérieurs relatif à la dette fiscale ou sociale arrêté par l'organisme concerné.

2.2. Profession libérale :

2.2.1. Documents juridiques et administratifs :

- Un diplôme, agrément et/ou autorisation.
- Une copie de la pièce d'identité du / des promoteur(s) en cours de validité.
- Un certificat de résidence du domicile permanent ou tout autre document justifiant l'adresse exacte du demandeur.
- Une copie légalisée de l'acte de propriété enregistré et publié, du local devant abriter l'activité, la promesse de vente ou le contrat de location (selon le cas).
- Le certificat négatif d'hypothèque, de date récente, du local devant abriter l'activité si le promoteur en est propriétaire.

2.2.2. Documents comptables et financiers :

- Les factures pro-forma des équipements à acquérir.
- Le devis quantitatif et estimatif du cout de l'aménagement du local, délivré par un bureau d'études spécialisé et agréé.
- Les C20 des trois derniers exercices et éventuellement les bilans y afférents.
- Documents fiscaux : Les situations fiscales et parafiscales apurées de date récente (moins de trois mois).

3. Étude analytique financière et comptable de projet :

L'examen des bilans sur trois années (2021-2023) permet d'identifier des tendances financières et d'évaluer la solidité de l'entreprise. Une analyse détaillée basée sur les principaux indicateurs :

3.1. Le bilan (Actif et passif) :

Ce ne sont pas des documents à proprement parler, mais des indicateurs calculés à partir des données.

a. Bilan actif :

Tableau N°11 : Analyse des bilans des trois derniers exercices (actif) :

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

| NOM RAISON SOCIAL : EURL SK | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| ANALYSE DES BILANS DES TROIS DERNIERS EXERCICES (ACTIF) | | | |
| ACTIF | | | |
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Ecarts d'acquisition - goodwill positif ou négatif | | | |
| Immobilisations incorporelles | 275 500 | 218 500 | 161 500 |
| Immobilisations corporelles | | | |
| Terrains | | | |
| Bâtiments | | | |
| Montant Brut | | 78 895 122 | 78 895 122 |
| Amortissements | | 986 189 | 4 930 945 |
| Montant Net | 0 | 77 908 933 | 37 964 177 |
| Autres immobilisations corporelles | | | |
| Montant Brut | 143 107 615 | 286 679 102 | 446 537 302 |
| Amortissements | 57 881 742 | 79 568 996 | 125 674 679 |
| Montant Net | 85 225 873 | 207 110 106 | 320 862 623 |
| Immobilisations en concession | | | |
| Immobilisations en cours | | | |
| Perte de valeur | | | |
| Montant Net | 0 | 0 | 0 |
| Immobilisations financières | | | |
| Titres mis en équivalence (1) | | | |
| Autres participations et créances rattachées (2) | | | |
| Autres titres immobilisés (3) | | | |

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

| | | | |
|--|-------------------|--------------------|--------------------|
| Prêts et autres actifs financiers non courants (4) | | | |
| Montant brut (1+2+3+4) | 0 | 0 | 0 |
| Perte de valeur | | | |
| Montant Net | 0 | 0 | 0 |
| Impôts différés actif | | | |
| TOTAL ACTIF NON COURANT | 85 501 373 | 285 237 539 | 394 988 300 |

| ACTIF COURANT | | | |
|---|--------------------|--------------------|----------------------|
| Stocks et encours | | | |
| Amort. Prov et Pertes de valeur | | | |
| Stocks et encours nets | 280 248 256 | 382 466 190 | 494 865 583 |
| Créances et emplois assimilés | 83 814 615 | 117 953 704 | 144 500 807 |
| Clients | 43 531 286 | 59 425 914 | 58 436 838 |
| Autres débiteurs | 13 927 506 | 27 279 900 | 35 966 397 |
| Impôts et assimilés | 26 355 823 | 31 247 890 | 50 097 572 |
| Autres créances et emplois assimilés | | | |
| Amort. Prov et Pertes de valeur | | | |
| Créances et emplois assimilés Nets | 83 814 615 | 117 953 704 | 144 500 807 |
| Disponibilités et assimilés | 7 142 144 | 188 316 | 1 076 747 |
| Placements et autres actifs financiers courants | | | |
| Trésorerie | 7 142 144 | 188 316 | 1 076 747 |
| TOTAL ACTIF COURANT | 371 205 015 | 500 608 210 | 640 443 137 |
| TOTAL GENERALLACTIE | 456 706 388 | 785 845 749 | 1 035 431 437 |

Source : établi par les documents internes de la banque (annexe N°01)

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

B. Bilan passif :

Tableau N°12 : Analyse des bilans des trois derniers exercices (passif).

| PASSIF | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital émis | 100 000 000 | 100 000 000 | 100 000 000 |
| Capital non appelé | | | |
| Primes et réserves / (Réserves consolidées (1)) | 4 887 348 | 5 138 948 | 18 055 007 |
| Ecarts de réévaluation | | | |
| Ecart d'équivalence (1) | | | |
| Résultat net / (Résultat net part du groupe (1)) | 5 013 991 | 1 326 746 | 1 248 250 |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau | 6 808 920 | 11 589 312 | |
| Part de la société consolidante (1) | | | |
| Part des minoritaires (1) | | | |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES (I) | 116 728 259 | 118 055 006 | 119 303 257 |
| PASSIFS NON-COURANTS | | | |
| Emprunts et dettes financières- | 26 152 283 | 6 351 994 | 1 942 213 |
| Impôts (différés et provisionnés) | | | |
| Autres dettes non courantes | | | |
| Provisions et produits constatés d'avance | | | |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS. (II) | 26 152 283 | 6 351 994 | 1 942 213 |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 47 856 158 | 136 682 785 | 179 636 621 |
| Impôts | 2 913 341 | 1 612 667 | 249 370 |

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

| | | | |
|--|--------------------|--------------------|----------------------|
| Autres dettes | 206 170 608 | 269 124 588 | 287 255 489 |
| Trésorerie Passif | 56 170 608 | 254 018 799 | 447 004 485 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS (III) | 313 110 715 | 661 438 839 | 914 185 965 |
| TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III) | 455 991 257 | 785 845 839 | 1 035 431 435 |

Source : établi par les documents internes de la banque (annexe N°02)

3.2. Le compte des résultats :

Il résume les activités de gestion sur une période définie, généralement une année. Il distingue l'actif, représentant les biens et ressources de l'entreprise, du passif, qui regroupe ses engagements et dettes.

Tableau N°13 : compte de résultat (par nature)

| Libellé | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------------------|--------------------|-------------------|
| Ventes et produits annexes | | | |
| Variation des stocks produits finis encours | 169 590 100 | 238 293 264 | 137 604 348 |
| Production immobilisée | | | |
| Subventions d'exploitation | | | |
| I-PRODUCTION DE L'EXERCICE | 169 590 100 | 238 293 264 | 137 604343 |
| Achats consommés | 84 834 176 | 79 072 538 | 25 102 478 |
| Services extérieurs et autres consommations | 31 466 068 | 98 983 140 | 14 117 480 |
| II-CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE | 116 302 244 | 178 055 678 | 39 219 938 |
| 111- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION | 53 287 856 | 60 237 586 | 98 384 405 |
| Charges de personnel | 20 643 049 | 20 237 586 | 18 779 400 |
| Impôts, Taxes, et Versements assimilés | 1 805 834 | 1 957 383 | 966 366 |
| IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION | 30 838 973 | 37 519 947 | 78 638 639 |
| Autres produits opérationnels | 352 188 | 63 | 360 004 |
| Autres charges opérationnels | 79 960 | 321 476 | 11 460 |

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

| | | | |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 20 873 929 | 22 730 447 | 50 107 439 |
| Reprises sur pertes de valeurs et sur provisions | | | |
| V-RESULTAT OPERATIONNEL | 10 237 272 | 14 468 092 | 28 879 744 |
| Produits financiers | | 848 050 | 2 203 436 |
| Charges financières | 2 884 667 | 12 059 691 | 28 317 310 |
| VI - RESULTAT FINANCIER | 2 884 667 | 11 211 641 | 26 113 874 |
| VII - RESULTAT AVANT IMPÔTS (V+VI) | 7 352 605 | 3 256 451 | 2 765 870 |
| Impôts exigibles sur résultats ordinaires | 2 320 609 | 1 929 702 | 1 517 616 |
| Variations Impôts différés sur résultats ordinaires | | | |
| VIII - RESULTAT NET DES activités ordinaires | 5 031 996 | 1 326 749 | 1 248 254 |
| Éléments extraordinaires (Produits) | | | |
| Éléments extraordinaires (Charges) | | | |
| IX - RESULTATS Extraordinaires | | | |
| Impôts exigibles sur résultats extraordinaires | | | |
| Impôts différés (variations) sur résultats extraordinaires | | | |
| X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE | 5 031 996 | 1 326 749 | 1 347 254 |
| Part des résultats nets des sociétés mises en Équivalence | | | |
| XI - RESULTAT NET de l'ensemble consolidé | | | |
| Dont part des minoritaires | | | |
| Part du groupe | | | |

Source : établi par les documents internes de la banque (annexe N°03)

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

4. Calculs de quelques ratios :

Ce ne sont pas des documents au sens strict, mais des indicateurs issus des données des documents précédents. Ils permettent de comparer les entreprises entre elles, d'analyser leur progression.

Tableau N°14 : calcul de quelques ratios

| Principaux ratios | 2021 | 2022 | 2023 | Commentaire |
|---|---------|--------|---------|--|
| Autonomie Financière (Cpt propres/ total dettes) | 34 ,41% | 17,68% | 13, 02% | Une dépendance accrue aux financements externes et une diminution du poids des capitaux propres. |
| Endettement Moyen Terme | 22,40% | 5,38% | 1,63% | Un remboursement progressif des dettes à moyen terme ou un recentrage vers des financements à court terme. |
| Endettement Global | 291% | 566% | 768% | Une charge de dette croissante qui pourrait affecter la capacité de remboursement et la solvabilité de l'entreprise. |
| Capacité de remboursement | 3,18% | 10,82% | 8,74% | Cette capacité reste relativement faible, ce qui pourrait poser des défis dans la gestion des échéances de la dette. |
| Ratio de liquidité globale | 119% | 76% | 70% | Une baisse de l'efficacité des employés ou une hausse des coûts salariaux sans augmentation proportionnelle des revenus. |
| Productivité des salaires | 38,74% | 34,46% | 19,09% | Une baisse de l'efficacité des employés ou une hausse des |

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

| | | | | |
|---|---------|--------|---------|---|
| | | | | coûts salariaux sans augmentation proportionnelle des revenus. |
| Délais clients/jrs | 92 | 90 | 153 | L'entreprise met plus de temps à encaisser ses créances, ce qui pourrait peser sur sa trésorerie. |
| Délais Fournisseurs/jrs | 148 | 276 | 1 649 | Un délai fournisseur aussi élevé pourrait suggérer de graves tensions financières ou des difficultés à honorer les paiements. |
| Taux de rotation de la capitale investie | 0% | 0% | 0% | |
| Rentabilité financière | 431% | 1,12% | 1,05% | Une rentabilité impactée par des coûts élevés ou une faible capacité à générer des profits par rapport aux capitaux propres. |
| Rentabilité économique | 21 ,58% | 30,16% | 64 ,86% | Une performance accrue dans la gestion des actifs pour générer des revenus. |

Source : établi par les documents internes de la banque (Annexe N°02 et N°03).

5. L'étude financière :

5.1. Bilan fonctionnel :

Une fois le dossier de crédit constitué avec les pièces comptables, nous établissons le bilan fonctionnel à partir des bilans financiers passés.

Tableau N° 15 : Bilan fonctionnel partie actif des années 2021/2022/2023.

| ACTIF | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------|-------------|-------------|-------------|
| ES | 85 501 373 | 285 237 539 | 394 988 300 |
| AC | 364 062 871 | 500 419 894 | 639 366 390 |
| TA | 7 142 144 | 188 316 | 1 076 747 |

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

| | | | |
|--------------|-------------|-------------|---------------|
| TOTAL | 456 706 388 | 785 845 749 | 1 035 431 437 |
|--------------|-------------|-------------|---------------|

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de la BDL.

Tableau N° 16 : Bilan fonctionnel partie passif des années 2021/2022/2023

| PASSIF | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------|-------------|-------------|---------------|
| RS | 142 880 542 | 124 407 000 | 121 245 470 |
| PC | 256 940 107 | 407 420 040 | 467 181 480 |
| TP | 56 170 608 | 254 018 799 | 447 004 485 |
| TOTAL | 455 991 257 | 785 845 839 | 1 035 431 435 |

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de la BDL.

5.2. Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) :

Est un indicateur clé de la santé financière à long terme d'une entreprise. Il se calcule comme suit :

$$\text{FRNG} = \text{Ressources Stables (CP + Dettes MLT)} - \text{Actifs Immobilisés}$$

Tableau N° 17 : Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG)

| Poste | 2021 | 2022 | 2023 |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Capitaux Propres (CP) | 116 728 259 | 118 055 006 | 119 303 257 |
| Dettes MLT | 26 152 283 | 6 351 994 | 1 942 213 |
| Total Ress. Stables | 142 880 542 | 124 407 000 | 121 245 470 |
| Actifs Immobilisés | 85 501 373 | 285 237 539 | 394 988 300 |

Source : Données extraites des bilans (en DZD).

Calcul du FRNG :

➤ Pour 2021 :

- Ressources Stables = CP + Dettes MLT = 116 728 259 + 26 152 283 = 142 880 542 DZD
- FRNG = Ress. Stables - Actifs Immobilisés = 142 880 542 - 85 501 373 = 57 379 169 DZD

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

➤ Pour 2022 :

- Ressources Stables = 118 055 006 + 6 351 994 = 124 407 000 DZD
- FRNG = 124 407 000 - 285 237 539 = -160 830 539 DZD

➤ Pour 2023 :

- Ressources Stables = 119 303 257 + 1 942 213 = 121 245 470 DZD
- FRNG = 121 245 470 - 394 988 300 = -273 742 830 DZD

Tableau N°18 : Interprétation

| Année | FRNG(DZD) | Analyse |
|-------|-------------|--|
| 2021 | +57379169 | Situation saine : L'entreprise finance ses immobilisations et dégage un excédent pour le BFR. |
| 2022 | -160830 539 | Dégradation brutale : Les investissements (actifs immobilisés) dépassent les ressources stables. Risque de tension financière. |
| 2023 | -273742 830 | Aggravation : Le FRNG négatif indique que l'entreprise finance ses actifs longs avec des dettes courtes (risque de solvabilité). |

Source : réaliser par nous même

5.3. La Valeur Nette Comptable (VNC) :

Représente la valeur résiduelle d'une immobilisation après déduction de son amortissement cumulé. Elle se calcule comme suit :

$$\text{VNC} = \text{Valeur Brute} - \text{Amortissements Cumulés}$$

Tableau N° 19 : Calcul de la VNC des Immobilisations Corporelles (2023)

| Poste | Montant (DZD) | Brut Amortissements (DZD) | VNC (DZD) |
|-------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|--------------|
| Bâtiments | 78 895 122 | 4 930 945 | 73 964 177 |
| Autres Corp. | Immobilisations 446 537 302 | 125 674 679 | 320 862623 |

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Source : réalisé par nous-même, à partir des annexes de la BDL

Total VNC Immobilisations Corporelles (2023) = 73 964 177 + 320 862 623 = 394 826 800 DZD.

Tableau N°20 : Calcul de la VNC des Immobilisations Incorporelles (2023)

| Poste | Montant (DZD) | Brut (DZD) | Amortissements (DZD) | VNC (DZD) |
|--------------------------------------|------------------|---------------|-------------------------|--------------|
| Immobilisations Incorporelles | 161 500 | | Non précisé | 161 500 |

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de la BDL

Tableau N°21 : Synthèse des VNC par Catégorie (2023)

| Type d'Immobilisation | VNC (DZD) |
|--------------------------------------|-------------|
| Immobilisations Corporelles | 394 826 800 |
| Immobilisations Incorporelles | 161 500 |
| Total VNC | 394 988 300 |

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de la BDL

5.4. Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

Le BFR mesure les besoins de financement liés à l'exploitation courante.

Formule :

$$\text{BFR} = \text{Stocks} + \text{Créances clients} - \text{Dettes fournisseurs}$$

Tableau N°22 : calculer Besoin en Fonds de Roulement

| Année | Stocks (DZD) | Créances Clients (DZD) | Dettes Fournisseurs (DZD) | BFR (DZD) |
|-------------|--------------|---------------------------|------------------------------|-------------|
| 2021 | 280 248 256 | 43 531 286 | 47 856 158 | 275 923 384 |
| 2022 | 382 466 190 | 59 425 914 | 136 682 785 | 305 209 319 |

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

| | | | | |
|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|
| 2023 | 494 865 583 | 58 436 838 | 179 636 621 | 373 665 800 |
|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de la BDL

Interprétation :

- Le BFR augmente significativement, indiquant un besoin croissant de financement pour l'exploitation.
- En 2023, le BFR représente 373,6 millions DZD, soit 36% du prêt demandé (102,5 millions DZD).

5.5. Excédent Brut d'Exploitation (EBE) :

L'EBE reflète la rentabilité opérationnelle avant frais financiers et amortissements.

Formule :

$$\text{EBE} = \text{Valeur Ajoutée} - \text{Charges de Personnel} - \text{Impôts/Taxes}$$

Tableau N° 23 : calculer Excédent Brut d'Exploitation

| Année | Valeur (DZD) | Ajoutée | Charges (DZD) | Personnel | Impôts/Taxes (DZD) | EBE (DZD) |
|-------------|-----------------|---------|------------------|-----------|-----------------------|--------------|
| 2021 | 53 287 856 | | 20 643 049 | | 1 805 834 | 30 838 973 |
| 2022 | 60 237 586 | | 20 237 586 | | 1 957 383 | 37 519 947 |
| 2023 | 98 384 405 | | 18 779 400 | | 966 366 | 78 638 639 |

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de la BDL

Interprétation :

- L'EBE progresse fortement en 2023 (+110% vs 2021), signe d'une amélioration de la performance opérationnelle.
- Cela pourrait rassurer la banque sur la capacité à générer des flux de trésorerie.

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

5.6. Résultat Net :

Tableau N°24 : Résultat Net des trois années

| Année | Résultat Net (DZD) |
|-------|--------------------|
| 2021 | 5 031 996 |
| 2022 | 1 326 749 |
| 2023 | 1 248 254 |

Source : réalisé par nous-même, à partir des annexes de la BDL

Interprétation :

- Une chute drastique en 2023 malgré un EBE élevé, due aux charges financières (28 317 310 DZD) et aux amortissements (50 107 439 DZD).

5.7. Capacité d'Autofinancement (CAF)

La CAF mesure la capacité à générer des liquidités internes.

Formule :

$$\text{CAF} = \text{Résultat Net} + \text{Amortissements/Provisions} - \text{Reprises}$$

Tableau N°25 : Capacité d'Autofinancement (CAF)

| Année | Résultat Net (DZD) | Amortissements (DZD) | CAF (DZD) |
|-------|--------------------|----------------------|------------|
| 2021 | 5 031 996 | 20 873 929 | 25 905 925 |
| 2022 | 1 326 749 | 22 730 447 | 24 057 196 |
| 2023 | 1 248 254 | 50 107 439 | 51 355 693 |

Source : réalisé par nous-même, à partir des annexes de la BDL

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Interprétation :

- La CAF augmente en 2023 grâce aux amortissements, mais reste insuffisante pour couvrir le BFR.

5.8. Flux Net de Trésorerie (FNT)

Le FNT évalue la trésorerie disponible après exploitation, investissement et financement.

Formule simplifiée :

$$\text{FNT} = \text{CAF} - \text{BFR} - \text{Investissements}$$

Tableau N°26 : Flux Net de Trésorerie

| Année | CAF (DZD) | ΔBFR (DZD) | Investissements (DZD) | FNT (DZD) |
|-------|------------|-------------|-----------------------|--------------|
| 2021 | 25 905 925 | - | - | - |
| 2022 | 24 057 196 | +29 285 935 | 199 736 166 | -205 964 905 |
| 2023 | 51 355 693 | +68 456 481 | 109 750 761 | -126 851 549 |

Source : réalisé par nous-même, à partir des annexes de la BDL

Interprétation :

- Des FNT négatifs en 2022-2023 révèlent une trésorerie sous pression.
- L'entreprise dépend fortement de financements externes.

En conclusion, l'investissement représente un levier stratégique pour le développement et la pérennité des entreprises, leur permettant de renforcer leur position sur le marché et d'assurer une croissance durable. Dans ce cadre, la société SARL « SK » vise à répondre aux besoins croissants du secteur de la menuiserie en bois et aluminium, en proposant des produits alliant qualité et esthétique. En s'appuyant sur une analyse rigoureuse du coût global de l'investissement et des modalités de financement, ce projet ambitionne de contribuer à l'essor économique régional et national tout en consolidant la compétitivité de l'entreprise.

Section 03 : l'impact de crédit d'investissement sur l'entreprise « SK »

Introduction :

Le crédit d'investissement joue un rôle déterminant dans le développement des PME en leur offrant des ressources financières nécessaires, dans cette section on verra son impact qui se manifeste à différents niveaux et peut être évalué à travers plusieurs dimensions financières et stratégiques.

1. Amélioration des capacités productives et compétitives :

Le crédit d'investissement permet à une entreprise de financer l'achat de machines, d'équipements et de nouvelles technologies. Dans le cas de SARL SK, le prêt sollicité vise l'acquisition de matériels spécialisés dans la menuiserie de bois et d'aluminium.

Cet investissement a amélioré la qualité des produits fabriqués et augmenter la capacité de production, ce qui renforcerait la position concurrentielle de l'entreprise sur le marché national.

2. Impact sur la structure financière :

L'examen des bilans des dernières années (2021-2023) montre une évolution notable des actifs et des passifs. L'augmentation des immobilisations corporelles (passant de 85 millions à 320 millions DZD) démontre un investissement significatif. Ce type de croissance des actifs est un indicateur d'une politique d'investissement active.

Cependant, cette augmentation doit être suivie par une bonne gestion des liquidités afin d'éviter une pression excessive sur la trésorerie.

3. Impact sur l'endettement :

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Un tel niveau d'endettement peut poser des défis en termes de remboursement et affecter la solvabilité. Il est donc essentiel que la rentabilité générée par l'investissement soit suffisante pour compenser cette charge.

4. Impact sur la rentabilité financière :

Les investissements réalisés n'ont pas encore généré des bénéfices suffisants pour absorber les coûts financiers du crédit. Cela souligne l'importance d'une planification stratégique pour maximiser le retour sur investissement.

5. Impact sur la trésorerie et la liquidité :

Une liquidité en baisse peut entraîner des difficultés de paiement et fragiliser la relation avec les fournisseurs et partenaires financiers. Il est essentiel d'améliorer la gestion des flux de trésorerie pour éviter des tensions financières.

Le crédit d'investissement peut être un levier essentiel pour la croissance des PME, mais son impact doit être minutieusement analysé. Dans le cas de SARL SK, bien que l'investissement ait permis une forte croissance des actifs, il s'accompagne de tensions financières liées à l'endettement, la trésorerie et la rentabilité.

6. Evolution des postes d'actif :

Les variations d'actifs font référence aux changements au fil du temps dans les actifs détenus et contrôlés par une entreprise. Ces changements reflètent ses activités et sont surveillés pour comprendre sa santé financière.

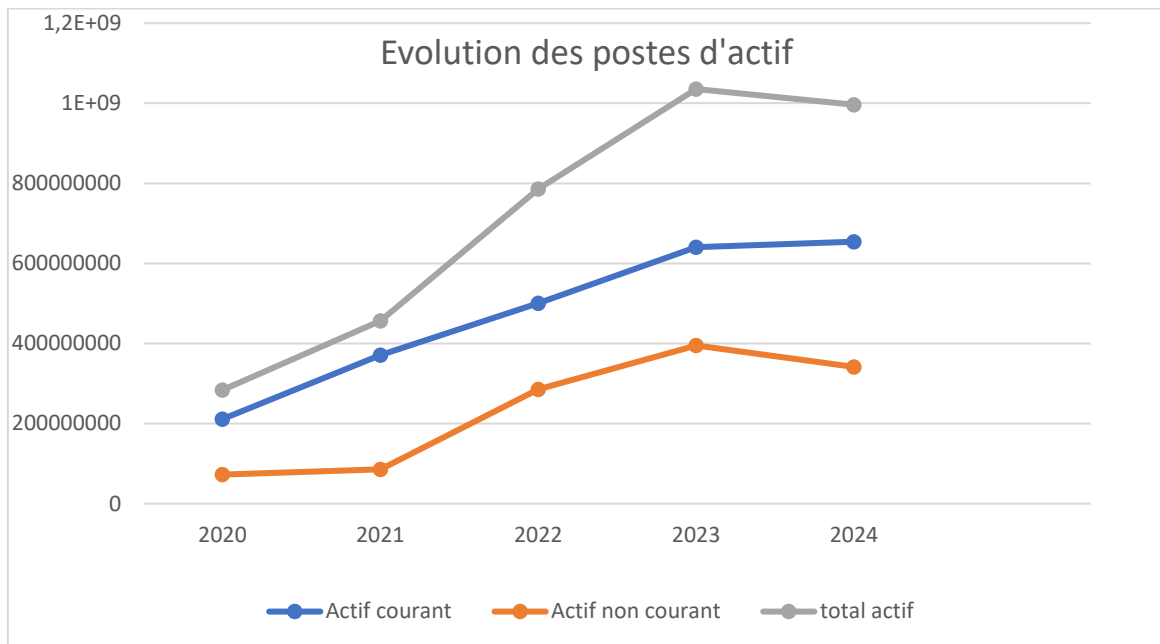
Tableau N°27 : Evolution des postes d'actif

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|
| Actif courant | 211292904 | 371205017 | 500608210 | 640443139 | 654227310 |
| Actif non courant | 72604072 | 85501373 | 285237539 | 394988300 | 341891954 |
| Total actif | 283896976 | 456706388 | 785845749 | 1035431437 | 996119264 |

Source : réalisé par nous-même, à partir des annexes de la BDL

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Graphe N°03 : Evolution des postes d'actif



Source : réalisé par nous-même, à partir des annexes de la BDL

Interprétation :

L'évolution de total actif à enregistrer un impact majeur entre les années 2020 et 2023 de 283,9 M à 1035,4 M , cette croissance à renforcer sa capacité de productivité et crédibilité financière tandis que , en 2024 l'entreprise a vécu une large baisse qui explique probablement en raison de la pratique annuelle de l'amortissement , et pour cela malgré les conditions difficiles causé par la pandémie de covid -19 l'entreprise a constaté une évolution remarquable, donc on peut dire quel impact de crédit d'investissement sur cette entreprise est positif .

7. Evolution des postes de passif :

L'évolution des postes de passif, à l'inverse de l'actif, retrace les changements dans les obligations et les dettes de l'entreprise au fil du temps.

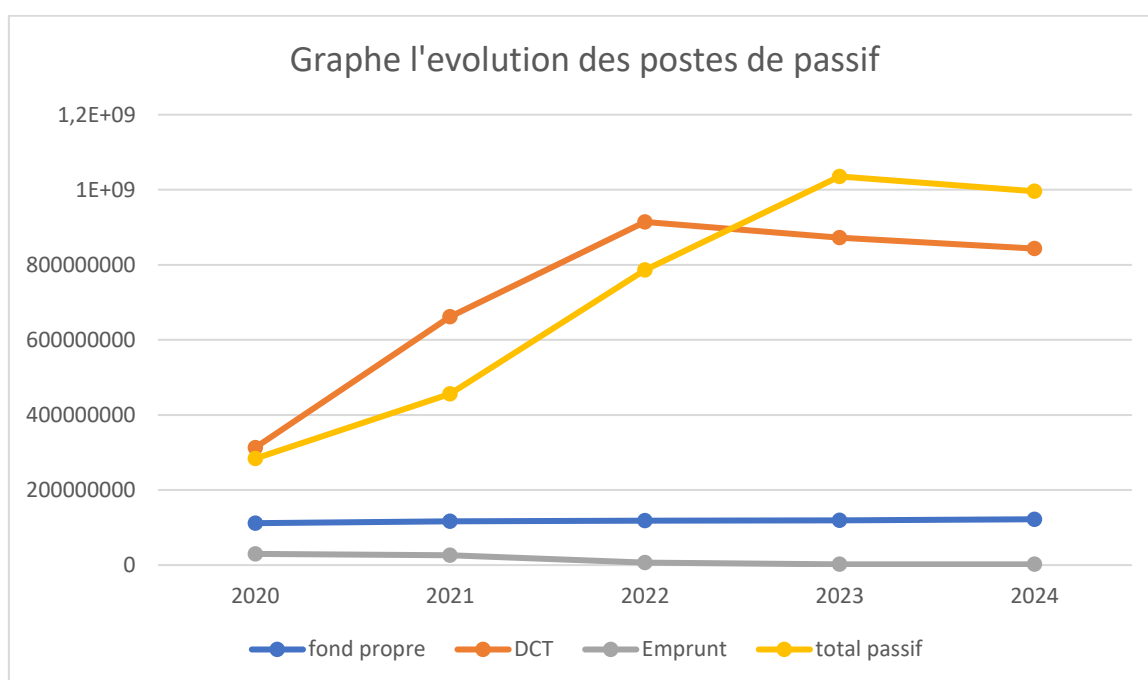
Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

Tableau N°28 : Evolution des postes de passif

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|
| Fond propre | 111696269 | 116728260 | 118055006 | 119303257 | 122053661 |
| DCT | 313110715 | 661438839 | 914185965 | 872123389 | 843126874 |
| Emprunt | 29825833 | 26152283 | 6351994 | 1942213 | 1942213 |
| Total Passif | 283897976 | 455991257 | 785845749 | 1035431437 | 996119264 |

Source : réalisé par nous-même, à partir des annexes de la BDL

Graphe N°04 : Evolution des postes de passif



Source : réalisé par nous-même, à partir des annexes de la BDL

Interprétation :

L'évolution des fonds propres traduit un renforcement de la solidité financière de l'entreprise. La variation importante de la dette à court terme (DCT), avec un pic en 2022 puis une diminution, reflète une possible révision de la stratégie de financement de l'exploitation. La réduction notable des emprunts après 2022 implique une autonomie financière accrue et due au remboursement des tranches de crédit. Enfin, l'évolution du total passif montre une

Chapitre 03 : Etude d'un cas de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU.

expansion suivie d'une optimisation des ressources, indiquant une meilleure gestion des engagements financiers et des risques.

Tableau N°29 : L'impact de crédit d'investissement sur l'entreprise « SK »

| Impact positif | Impact négatif |
|---|---|
| Amélioration des capacités productives et compétitives. | Endettement élevé affecte la solvabilité. |
| Une Croissance active. | Tensions financières dues à l'endettement. |
| L'Investissement renforce la position concurrentielle. | Retour sur investissement encore insuffisant. |

Source : réalisé par nous même sur la base des résultats

Le crédit d'investissement a permis à la SARL « SK » de renforcer sa capacité de production et d'améliorer sa compétitivité. Cependant, il a également engendré des défis financiers liés à l'endettement et à la gestion de la trésorerie. Une planification stratégique efficace est essentielle pour optimiser les retombées de cet investissement et assurer une croissance durable.

Conclusion :

Le stage effectué au prêt de la Banque de Développement Local (BDL) nous a permis de mieux comprendre son rôle structurant dans le financement des entreprises en Algérie. Son organisation et ses mécanismes facilitent l'accès aux crédits d'investissement, essentiels pour la croissance des PME, l'activité économique, la croissance régionale. L'étude de cas de la SARL « SK » illustre concrètement l'impact de ces financements sur la structure financière, la rentabilité et la gestion des risques, la recherche des ressources rares pour pouvoir financer l'activité et gagner le maximum, L'investissement demeure un levier stratégique pour assurer la compétitivité et la pérennité des entreprises. L'interaction entre les institutions bancaires et les PME reste ainsi un élément clé du développement économique national, régional.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

Ces dernières années, les PME en Algérie ont connu un développement remarquable grâce aux différents services bancaires, qui ont contribué à la croissance économique du pays.

Notre étude a permis d'approfondir notre compréhension sur Le crédit d'investissement qui est l'un des moyennes les plus rentable dont les PME, Le crédit à l'investissement joue un rôle fondamental dans la croissance et le développement des petites et moyennes entreprises. Il permet à l'entreprise de financer son expansion, d'acheter des équipements modernes et d'améliorer sa compétitivité sur le marché. Cependant, son impact est double : s'il est bien structuré et adapté aux capacités financières de l'entreprise, il peut générer une forte rentabilité et une croissance durable. À l'inverse, une mauvaise gestion du crédit ou des charges financières excessives peuvent fragiliser l'équilibre économique de l'entreprise et augmenter le risque de faillite.

En s'appuyant sur notre analyse financière, nous avons constaté que le mode de financement influence directement les résultats économiques d'une entreprise. Le recours au crédit d'investissement permet souvent d'accéder plus rapidement aux ressources nécessaires au développement, contrairement à l'autofinancement qui peut limiter la croissance par manque de capital. Cependant, chaque approche comporte ses avantages et ses risques, et la décision doit être prise en fonction des capacités financières et des perspectives d'évolution de l'entreprise. Notre analyse met en évidence cette différence et souligne l'importance d'une gestion stratégique du financement pour garantir une performance optimale et une stabilité à long terme.

L'analyse de l'impact du crédit d'investissement sur la SARL « SK » révèle à la fois des effets positifs et négatifs. D'un côté, ce financement a permis à l'entreprise de renforcer ses capacités productives, d'améliorer sa compétitivité et de se positionner sur le marché grâce à des investissements stratégiques. Toutefois, il a également engendré des contraintes financières liées à l'endettement, aux exigences de garanties et aux tensions de trésorerie. Concernant la problématique étudiée, les résultats confirment l'hypothèse H2, démontrant que le financement des PME peut effectivement favoriser leur croissance et leur développement, mais qu'il peut aussi représenter un risque en raison des coûts élevés et des conditions contraignantes. En revanche, l'hypothèse H1 est infirmée, car bien que les PME aient plusieurs options de financement, le crédit bancaire reste l'un des leviers privilégiés, malgré ses défis. Ces

Conclusion générale

conclusions soulignent ainsi l'importance d'une gestion stratégique du crédit d'investissement pour maximiser ses bénéfices tout en maîtrisant ses risques.

Le crédit d'investissement s'impose comme un levier puissant pour le développement des PME algériennes, en leur permettant de financer leur croissance, d'acquérir des équipements modernes et d'améliorer leur compétitivité. Toutefois, son efficacité repose sur une gestion stratégique : il est essentiel de mettre en place un plan de financement structuré, d'adapter les crédits aux capacités de remboursement, et de bénéficier d'un accompagnement bancaire ciblé. En parallèle, la promotion d'une culture financière solide chez les dirigeants, la diversification des sources de financement et un environnement institutionnel favorable contribueraient à maximiser les retombées positives tout en atténuant les risques liés à l'endettement excessif.

Bibliographies :

Ouvrages :

- AMMOUR, BENHALIM, « Pratique et Technique Bancaire », éd Dahlab, Alger, 1997, P208.
- AUSSET.G et MARGERIN.J, « investissement et financement », édition Sedifor , paris 1984, p 86.
- BEKKA.L, « assurance, un outil de gestion des risque », Université Abderrahmane Mira, 2020, P16.
- Bezbakh.P et Gerardi.S, « Dictionnaire de l'économie », Edition Larousse 2011, P117-118
- BOUDIBAN, « La méthodologie la plus simple pour créer ma propre entreprise », édition HOUMA, Alger, 2001, P.28.
- BOUYACOUB. F, Op Cite, P.47.
- BOUYACOUB.F, Op Cite, P.44-45
- BOUYACOUB.F, Op Cite, P.44-45.
- BOUYACOUB.F. op cite, P. 44.
- BOUYACOUB.F. op cite, P. 44.
- CALVET.H, « établissement de crédit, édition paris économisa »,
- Claudine.B « Le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », éd la revue banque éditeur, 3eme édition, paris, 1998.p312
- Debbahi.Y, « revue Noor des études économiques » vol 6 N°10, 2020, p 488.
- DESCLOS.D, « instruments de crédit des PME », édition économisa, 1999, p.65
- GAVROY.T, HATERT.J et JUNGELS. J-C, « Comment financer la croissance de son entreprise », Ed. Edi pro, Belgique, 2010.
- Ginglinger E, « gestion financière de l'entreprise », édition Dalloz, 1991, p45
- Grégoire, pierre -alain.M et Philippe.P, « le financement des PME », éd, La Documentation française, Paris, février 2009, p07
- HIDEUR.N, « le leasing en Algérie » premières assise nationale de crédit-bail, panel I : regards croisés sur le crédit-bail, organise par l'association professionnel des sociétés de financement, 14 mai 2002
- Jean-Pierre.L, « Economie d'entreprise », édition Duodi, Paris, France, 1991, p.33.
- Joseph : « La modernisation des PME : l'expert, le patron et le politique », Paris, P.U.F., (Sociologie d'aujourd'hui), 1995, p66

- Julien.P-A et Marchesnay.M « la petite entreprise », Vuibert Gestion, Paris,1988.
- KHAROUBI.C et THOMAS.P, « analyse du risque de crédit banque & marché » RB édition, France, Mai 2003. P 17.
- Kherroubi et Thomas.P, « analyse du risque de crédit », édition RB, 2003, paris. P15.
- Koukou Dokou.G. A, Baudour.M, Roge.M, « accompagnement managérial et industrie de la PME », 2000 harmattans, paris, p 02.
- LAKHLEF.B, « Du projet à la création d'entreprise et son financement ; la précision de l'idée par la recherche De l'information », Revue, DZ Entreprise, n°09/Mars 2013, P.20.
- Lekhe.K, Korichi.Y, Gaboussa.A, « Les PME en Algérie ; état des lieux, contraintes et perspectives », Journal de la performance des institutions Algériennes n°4, 2013, pp.38-39.
- MANCHON.E, « Analyse bancaire de l'entreprise 5ème édition », Ed. Economica, paris, 2001, p.338
- Marchesnay.M, Julien.M. P, «la petite entreprise », 1998, Vuibert gestion, paris, p 57. Bouyakoub.F « l'entreprise le financement bancaire », Edition casbah, Alger, 2001.p252-254.
- MEZIANI.DJ, BOUMECHICH.N, « essai d'évaluation de l'activité des banques étrangère en Algérie », Mémoire de Master en science économique, Option : Economie monétaire et bancaire, Université Abderrahmane Mira de Béjaia,2017-2018, p20
- PERCIE.S, « risque et contrôle du risque », éd Economica.1999. p123.
- Pierre –AJ, « Les PME bilan et perspectives », édition Economica, Paris, France, 1997, p. 6
- PIERRE Conso « la gestion financière de l'entreprise », ED Duond, p407
- PIERRE.C, « la gestion financière de l'entreprise » ED Dunod, page402.
- Pierre.J, « Les PME bilan et perspectives », édition Economica, Paris, France, 1997, p.25
- Rapport d'activité D'AL BARAKA banque, 2011, p6.
- S. de COUSSERGUES « La gestion de la banque », édition, Dunod, 1992.
- Sylvie de causergues ; « gestion de la banque »,2émé édition, 1996.p102.
- Torrés.o, « pour une approche contingente de spécificité PME » revue internationale PME, 1997, 10p
- VERRNIMMEN.P, « finance d'entreprise » 7émé édition, paris, Dalloz, 2009, p 354
- Wtterwulghe.R, « La PME une entreprise humaine », éd, De Boeck, Paris, France., 1998, p.26

- ZORELI.M, « Compétitivité des PME, PMI et développement territorialisé » : cas de la commune de Tizi-Ouzou, Mémoire de Magister, Université Mouloud Mammeri, Tizi -Ouzou, Algérie,2006, p.10.

Texte réglementaire :

- « Décret no 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique [archive] » (consulté le 12 septembre 2018).
- Article 110 à 113 de la loi n°90-10 du 14 avril 1990 Relative à la monnaie et au crédit.
- Article 882 du code civil Algérien.
- Article 948 du code civil Algérien.
- Code civil algérien
- Code du commerce algérien.
- Décret N° 82-106 du 13 mars 1982 portant la création du BADR.
- Décret N°85-85 du 30 avril 1985 portant création de la banque de développement local BDL.
- Guide la Commission européenne et texte de la recommandation p. 32 [archive] », Commission européenne, 2006 (consulté le 23 décembre 2008).
- Le journal de la finance
- Ordonnance N°66-178 du juin 1966 du journal officiel N°51 dates 14 juin 1966
- Ordonnance N°66-189 du 29 décembre portant la création du crédit populaire d'Algérie

Mémoires :

- Mémoire boukrous. D, « circuit de petites et moyennes entreprises en Algérie », université d'Oran
- Mémoire de Magister en sciences économiques (option Economie Publique Locale et Gestion des Collectivités Locales), « les pme-pmi comme acteur de développement local : cas de la wilaya de tizi Ouzou », par GANI Messa, UMMTO, 2010, p 55.
- MOHAMMED BELKACEM.F, « Création des PME/PMI cas : ANSEJ et CNAS d'ORAN », thèse de Doctorat en sciences commerciales, option Management des affaires, Université d'ORAN 2, année 2016- 2017, P.80

Site web :

- <https://www.industrie.gov.dz/wp-content/uploads/documents/bis/BIS-2023-04-42.pdf>
- Source : CNAS/CASNOS

Annexes

Annexe 01 :

| ANALYSE DES BILANS DES TROIS DERNIERS EXERCICES (ACTIF) | | | |
|---|------------------------|--------------------|----------------------|
| ACTIF | 2021 | 2022 | 2023 |
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Ecart d'acquisition – goodwill positif ou négatif | 275 500 | 218 500 | 161 500 |
| Immobilisations incorporelles | | | |
| Immobilisations corporelles | | | |
| Terrains | | | |
| Bâtiements | | | |
| | Montant Brut | 78 895 122 | 78 895 122 |
| | Amortissements* | 986 189 | 4 930 945 |
| | Montant Net | 77 908 933 | 73 964 177 |
| Autres immobilisations corporelles | | | |
| | Montant Brut | 143 107 615 | 286 679 102 |
| | Amortissements* | 57 881 742 | 79 568 996 |
| | Montant Net | 85 225 873 | 207 110 106 |
| Immobilisations en concession | | | |
| Immobilisations en cours | | | |
| | Montant Brut | | |
| | Perte de valeur** | | |
| | Montant Net | 0 | 0 |
| Immobilisations financières | | | |
| Titres mis en équivalence (1) | | | |
| Autres participations et créances rattachées (2) | | | |
| Autres titres immobilisés (3) | | | |
| Prêts et autres actifs financiers non courants (4) | | | |
| | Montant brut (1+2+3+4) | 0 | 0 |
| | Perte de valeur** | | |
| | Montant Net | 0 | 0 |
| Impôts différés actif | | | |
| TOTAL ACTIF NON COURANT | 85 501 373 | 285 237 539 | 394 988 300 |
| ACTIF COURANT*** | | | |
| Stocks et encours | | | |
| Amort. Prov et Pertes de valeur | | | |
| Stocks et encours nets | 280 248 256 | 382 466 190 | 494 865 583 |
| Créances et emplois assimilés | 83 814 615 | 117 953 704 | 144 500 807 |
| Clients | 43 531 286 | 59 425 914 | 58 436 838 |
| Autres débiteurs | 13 927 506 | 27 279 900 | 35 966 397 |
| Impôts et assimilés | 26 355 823 | 31 247 890 | 50 097 572 |
| Autres créances et emplois assimilés | | | |
| Amort. Prov et Pertes de valeur | | | |
| Créances et emplois assimilés Nets | 83 814 615 | 117 953 704 | 144 500 807 |
| Disponibilités et assimilés | 7 142 144 | 188 316 | 1 076 747 |
| Placements et autres actifs financiers courants | | | |
| Trésorerie | 7 142 144 | 188 316 | 1 076 747 |
| TOTAL ACTIF COURANT | 371 205 015 | 500 608 210 | 640 443 137 |
| TOTAL GENERAL ACTIF | 456 706 388 | 785 845 749 | 1 035 431 437 |

Annexe 02 :

| ANALYSE DES BILANS DES TROIS DERNIERS EXERCICES (PASSIF) | | | |
|--|--------------------|--------------------|----------------------|
| PASSIF | N Net | N Net | N Net |
| CAPITAUX PROPRES | 100 000 000 | 100 000 000 | 100 000 000 |
| Capital émis | 4 887 348 | 5 138 948 | 18 055 007 |
| Capital non appelé | | | |
| Primes et réserves / (Réserves consolidées(1)) | | | 1 248 250 |
| Ecart de réévaluation | 5 031 991 | 1 326 746 | |
| Ecart d'équivalence (1) | 6 808 920 | 11 589 312 | |
| Résultat net / (Résultat net part du groupe (1)) | | | |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau | | | |
| Part de la société consolidante (1) | | | |
| Part des minoritaires (1) | | | |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES (I) | 116 728 259 | 118 055 006 | 119 303 257 |
| PASSIFS NON-COURANTS | 26 152 283 | 6 351 994 | 1 942 213 |
| Emprunts et dettes financières | | | |
| Impôts (différés et provisionnés) | | | |
| Autres dettes non courantes | | | |
| Provisions et produits constatés d'avance | | | |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II) | 26 152 283 | 6 351 994 | 1 942 213 |
| PASSIFS COURANTS | 47 856 158 | 136 682 785 | 179 636 621 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 2 913 341 | 1 612 667 | 249 370 |
| Impôts | 206 170 608 | 269 124 588 | 287 255 489 |
| Autres dettes | 56 170 608 | 254 018 799 | 447 044 485 |
| Trésorerie Passif | | | |
| TOTAL PASSIFS COURANTS (III) | 313 110 715 | 661 438 839 | 914 185 965 |
| TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III) | 455 991 257 | 785 845 839 | 1 035 431 435 |

| Principaux agrégats et ratios | N | N | N |
|---|-------------|--------------|---------------|
| Total Bilan | 456 706 388 | 785 845 749 | 1 035 431 437 |
| Chiffre d'affaires hors taxe | 0 | 0 | 0 |
| Marge Brute | -84 834 176 | -79 072 538 | -25 102 478 |
| Actif Net = Capitaux propres - capital non appelé | 116 728 259 | 118 055 006 | 119 303 257 |
| Valeur ajoutée | 53 287 856 | 60 237 586 | 98 384 405 |
| Actif circulant | 364 062 871 | 500 419 894 | 639 366 390 |
| Passif circulant | 256 940 107 | 407 420 040 | 467 141 480 |
| Fonds de roulement | 57 379 169 | -160 830 539 | -273 742 830 |
| Marge de roulement | 122 | -243 | -716 |
| Marge de sécurité du FR /jrs | 107 122 764 | 92 999 854 | 172 224 910 |
| Besoin en Fonds De Roulement (BFR) | #DIV/0! | #DIV/0! | #DIV/0! |
| Besoin de financement/jours | -49 743 595 | -253 830 393 | -445 967 740 |
| Trésorerie Nette (FR-BFR) | -49 028 464 | -253 830 483 | -445 967 738 |
| Contrôle Trésorerie Nette | #VALEUR! | 23 397 037 | 157 863 695 |
| Excédent de Trésorerie d'Exploitation (E T E) | #VALEUR! | 5,67% | 0,79% |
| Part du Résultat dans l'E T E | 25 905 920 | 24 057 188 | 51 355 689 |
| Capacité d'Autofinancement (CAF) | | | |

Annexe 03 :

| Principaux agrégats et ratios | | | |
|--|---------|---------|---------|
| | N | N | N |
| Autonomie Financière (Cpts propres/total dettes) | 34,41% | 17,66% | 13,02% |
| Endettement Moyen Terme | 22,40% | 5,36% | 1,63% |
| Endettement Global | 291% | 566% | 766% |
| Capacité de remboursement | 3,18 | 10,82 | 6,74 |
| Ratio de liquidité globale | 119% | 76% | 70% |
| Ratio de liquidité restreinte | #REF! | #REF! | #REF! |
| Taux d'intégration | #DIV/0! | #DIV/0! | #DIV/0! |
| Productivité des salaires | 38,74% | 34,46% | 19,09% |
| Délais clients/jrs | 92 | 90 | 153 |
| Délais Fournisseurs/jrs | 148 | 276 | 1 649 |
| Rotation des stocks | #DIV/0! | #DIV/0! | #DIV/0! |
| Taux de marge nette | #DIV/0! | #DIV/0! | #DIV/0! |
| Taux de rotation du capital investi | 0% | 0% | 0% |
| Rentabilité financière | 4,31% | 1,12% | 1,05% |
| Rentabilité économique | 21,56% | 30,16% | 64,66% |

| COMpte DE RESULTAT (PAR NATURE) | | | |
|--|--------------------|---------------------|---------------------|
| Libellé | 2021 | 2022 | 2023 |
| Ventes et produits annexes | | | |
| Variation des stocks produits finis et encours | 169 590 100 | 238 293 264 | 137 604 343 |
| Production immobilisée | | | |
| Subventions d'exploitation | | | |
| I - PRODUCTION DE L'EXERCICE | 169 590 100 | 238 293 264 | 137 604 343 |
| Achats consommés | 84 634 176 | 79 072 538 | 25 102 478 |
| Services extérieurs et autres consommations | 31 469 068 | 98 965 140 | 14 117 460 |
| II - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE | 116 302 244 | 178 056 678 | 39 219 938 |
| III - VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION | 63 287 856 | 60 237 686 | 98 384 405 |
| Charges de personnel | 20 643 049 | 20 760 256 | 18 779 400 |
| Impôts, Taxes, et Versements assimilés | 1 605 834 | 1 957 363 | 966 368 |
| IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION | 30 838 973 | 37 519 847 | 78 638 639 |
| Autres produits opérationnels | 352 188 | 63 | 360 004 |
| Autres charges opérationnelles | 79 960 | 321 476 | 11 460 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 20 873 929 | 22 730 442 | 50 107 439 |
| Reprises sur pertes de valeurs et sur provisions | | | |
| V - RESULTAT OPERATIONNEL | 10 237 272 | 14 488 092 | 28 879 744 |
| Produits financiers | | 848 050 | 2 203 436 |
| Charges financières | 2 884 667 | 12 059 691 | 28 317 310 |
| VI - RESULTAT FINANCIER | - 2 884 667 | - 11 211 641 | - 26 113 874 |
| VII - RESULTAT AVANT IMPOTS (V+VI) | 7 352 605 | 3 256 451 | 2 765 870 |
| Impôts exigibles sur résultats ordinaires | 2 320 609 | 1 929 702 | 1 517 616 |
| Variations impôts différés sur résultats ordinaires | | | |
| VIII - RESULTAT NET DES activités ordinaires | 5 031 996 | 1 326 749 | 1 248 254 |
| Éléments extraordinaires (Produits) | | | |
| Éléments extraordinaires (Charges) | | | |
| IX - RESULTATS Extraordinaires | | | |
| Impôts exigibles sur résultats extraordinaires | | | |
| Impôts différés (variations) sur résultats extraordinaires | | | |
| X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE | 5 031 996 | 1 326 749 | 1 248 254 |
| Part des résultats nets des sociétés mises en équivalence* | | | |
| XI - RESULTAT NET DE l'ensemble consolidé * | | | |
| Dont part des minoritaires * | | | |
| Part du groupe * | | | |

* A utiliser uniquement pour les états financiers consolidés

MOUVEMENT D'AFFAIRES CONFIE AU NIVEAU DE LA BDL

| Année | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires | 169 590 100 | 238 293 264 | 137 604 343 |
| Mouvement confié sur le compte courant (hors mobilisations de crédits) | 211 960 000 | 205 575 000 | 119 064 000 |
| Pourcentage % | 125% | 86% | 87% |

Plan de financement et de trésorerie

Plan de trésorerie en DA

| RUBRIQUES | T1/2025 | T2/2025 | T3/2025 | T4/2025 |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| rappel trésorerie | 49 048,00 | 49 048,00 | 49 048,00 | 49 048,00 |
| Total décaissements (MDZD) | 57 766 689,50 | 44 578 651,15 | 48 653 843,18 | 52 149 472,67 |
| Matières premières | 35 341 052,75 | 25 341 052,75 | 29 341 052,75 | 31 341 052,75 |
| Autres approvisionnements | - | - | - | - |
| Autres consommations | 2 262 210,00 | 1 528 479,00 | 1 535 617,20 | 1 056 512,80 |
| Sous traitance générale | | | | |
| Locations | | | | |
| Entretien et réparation | 301 485,25 | 325 421,21 | 250 418,50 | 635 279,04 |
| Primes d'assurance | | | | |
| Honoraires | | | | |
| Publicité | | | | |
| déplacements, missions et réceptions | | | | |
| Autres services | 151 820,50 | 58 491,69 | 201 548,23 | 195 421,58 |
| Charges de personnel | 3 361 512,50 | 3 361 512,50 | 3 361 512,50 | 3 361 512,50 |
| impôts | 85 193,00 | 85 193,00 | 85 193,00 | 85 193,00 |
| Charges financières | 2 384 914,50 | 2 084 815,50 | 2 584 914,50 | 3 285 013,50 |
| charges opérationnelles | | | | |
| dotations aux amortissements | 13 878 501,00 | 13 878 501,00 | 13 878 501,00 | 13 878 501,00 |
| fournisseurs | | | | 1 596 000,00 |
| Total encaissements (DZD) | 47 491 879,50 | 49 151 254,21 | 57 121 258,32 | 62 203 125,00 |
| Chiffre d'affaires | 47 491 879,50 | 49 151 254,21 | 57 121 258,32 | 60 203 125,97 |
| emprunt | | | | 10 102 300,33 |
| Solde trimestriel (MDZD) | - | 4 621 651,06 | 8 516 463,14 | 2 912 352,20 |
| Rappel solde fin (MDZD) | | 10 225 762,00 | - | 5 604 110,94 |
| Solde total cumulé (MDZD) | - | 10 225 762,00 | 5 604 110,94 | 2 912 352,20 |

Annex04 :

Annexe 05 :

| IMPRIME DESTINE A L' | | | | | |
|---|--------------------|---|--------------------|--------------------|--|
| Désignation de l'entrepris | | | | | |
| Activité: | | | | | |
| Adresse: | | | | | |
| | | Exercice clos le | | 31/12/21 | |
| BILAN (ACTIF) | | | | | |
| ACTIF | 2021 | | | 2020 | |
| | Montants Bruts | Amortissements Provisions et pertes de valeurs | Net | Net | |
| ACTIFS NON COURANTS | | | | | |
| Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif | | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 285 000 | 9 500 | 275 500 | | |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Terrains | | | | | |
| Bâtiments | | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 143 107 615 | 57 881 742 | 85 225 872 | 72 604 072 | |
| Immobilisations en concession | | | | | |
| Immobilisations encours | | | | | |
| Immobilisations financières | | | | | |
| Titres mis en équivalence | | | | | |
| Autres participations et créances rattachées | | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | | |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | | | | | |
| Impôts différés actif | | | | | |
| TOTAL ACTIF NON COURANT | 143 392 615 | 57 891 242 | 85 501 372 | 72 604 072 | |
| ACTIF COURANT | | | | | |
| Stocks et encours | 280 248 256 | | 280 248 256 | 130 132 635 | |
| Créances et emplois assimilés | | | | | |
| Clients | 43 531 286 | | 43 531 286 | 66 980 951 | |
| Autres débiteurs | 13 927 506 | | 13 927 506 | 4 323 357 | |
| Impôts et assimilés | 26 355 823 | | 26 355 823 | 7 365 629 | |
| Autres créances et emplois assimilés | | | | | |
| Disponibilités et assimilés | | | | | |
| Placements et autres actifs financiers courants | | | | | |
| Trésorerie | 7 142 144 | | 7 142 144 | 2 490 330 | |
| TOTAL ACTIF COURANT | 371 205 017 | | 371 205 017 | 211 292 904 | |
| TOTAL GENERAL ACTIF | 514 597 632 | 57 891 242 | 456 706 390 | 283 896 976 | |

IMPRIME DESTINE

Désignation de l'entr

Activité:

Adresse:

1 0

UZOU

Exercice clos le

31/12/21

BILAN (PASSIF)

| | 2021 | 2020 |
|--|--------------------|--------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital émis | 100 000 000 | 100 000 000 |
| Capital non appelé | | |
| Primes et réserves - Réserves consolidées (1) | 4 887 348 | 4 682 230 |
| Ecart de réévaluation | | |
| Ecart d'équivalence (1) | | |
| Résultat net - Résultat net part du groupe (1) | 5 031 991 | 4 102 354 |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau | 6 808 920 | 2 911 683 |
| Part de la société consolidante (1) | | |
| Part des minoritaires (1) | | |
| TOTAL I | 116 728 260 | 111 696 269 |
| PASSIFS NON-COURANTS | | |
| Emprunts et dettes financières | 26 152 283 | 29 825 833 |
| Impôts (différés et provisionnés) | | |
| Autres dettes non courantes | | |
| Provisions et produits constatés d'avance | | |
| TOTAL II | 26 152 283 | 29 825 833 |
| PASSIFS COURANTS: | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 47 856 158 | 22 531 566 |
| Impôts | 2 913 341 | 6 848 |
| Autres dettes | 206 170 608 | 102 091 324 |
| Trésorerie passif | 56 885 736 | 17 745 134 |
| TOTAL III | 313 825 845 | 142 374 873 |
| TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III) | 456 706 390 | 283 896 976 |

...consolidés

IMPRIME DESTINE A

Désignation de l'entrepr

Activité:

Adresse:

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

COMPTE DE RESULTAT



| RUBRIQUES | 2021 | | 2020 | | |
|---|---|-----------------------|----------------------|-----------------------|--|
| | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) | |
| Ventes de marchandises | | | | | |
| Production vendue | Produits fabriqués | 157 203 430 | | 94 451 155 | |
| | Prestations de services | 12 386 670 | | | |
| | Vente de travaux | | | | |
| Produits annexes | | | | | |
| Rabais, remises, ristournes accordés | | | | | |
| Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes | | 169 590 100 | | 94 451 155 | |
| Production stockée ou déstockée | | | 15 000 000 | | |
| Production immobilisée | | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | | |
| I-Production de l'exercice | | 169 590 100 | | 79 451 155 | |
| Achats de marchandises vendues | | | | | |
| Matières premières | 84 834 176 | | 41 125 398 | | |
| Autres approvisionnements | | | | | |
| Variations des stocks | | | | | |
| Achats d'études et de prestations de services | | | | | |
| Autres consommations | 5 560 220 | | 5 310 983 | | |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats | | | | | |
| Services extérieurs | Sous-traitance générale | 12 605 044 | | | |
| | Locations | 240 000 | | 18 000 | |
| | Entretien, réparations et maintenance | 214 960 | | 23 940 | |
| | Primes d'assurances | 2 065 584 | | 286 220 | |
| | Personnel extérieur à l'entreprise | | | | |
| | Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 2 861 316 | | 203 361 | |
| | Publicité | 39 000 | | 30 110 | |
| Déplacements, missions et réceptions | 547 000 | | | | |
| Autres services | 7 334 944 | | 740 215 | | |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs | | | | | |
| II-Consommations de l'exercice | 116 302 245 | | 47 738 228 | | |
| III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II) | | 53 287 855 | | 31 712 927 | |

IMPRIME DESTINE A L'AD

Désignation de l'entreprise:

Activité:

Adresse:

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

COMPTE DE RESULTAT ../..

| RUBRIQUES | 2021 | | 2020 | |
|--|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) |
| Charges de personnel | 20 643 049 | | 11 465 738 | |
| Impôts et taxes et versements assimilés | 1 805 834 | | 49 824 | |
| IV-Excédent brut d'exploitation | | 30 838 971 | | 20 197 363 |
| Autres produits opérationnels | | 352 188 | | 1 210 |
| Autres charges opérationnelles | 79 960 | | 393 346 | |
| Dotations aux amortissements | 20 873 929 | | 12 460 603 | |
| Provision | | | | |
| Pertes de valeur | | | | |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions | | | | |
| V-Résultat opérationnel | | 10 237 269 | | 7 344 624 |
| Produits financiers | | | | |
| Charges financières | 2 884 667 | | 3 242 269 | |
| VI-Résultat financier | 2 884 667 | | 3 242 269 | |
| VII-Résultat ordinaire (V+VI) | | 7 352 601 | | 4 102 354 |
| Eléments extraordinaires (produits) (*) | | | | |
| Eléments extraordinaires (charges) (*) | | | | |
| VIII-Résultat extraordinaire | | | | |
| Impôts exigibles sur résultats | 2 320 609 | | | |
| Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire | | | | |
| IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE | | 5 031 991 | | 4 102 354 |

... (et annexe à joindre)

Annexe 06 :

| IMPRIME DESTINE A L'AD | | | | |
|--|----------------------|--|--------------------|--------------------|
| Désignation de l'entreprise: | | | | |
| Activité: | | | | |
| Adresse: | | | | |
| Exercice clos le | | 31/12/2025 | | |
| BILAN (ACTIF) | | | | |
| <i>Bilan Prévisionnel</i> | | | | |
| ACTIF | 2025 | | | 2024 |
| | Montants Bruts | Amortissements Provisions et pertes de valeurs | Net | Net |
| ACTIFS NON COURANTS | | | | |
| Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 285 000 | 237 500 | 47 500 | 104 500 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | | | | |
| Bâtiments | 78 895 122 | 12 820 457 | 66 074 664 | 70 019 420 |
| Autres immobilisations corporelles | 446 537 302 | 226 281 518 | 220 255 784 | 271 768 033 |
| Immobilisations en concession | | | | |
| Immobilisations encours | | | | |
| Immobilisations financières | | | | |
| Titres mis en équivalence | | | | |
| Autres participations et créances rattachées | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | | | | |
| Impôts différés actif | | | | |
| TOTAL ACTIF NON COURANT | 525 717 424 | 239 339 475 | 286 377 949 | 341 891 954 |
| ACTIF COURANT | | | | |
| Stocks et encours | 366 179 387 | | 366 179 387 | 487 543 599 |
| Créances et emplois assimilés | | | | |
| Clients | 97 403 352 | | 97 403 352 | 97 403 352 |
| Autres débiteurs | 29 418 495 | | 29 418 495 | 29 418 495 |
| Impôts et assimilés | 2 591 892 | | 2 591 892 | 39 665 671 |
| Autres créances et emplois assimilés | | | | |
| Disponibilités et assimilés | | | | |
| Placements et autres actifs financiers courants | | | | |
| Trésorerie | 188 452 157 | | 188 452 157 | 196 192 |
| TOTAL ACTIF COURANT | 684 045 285 | | 684 045 285 | 654 227 310 |
| TOTAL GENERAL ACTIF | 1 209 762 709 | 239 339 475 | 970 423 234 | 996 119 264 |

IMPRIME DESTINE A L'

Désignation de l'entreprise

Activité:

Adresse:

Exercice clos le

31/12/2025

BILAN (PASSIF)

| | 2025 | 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital émis | 100 000 000 | 100 000 000 |
| Capital non appelé | | |
| Primes et réserves - Réserves consolidées (1) | 19 303 257 | 19 303 257 |
| Ecart de réévaluation | | |
| Ecart d'équivalence (1) | | |
| Résultat net - Résultat net part du groupe (1) | 3 300 484 | 2 750 403 |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau | 2 750 403 | |
| Part de la société consolidante (1) | | |
| Part des minoritaires (1) | | |
| TOTAL I | 125 354 146 | 122 053 661 |
| PASSIFS NON-COURANTS | | |
| Emprunts et dettes financières | 1 942 213 | 1 942 213 |
| Impôts (différés et provisionnés) | | |
| Autres dettes non courantes | | |
| Provisions et produits constatés d'avance | | |
| TOTAL II | 1 942 213 | 1 942 213 |
| PASSIFS COURANTS: | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 115 182 087 | 115 182 087 |
| Impôts | 1 166 476 | 636 817 |
| Autres dettes | 284 935 004 | 284 949 818 |
| Trésorerie passif | 441 843 304 | 471 354 664 |
| TOTAL III | 843 126 874 | 872 123 389 |
| TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III) | 970 423 234 | 996 119 264 |

(1) Affectation pour la présentation d'états financiers consolidés

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise: E

Activité:

Adresse:

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT

| RUBRIQUES | 2025 | | 2024 | |
|---|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) |
| Ventes de marchandises | | | | |
| Production vendue | | 106 581 518 | | 88 817 932 |
| Produits fabriqués | | | | 89 488 333 |
| Prestations de services | | 107 385 999 | | |
| Vente de travaux | | | | |
| Produits annexes | | | | |
| Rabais, remises, ristournes accordés | | | | |
| Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes | | 213 967 518 | | 178 306 265 |
| Production stockée ou déstockée | | | | |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | |
| I-Production de l'exercice | | 213 967 518 | | 178 306 265 |
| Achats de marchandises vendues | | | | |
| Matières premières | 121 364 211 | | 94 235 389 | |
| Autres approvisionnements | | | | |
| Variations des stocks | | | | |
| Achats d'études et de prestations de services | | | | |
| Autres consommations | 6 382 819 | | 5 319 016 | |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats | | | | |
| Services extérieurs | | | | |
| Sous-traitance générale | | | | |
| Locations | | | | |
| Entretien, réparations et maintenance | 1 512 604 | | 1 260 504 | |
| Primes d'assurances | | | | |
| Personnel extérieur à l'entreprise | | | | |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires | | | | |
| Publicité | | | | |
| Déplacements, missions et réceptions | | | | |
| Autres services | 607 282 | | 506 069 | |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs | | | | |
| II-Consommations de l'exercice | 129 866 918 | | 101 320 979 | |
| III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II) | | 84 100 599 | | 76 985 286 |

... la suite sur la page suivante

(IMPRIME DESTINE A L')

Désignation de l'entreprise

Activité:

Adresse:

0

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT ..I..

| RUBRIQUES | 2025 | | 2024 | |
|--|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) | DEBIT (en Dinars) | CREDIT (en Dinars) |
| Charges de personnel | 13 446 050 | | 11 205 042 | |
| Impôts et taxes et versements assimilés | 340 772 | | 283 977 | |
| IV-Excédent brut d'exploitation | | 70 313 776 | | 65 496 266 |
| Autres produits opérationnels | | | | 230 |
| Autres charges opérationnelles | | | 67 007 | |
| Dotations aux amortissements | 55 514 004 | | 53 096 345 | |
| Provision | | | | |
| Pertes de valeur | | | | |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions | | | | |
| V-Résultat opérationnel | | 14 799 771 | | 12 333 144 |
| Produits financiers | | | | |
| Charges financières | 10 339 658 | | 8 616 382 | |
| VI-Résultat financier | 10 339 658 | | 8 616 382 | |
| VII-Résultat ordinaire (V+VI) | | 4 460 113 | | 3 716 761 |
| Eléments extraordinaires (produits) (*) | | | | |
| Eléments extraordinaires (charges) (*) | | | | |
| VIII-Résultat extraordinaire | | | | |
| Impôts exigibles sur résultats | 1 159 628 | | 966 357 | |
| Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire | | | | |
| IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE | | 3 300 484 | | 2 750 403 |

Annexe 07 :

بنك التنمية المحلية
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL



FEUILLE DE COMITE DE CREDIT

Séance du

Nom ou raison social : EURL
 Numéro du compte :
 Activité : FABRICATION INDUSTRIELLE TRANSFORMATION DE VERRE
 POLE COMMERCIAL DE TIZI OUZOU 147

| Numéro AC précédente : 147/..00000/19 000/12345/19 | | | DU 07/12/2017 26/08/2019 | | | | |
|---|---------|----------|---|---------------------------------|----------------------------|---------|------------|
| Unité : milliers de DA | | | | | | | |
| Crédit autorisés | | | Engagement au 05/02/2020 | situation des garanties exigées | | | |
| Forme | Montant | Echéance | | Nature | Rôle | Montant | Echéance |
| CMT | 20 000 | 31/12/22 | 400: 2 780 KDA MC 2019 : 55 826 KDA | Hypo | R | 920 000 | ML |
| CREDOC | 20 464 | REAL | | CSAU | R | 112 050 | ML |
| RELAIS | | | | NSM | R | 20 483 | ML |
| CMT | 96 000 | 28/02/25 | | DAMR | R | 20 000 | 17/09/2019 |
| CREDOC | 136 622 | REAL | | MSM DAMR CGCI | CMT non encore consommé | | |
| CMT | 10 600 | 31/05/24 | | | | | |
| CREDOC | 15 250 | REAL | | | | | |
| DECOUVERT | 4 000 | 31/05/20 | | | | | |
| AV/STOCK | 10 000 | 31/05/20 | | | | | |
| RELAIS | | | | | | | |

Crédit (s) sollicité (s) ou point inscrit à l'ordre du jour

Mr gérant associé unique de l'EURL, nous sollicite pour :

- La mise en place d'un crédit d'investissement pour un montant de 41 800 000.00 DA représentant 70 % du montant de l'acquisition des équipements d'un montant de 59 760 000.00 DA
- La mise en place d'une ligne de crédit d'exploitation à hauteur de 50 000 000.00 DA

(1) indiquer l'ensemble des garanties exigées par L'AC sus-indiquée dans le rôle indiquer « R » si la garantie est recueillie « RN » pour garantie non recueillie.

Avis ou décision du comité

EURL TIZI VITRANA

Mr gérant associé unique de l'EURL, nous sollicité pour :

- La mise en place d'un crédit d'investissement pour un montant de 41 800 000.00 DA représentant 70 % du montant de l'acquisition des équipements d'un montant de 59 760 000.00 DA
- La mise en place d'une ligne de crédit d'exploitation à hauteur de 50 000 000.00 DA

La structure de financement est la suivante : (KDA)

| DESIGNATION | MONTANT GLOBAL | % | APPORT PRSO | % | CREDIT BANCAIRE | % |
|--|----------------------|-------------|----------------------|------------|----------------------|------------|
| Ligne de production de verre automatique (autoclave) | 38 400 000.00 | 100% | 11 520 000.00 | 30% | 26 880 000.00 | 70% |
| Machine automatique sérigraphie sur verre | 21 360 000.00 | 100% | 6 408 000.00 | 30% | 14 952 000.00 | 70% |
| total | 59 760 000.00 | 100% | 17 928 000.00 | 30% | 41 832 000.00 | 70% |

La ligne de crédit d'exploitation sollicité est destinée à faire face :

- ✓ Au plan de charge qui ne cesse d'accroître
- ✓ Au décalage dans la trésorerie de la société
- ✓ Aux différentes charges d'exploitation de la société (salaires, électricité, eau ... etc.)

Il s'agit d'une société au capital social de 12 100 000,00DA augmenté à 100 000 000.00 DA le 26/03/2019, ayant pour spécialité la transformation de verre, créée le 21/01/2015, gérée par Mr. qui en est le propriétaire domicilié à notre niveau le 20/11/2017 suite à une démarche commerciale.

Depuis sa domiciliation, Mr nous a confié les montants suivants :

- ✓ 2017 ; il nous a confié un montant de : 278 KDA
- ✓ 2018 : il nous a confié un montant de : 50 708 KDA
- ✓ En 2019 : il nous a confié un montant de 55 826 KDA

L'EURL a bénéficié de deux crédits d'investissement en l'occurrence :

- CMT de 20 000 000.00 DA à échéance le 31/12/2022 (CMT en cours de remboursement)
- CMT de 96 000 000.00 DA à échéance le 28/02/2025 (CMT en cour d'utilisation, ouverture des LC)

L'EURL est une nouvelle entreprise dynamique œuvrant dans un marché avec de bonnes perspectives d'évolution ce qui accroîtra le rôle de l'entreprises qui nous a présenté un plan de charge d'un montant avoisinant les 362 361 768.34 DA, composé de bon de commande, portant sur la fabrication et la commercialisation de divers produits fini en verre, signés respectivement avec :

- ✓ HOPITAL : pour un montant de 20 702 572.80 DA pour fourniture et pose en profile aluminium système mur rideau
- ✓ EURL : pour un montant de 16 000 000.00 DA pour l'acquisition de divers produits fini en

La société est spécialisée dans la fabrication du verre feuilleté, verre trempé, verre sablé et double vitrage avec des perspectives d'extension de son champ d'intervention suivant la demande du marché

La transformation de verre est un créneau porteur en plein essor en ALGERIE qui nécessite une qualité de finition et de décoration de haut niveau et la ligne de production que Mr. MESSAOUDENE mouloud envisage importer est dotée d'une technologie de pointe et avec toutes les options nécessaires pour ce faire

Malgré sa création début 2015, notre relation détient sa part sur le marché national, avec une large clientèle ciblée avec une perspective d'augmenter cette couverture du marché, surtout avec le nouveau look appliqué aux constructions soit aux séparations et décoration intérieur soit l'habillage de façades extérieures

L'acquisition de ces équipements objet de la demande de financement permettra à la relation de pénétrer plus profondément dans le domaine de transformation du verre, ce qui fera de ses produits, des produits de renommé

La relation nous a présenté sous dossier les éléments suivant :

- ✓ Des créances de la société qui sont évaluées à **65 926 509.19 DA**
- ✓ **Un important volume de stocks matière première et produits d'un montant de 51 617 897.87 DA**
- ✓ **Une liste du matériel de la société (installé à l'unité de Draa Ben Khedda) composé essentiellement des équipements de production**
- ✓ **A l'unité de Draa Ben Khedda, la société suit un système de travail en rotation avec deux équipes totalisant 34 employés**

Le sérieux et l'engagement de Mr, est visible à travers :

- L'importance des mouvements qu'il nous a confié preuve de son désengagement progressif de la Société Générale
- Le recueil de toutes les garanties exigées de l'AC précédente à savoir ;
 - Hypothèque sur un terrain situé au lieu dit LOTA – COMMUNE, ce bien propriété de Mr..... expertisé par les services de la SAE le **26/11/2017** pour un montant de **920 000 000.00 DA.**
 - Le recueil de l'hypothèque sur concession..... Minute signé et acte d'hypothèque niveau conservation foncière de DBK
 - Nantissement Spécial Matériel à hauteur de **20 483 955 DA.**
 - Assurance multi risque à hauteur de **20 000 000.00 DA.**

verre double vitrage

Avis ou décision du comité

EURL TIZI VITRANA

- ✓ SARL : pour un montant de **4 500 000.00 DA** pour fourniture de verre feuilleté 2*8
- ✓ EURL : pour un montant de **50 923 000.00 DA** pour le double vitrage
- ✓ C..... : pour un montant de **69 629 256.00 DA** pour fourniture du double vitrage et collage VEC
- ✓ EURL : pour un montant de **3 200 000.00 DA** pour fourniture du double vitrage et collage VEC
- ✓ SATAL+ : pour un montant de **30 104 119.60 DA** pour fourniture du verre feuilleté 2*3
- ✓ : pour un montant de **5 616 000.00 DA** pour réalisation d'un mur rideau
- ✓ SARL : pour un montant de **3 000 000.00 DA** pour fourniture de double vitrage
- ✓ SARL : pour un montant de **50 636 819.94 DA** pour fourniture du double vitrage cassette
- ✓ : pour un montant de **2 600 000.00 DA** pour réalisation d'un mur rideau
- ✓ : pour un montant de **50 350 000.00 DA** pour fourniture de du verre feuilleté 2*3 OPAC
- ✓ SARL : pour un montant de **30 000 000.00 DA** pour réalisation de trempe de verre
- ✓ PROJET BENI : pour un montant de **10 500 000.00 DA** pour la réalisation d'un mur rideau
- ✓ SARL : pour un montant de **2 000 000.00 DA** pour fourniture de cassette double vitrage
- ✓ : pour un montant de **5 000 000.00 DA** pour réalisation de trempe en verre
- ✓ EURL : pour un montant de **4 000 000.00 DA** pour fourniture de cassette double vitrage
- ✓ SARL : pour un montant de **3 600 000.00 DA** pour la réalisation d'un mur rideau

L'analyse du bilan réel et des bilans prévisionnels présentés par la relation nous révèle ce qui suit :

- En 2017, la société a réalisé un CA de **49 018 801.00 DA**. Suivi d'un résultat net de **1 794 899.00 DA**
- En 2018, la société a réalisé un CA de **92 505 913.00 DA**. Suivi d'un résultat net de **4 207 914.00 DA**
- EN 2019 : La société a réalisé un chiffre d'affaires provisoire de **91 174 944.36 DA** au 31/12/2019 et un résultat net de **6 831 085.80 DA**
- L'évolution des chiffres d'affaires prévisionnels de la société durant les 05 prochaines années sont comme suit : le chiffre d'affaire de la première année et de l'ordre de **150 645 KDA** pour atteindre à la fin de la cinquième année un montant de **220 500 KDA**
- La situation financière de l'entreprise est équilibrée avec un fond de roulement positif
- L'importance des cashs fow générés par la société ce qui lui permettra de rembourser son crédit dans les délais et respecter ses engagements envers notre organisme
- Une VAN positive, elle est de **88 657 KDA**

Table des matières

Table des matières

| | |
|--|----|
| Remerciement | 1 |
| Dédicaces | 3 |
| Sommaire | 6 |
| Liste d’abréviations : | 8 |
| Liste des figures : | 11 |
| Désignation | 11 |
| Classification des PME | 11 |
| Les fonctions de la banque centrale | 11 |
| Les besoins de financement d’un PME | 11 |
| Evolution des indicateurs financier 2017-2023 | 11 |
| Structure de chiffre d’affaires -exercice 2023 | 11 |
| Evolution des postes d’actif | 11 |
| Evolution des postes de passif | 11 |
| Introduction générale | 1 |
| Introduction | 5 |
| Section 01 : Le cadre conceptuel de la PME | 6 |
| 1. Définition de la PME | 6 |
| 1.1 Définition des PME selon différents auteurs : | 6 |
| 1.2 Définition de la PME dans différents pays : | 7 |
| 2. Classification des PME : | 9 |
| 2.1 PME sur la base du Critère endogène à l’entreprise : (qui prend naissance à l’intérieur de l’entreprise)..... | 9 |
| 2.2 PME sur la base de Critères exogènes à l’entreprise : (qui prennent naissance à l’extérieur de l’entreprise)..... | 11 |
| 3. Caractéristiques de la PME | 16 |
| 3.1. Les caractéristiques organisationnelles : | 16 |
| 3.1.1. La structure organisationnelle des PME : | 17 |
| 3.1.2. La gestion et la décision au sein des PME : | 17 |
| - La centralisation de la gestion : | 17 |
| - Le processus décisionnel au sein des PME : | 17 |
| 3.2. Une faible spécialisation du travail : | 18 |
| 3.3. Une stratégie intuitive ou peu formalisée : | 18 |
| 3.4. Un système d’information interne peu complexe ou peu organisé : | 18 |

| | | |
|---|---|----|
| 3.5. | Un système d'information externe simple : | 19 |
| 3.6. | La centralisation de la gestion : | 19 |
| 4. | Contribution de la PME à L'économie Nationale : | 19 |
| 4.1 | Evolution des PME en Algérie : | 20 |
| 4.2 | La Création D'emplois : | 21 |
| 4.3 | Distribution Des Revenus : | 22 |
| Section 02 : Généralité sur crédit d'investissement | | 23 |
| 1. | Définition de crédit d'investissement : | 23 |
| 2. | Les caractéristiques du crédit d'investissement : | 24 |
| 3. | Les types de crédits d'investissement : | 24 |
| 3.1. | Les crédits à moyen terme (CMT) : | 25 |
| 3.2. | Le crédit à long terme : | 25 |
| 3.3. | Le crédit-bail « leasing » : | 26 |
| Section 03 : Notion de base sur la banque | | 29 |
| 1. | Définition de la banque : | 29 |
| 1.1. | Définition économique : | 29 |
| 1.2. | Définition juridique : | 30 |
| 2. | Rôles et Missions de la Banque d'Algérie : | 30 |
| 2.1. | Stabilité monétaire : | 30 |
| 2.2. | Systèmes de paiement : | 30 |
| 2.3. | Organisation du marché des changes : | 30 |
| 2.4. | Emission de la Monnaie : | 30 |
| 2.5. | Supervision bancaire : | 30 |
| 3. | Typologie des banques : | 31 |
| 3.1. | La banque publique : | 31 |
| 3.2. | La banque commerciale ou banque privée : | 31 |
| 3.3. | La banque coopérative : | 31 |
| 3.4. | La banque centrale : | 32 |
| 4. | Les principales institutions bancaires algériennes : | 32 |
| 4.1. | La caisse algérienne de développement « CAD » : | 33 |
| 4.2. | La caisse nationale d'épargne et de prévoyance « CNEP » : | 33 |
| 4.3. | Banque nationale d'Algérie « BNA » : | 33 |
| 4.4. | La banque extérieure d'Algérie BEA La BEA | 33 |
| 4.5. | La banque de l'agriculteur et du développement rural « BADR » | 34 |
| 4.6. | La banque de développement local « BDL » : | 34 |
| Introduction : | | 36 |

| | |
|--|-----------|
| Section01 : la relation banque PME..... | 36 |
| 1. Les étapes de la création d'une entreprise :..... | 36 |
| 1.1. L'idée de projet et sa maturation :..... | 37 |
| 1.2. Étude technico-économique :..... | 38 |
| 1.3. La réalisation du projet :..... | 41 |
| 1.4. Les besoins de financement des PME :..... | 45 |
| 1.4.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation :..... | 46 |
| 1.5. Les sources de financement des PME :..... | 48 |
| Section 2 : Méthodologie d'analyse d'un crédit d'investissement..... | 50 |
| 1. Constitutions du dossier de crédit d'investissement :..... | 50 |
| 1.1. Documents Juridiques et administratifs :..... | 50 |
| 1.2. Documents Comptables et Financiers :..... | 51 |
| 1.3. Documents Techniques :..... | 51 |
| 1.4. Documents fiscaux :..... | 52 |
| 2. Étude et évaluation du dossier de crédit d'investissement :..... | 52 |
| 3. Étude de la rentabilité économique et financière du projet d'investissement :..... | 53 |
| 4. Caractéristique d'un projet d'investissement :..... | 53 |
| 4.1. Le capital investi :..... | 53 |
| 4.2. La durée de vie :..... | 54 |
| 4.3. La valeur résiduelle..... | 54 |
| 4.4. Les flux de trésorerie générés par l'investissement (cash-flow)..... | 54 |
| 5. Les étapes de calcul :..... | 55 |
| Section 3 : Les risques et garanties liées au crédit d'investissement. | 57 |
| 1. Définition du risque du crédit :..... | 57 |
| 2. Les types de risques de crédits :..... | 58 |
| 1.1. Le risque d'insolvabilité ou de non remboursement :..... | 58 |
| 1.2. Le risque d'immobilisation :..... | 59 |
| 1.3. Le risque de taux :..... | 59 |
| 1.4. Le risque de change :..... | 60 |
| 1.5. Le risque de liquidité :..... | 61 |
| 1.6. Le risque de solvabilité :..... | 61 |
| 2. Les garanties :..... | 62 |
| 2.1. Les garanties personnelles :..... | 63 |
| 2.2. Les garanties réelles :..... | 64 |
| 2.2.2. Le nantissement :..... | 65 |
| Introduction :..... | 68 |

| | |
|---|------------|
| Section 01 : Présentation, Structure et Organisation de la Banque de Développement Locale (BDL)..... | 68 |
| Introduction :..... | 68 |
| 1. Historique de la BDL :..... | 68 |
| 2. Objectifs de la BDL :..... | 71 |
| 3. Caractéristiques essentielles de l'activité :..... | 71 |
| 4. Place de la BDL sur le marché :..... | 74 |
| 5.1. Structure et organisation :..... | 76 |
| 5.2. Les Directions Régionales d'Exploitation : | 76 |
| 5.3. Le réseau d'agences :..... | 77 |
| 6. L'organigramme de la banque BDL : | 78 |
| 6.1. La Direction Régionale d'Exploitation | 80 |
| 6.2. Le département commercial :..... | 81 |
| 6.3. Le département administration des crédits : | 82 |
| 6.4. Le département recouvrement et juridique :..... | 83 |
| 6.5. Le département administratif :..... | 84 |
| 2.6. Le département contrôle permanent :..... | 85 |
| Section 02 : Etude et analyse d'un dossier de crédit d'investissement cas de la BDL TIZI OUZOU | 87 |
| Introduction :..... | 87 |
| 1. Présentation de l'entreprise : | 87 |
| 1.1. Historique des interactions bancaires : | 88 |
| 1.2. Objectif de la demande de financement : | 88 |
| 1.3. Fiche technique sur le prêt : | 88 |
| 2. Documents constitutifs de dossier de crédit d'investissement : | 88 |
| 2.1. Personne morale | 88 |
| 2.2. Profession libérale :..... | 90 |
| 3. Étude analytique financière et comptable de projet :..... | 91 |
| 3.2. Le compte des résultats :..... | 95 |
| 4. Calculs de quelques ratios :..... | 97 |
| 5. L'étude financière :..... | 98 |
| 5.1. Bilan fonctionnel :..... | 98 |
| 5.2. Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) :..... | 99 |
| 5.3. La Valeur Nette Comptable (VNC) :..... | 100 |
| 5.4. Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :..... | 101 |
| 5.5. Excédent Brut d'Exploitation (EBE) :..... | 102 |
| 5.6. Résultat Net : | 103 |

| | |
|---|------------|
| Tableau N°24 : Résultat Net des trois années | 103 |
| 5.7. Capacité d'Autofinancement (CAF) | 103 |
| 5.8. Flux Net de Trésorerie (FNT)..... | 104 |
| Section 03 : l'impact de crédit d'investissement sur l'entreprise « SK » | 105 |
| Introduction :..... | 105 |
| 1. Amélioration des capacités productives et compétitives :..... | 105 |
| 2. Impact sur la structure financière :..... | 105 |
| 3. Impact sur l'endettement : | 105 |
| 4. Impact sur la rentabilité financière :..... | 106 |
| 5. Impact sur la trésorerie et la liquidité :..... | 106 |
| 6. Evolution des postes d'actif :..... | 106 |
| 7. Evolution des postes de passif :..... | 107 |
| Conclusion : | 109 |
| Conclusion générale :..... | 111 |
| Bibliographies :..... | 113 |
| <i>Annexes</i> | 116 |
| Résumé | 140 |
| Abstract:..... | 140 |

Résumé

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de master en finance d'entreprise à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, nous avons effectué un stage pratique au sein de la Banque de Développement Local (BDL), agence de Tizi-Ouzou. Ce travail a porté sur l'étude de l'impact du crédit d'investissement sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME), à travers l'analyse d'un dossier de financement réel traité par la banque. L'objectif principal de cette recherche est d'évaluer l'effet du crédit d'investissement sur la performance économique et financière des PME, en examinant notamment leur évolution durant les exercices 2021, 2022 et 2023. L'analyse repose sur des indicateurs financiers clés et des ratios permettant de mesurer la rentabilité, la structure financière et la capacité de remboursement des entreprises concernées. Ce mémoire vise ainsi à mieux comprendre le rôle que joue le crédit d'investissement dans le soutien à la croissance des PME.

Mots-clés : crédit d'investissement, PME, BDL, analyse financière, financement, performance économique.

Abstract:

As part of our Master's thesis in Corporate Finance at the University of Mouloud Mammeri of Tizi-Ouzou, we completed a practical internship at the Local Development Bank (BDL), Tizi-Ouzou branch. This research focused on studying the impact of investment credit on Small and Medium-sized Enterprises (SMEs), through the analysis of a real financing case handled by the bank. The main objective of this study is to assess the effect of investment credit on the economic and financial performance of SMEs, by examining their development over the fiscal years 2021, 2022, and 2023. The analysis is based on key financial indicators and ratios used to measure profitability, financial structure, and repayment capacity of the businesses involved. This thesis thus aims to better understand the role of investment credit in supporting the growth of SMEs.

Keywords: investment credit, SMEs, BDL, financial analysis, financing, economic performance.